



BU bibliothèque Lyon 1

<http://portaildoc.univ-lyon1.fr>

Creative commons : Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale -
Pas de Modification 2.0 France (CC BY-NC-ND 2.0)



<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr>



MEMOIRE présenté pour l'obtention du
CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Par

FESTAS MATHIEU Maëlle
SCHILLES Marylou

**Création et évaluation d'un livret d'information à
destination des orthophonistes primo-arrivant(e)s à La
Réunion**

Directeurs de Mémoire

LEBON-EYQUEM Mylène
NOËL Audrey

Membres du Jury

Hilaire Debove Géraldine
Kern Sophie
Valverde Brigitte

Date de Soutenance
30 Juin 2016

ORGANIGRAMMES

1. UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1

Président
Pr. FLEURY Frédéric

Vice-président CFVU
Pr. CHEVALIER Philippe

Président du Conseil Académique
Pr. BEN HADID Hamda

Vice-président CS
M. VALLEE Fabrice

Vice-président CA
Pr. REVEL Didier

Directeur Général des Services
M. HELLEU Alain

1.1 Secteur Santé :

U.F.R. de Médecine Lyon Est
Directeur **Pr. ETIENNE Jérôme**

U.F.R d'Odontologie
Directeur **Pr. BOURGEOIS Denis**

U.F.R de Médecine et de
maïeutique - Lyon-Sud Charles
Mérieux
Directeur **Pr. BURILLON Carole**

Institut des Sciences Pharmaceutiques
et Biologiques
Directeur **Pr. VINCIGUERRA Christine**

Institut des Sciences et Techniques de
la Réadaptation
Directeur **Dr. PERROT Xavier**

Comité de Coordination des
Etudes Médicales (C.C.E.M.)
Pr. ETIENNE Jérôme

Département de Formation et Centre
de Recherche en Biologie Humaine
Directeur **Pr. SCHOTT Anne-Marie**

1.2 Secteur Sciences et Technologies :

U.F.R. de Sciences et Technologies
Directeur **M. DE MARCHI Fabien**

Ecole Supérieure du Professorat et de
l'Education
Directeur **M. MOUGNIOTTE Alain**

U.F.R. de Sciences et Techniques
des Activités Physiques et Sportives
(S.T.A.P.S.)
Directeur **M. VANPOULLE Yannick**

POLYTECH LYON
Directeur **M. PERRIN Emmanuel**

Institut des Sciences Financières et
d'Assurance (I.S.F.A.)
Directeur **M. LEBOISNE Nicolas**

Ecole Supérieure de Chimie Physique
Electronique de Lyon (ESCPE)
Directeur **M. PIGNAULT Gérard**

Observatoire Astronomique de Lyon
Directeur **Mme DANIEL Isabelle**

IUT LYON 1
Directeur **M. VITON Christophe**

2. INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA RÉADAPTATION

Directeur ISTR : Dr Xavier PERROT

FORMATION ORTHOPHONIE

Directeur de la formation

Agnès BO

Professeur Associé

Responsable des mémoires de recherche

Agnès WITKO

M.C.U. en Sciences du Langage

Responsables de la formation clinique

Claire GENTIL

Fanny GUILLON

Chargées de l'évaluation des aptitudes aux études
en vue du certificat de capacité en orthophonie

Anne PEILLON, M.C.U. Associé

Solveig CHAPUIS

Responsable de la formation continue

Maud FERROUILLET-DURAND

Secrétariat de direction et de scolarité

Bertille GOYARD

Ines GOUDJIL

Delphine MONTAZEL

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier nos deux maîtres de mémoire grâce à qui notre livret a pu voir le jour : Audrey Noël pour ses remarques précieuses, sa disponibilité et sa bienveillance, Mylène Lebon-Eyquem pour son analyse de linguiste et ses précisions pour l'élaboration du livret.

Nos premiers remerciements s'adressent également à Nadia Pichori qui nous a orienté vers ce sujet et nous a beaucoup guidé dans nos débuts.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à ce projet. Ainsi nous nous adressons aux cent vingt-deux orthophonistes ayant répondu à notre enquête préalable, aux huit orthophonistes que nous avons rencontrés sur l'île pour des entretiens, et enfin aux orthophonistes qui ont pris le temps de lire et d'évaluer le livret. Votre participation a permis l'aboutissement de ce projet de recherche.

Nous remercions également Agnès Witko pour son suivi et ses conseils importants en méthodologie.

Nous souhaitons remercier nos lectrices pour leur évaluation et les remarques qu'elles nous ont apportées et qui nous ont permis de corriger notre travail.

A titre personnel, je remercie ma chère binôme qui a été une remarquable coéquipière pendant ces deux années de labeur. Je remercie Florence Mahieux pour m'avoir accueilli quelques jours dans son cabinet et auprès de ses patients.

Je remercie les Etang-Saléens pour leur accueil chaleureux, et plus particulièrement Renée et Maurice et Toto. Et pour finir j'adresse mille mercis à tout mon entourage, ma famille et notamment mes parents, grands-parents, Axel, Manon et mes amis, pour leur soutien depuis toutes ces années.

Maëlle.

Pour ma part, je tiens tout d'abord à remercier ma binôme de folie sans qui je n'aurais pas tenu durant ces deux ans de travail. Ca a été un plaisir de faire équipe avec toi !

Je souhaite ensuite remercier mon Papounet, sans qui le livret n'aurait pas eu un tel aspect. Merci pour ton investissement, ta patience et tes compétences en élaboration de livret.

Je remercie également ma Mamounette, qui a toujours été là pour moi durant ces années d'études. Merci d'avoir toujours pris soin de moi et d'être toujours aussi attentionnée.

Mes remerciements vont également à toute ma famille, qu'elle soit en Alsace, à Toulouse, à La Réunion ou ailleurs.

Je n'oublie pas mes amies que je remercie pour leur soutien quotidien et leur motivation : Lisa, Gaelane, Grosse Lyly, Marie mon bouchon, Marie W., Chloé ma kafrine do fé, mon buddy Mélissa et toutes les autres personnes qui m'ont soutenue dans ce projet et durant ces deux ans.

Enfin, je te remercie mon Doudou d'être à mes côtés depuis deux ans, dans les bons comme dans les mauvais moments. Merci de ta présence, de ton écoute, de ta bonne humeur et de ton côté un peu dégingo !

Marylou.

SOMMAIRE

ORGANIGRAMMES	2
1. UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1.....	2
2. INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION	3
REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	9
PARTIE THEORIQUE	11
I La pratique orthophonique dans un contexte plurilingue	12
1 La pratique orthophonique générale	12
2 Le plurilinguisme : notions théoriques générales	13
3 La pratique orthophonique en milieu plurilingue	14
II Les spécificités d'un contexte plurilingue : La Réunion	16
1 Situation linguistique.....	16
2 Spécificités sociolinguistiques	18
3 Spécificités culturelles	20
III La pratique orthophonique à La Réunion : essor et adaptation	21
1 Démographie orthophonique.....	21
2 Un manque de ressources constaté.....	22
3 Adaptations mises en place.....	23
PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES	25
I Problématique	26
II Hypothèse	26
PARTIE EXPERIMENTATION	27
I Enquête préalable	28
II Création du livret	29
1 Revue de littérature	29
2 Rencontre d'orthophonistes à la Réunion	29
3 Synthèse des entretiens	30
4 Construction du livret.....	31
III Participants	32
IV Evaluation du livret	34
1 Création de la grille d'évaluation	34

2	Transmission et évaluation.....	36
PRESENTATION DES RESULTATS.....		37
I	Introduction.....	38
II	Évaluation de la forme	38
1	Critère de lisibilité	39
2	Critère de clarté.....	39
3	Critère d’attrait et de présentation.....	40
4	Critère d’illustration des sujets	40
III	Evaluation du fond	40
1	Partie culturelle	41
2	Partie sociolinguistique	42
3	Partie linguistique.....	43
4	Informations pratiques.....	44
5	Bibliographie.....	45
6	Général	46
IV	Questions ouvertes	46
1	Ce livret vous semble utile pour des orthophonistes primo-arrivant(e)s ?	47
2	Apporteriez-vous des modifications au livret ? Si oui, lesquelles ?	47
3	Quel(s) autre(s) thème(s) aurai(ent) pu être traité(s) ?	47
4	Quel(s) thème(s) mériterai(ent) d’être plus abordé(s) ?.....	48
DISCUSSION DES RESULTATS.....		50
I	Validation de l’hypothèse générale.....	51
1	Les raisons de cette validation	51
2	Confrontation aux données de la littérature	51
II	Analyse des résultats	52
1	Comparaison des résultats	52
2	Ce qui ressort des résultats	53
III	Limites et perspectives de la recherche	57
1	Limites et biais.....	57
2	Perspectives et questions soulevées.....	58
CONCLUSION.....		60
REFERENCES.....		62
ANNEXES Partie 1		66
ANNEXE I : Enquête préalable Mars 2015		67

ANNEXE II : Réponses à l'enquête préalable	70
ANNEXE III : Synthèses des entretiens libres menés à La Réunion	73
Annexe IV : Grille d'évaluation du livret d'information	84
ANNEXE V : Recherche population	91
ANNEXE VI : Ensemble des réponses obtenues aux questions ouvertes dans l'évaluation du livret	92
ANNEXES Partie 2	95
TABLE DES ILLUSTRATIONS	126
LISTE DES TABLEAUX	127
TABLE DES MATIERES	128

SUMMARY

Creation and evaluation of an information booklet for speech therapist newcomers in the Reunion Island.

Further to the limits and shortage analysis that we could encounter as speech therapist in a multilingual situation like the Reunion Island, we have decided to create an information media about the practice of speech therapy on the island. We thought that it would be a useful tool for the newcomers requiring information.

We ventured the hypothesis that the creation of the booklet would meet the speech therapists Reunion Island requirements. Moreover, the booklet positive evaluation would prove the contents efficiency/ quality.

To create the information booklet, we made many researchs and readings and in the meantime, we also met some speech therapists who work in the Reunion Island. These steps helped us to design the booklet. Once the writing over, we started the drawing up of the evaluation grid. This grid enabled the evaluation of the shape as well as the content of the booklet. A group of eighteen speech therapists who worked on the island were selected to read and assess our information tool.

The results show that more than half of the population sample approved the information booklet, whether it be the shape part or the content part.

Through these results, our hypothesis is approved. Indeed, the participants judged that the booklet content meets the request for information of newcomers speech therapists.

So, this tool will be essential in speech therapy practice in the Reunion Island.

KEY-WORDS

Plurilingualism - Reunionese creole - information booklet - Reunion Island - speech therapists newcomers.

INTRODUCTION

L'une de nos missions principales en tant qu'orthophonistes est d'évaluer et de rééduquer le langage et la communication de nos patients. Pour cela, nous disposons d'un large panel d'outils qui nous permettent de distinguer notamment, ce qui relève de la pathologie ou non. Cependant, en présence de bilinguisme, et avec les outils existants, créés et étalonnés sur une population métropolitaine et monolingue, cette distinction n'est pas si simple. A La Réunion, ce problème se pose également avec un paysage linguistique où les frontières entre créole et français ne sont pas facilement décelables, sans pouvoir parler totalement de bilinguisme. C'est suite à ce constat et en réponse à des demandes insistantes de la Haute Autorité de Santé, que le besoin d'adapter des outils existants ou d'en créer de nouveaux est né. Nous avons donc souhaité nous inscrire dans cette suite et créer nous aussi, un outil adapté à la pratique orthophonique à La Réunion. Il ne s'agit pas de créer un outil d'évaluation mais un autre type d'outil, tout aussi pertinent.

C'est assez tôt dans notre cursus que nous avons commencé à nous intéresser au thème du multilinguisme et de l'orthophonie, qui sera un des axes majeurs de notre mémoire de recherche. En effet, dès la première année d'étude en école d'orthophonie, nous avons été sensibilisées à ce thème au travers du cours intitulé « Multilinguisme, multiculturalité et orthophonie », dispensée par Madame Sylvia Topouzkhian. Ce cours faisait état du recensement des langues dans le monde et des inégalités existant entre elles, puis abordait les concepts du bilinguisme et de plurilinguisme ainsi que le développement du langage chez l'enfant bilingue, pour finir sur l'évaluation orthophonique et la prise en soin de ce public. Ce cours nous a réellement posé question sur les limites de l'orthophonie actuelle et notamment concernant les aspects de l'évaluation et de la rééducation, dont les fondements, à l'origine de cette profession, sont issus d'un modèle monolingue.

Par ailleurs, l'une de nous, originaire de l'île de La Réunion a pu réaliser un stage sur place à la fin de la première année d'étude et a pu constater les limites que pouvait rencontrer la profession dans un contexte multilingue et les manques à combler. Nos premiers questionnements concernaient donc l'évaluation du langage à La Réunion : comment évaluer le langage de la manière la plus juste lorsque, les normes des bilans existants en orthophonie ne se rapportent qu'à une population monolingue française?

Après nous être entretenues au sujet de thèmes possibles pour notre mémoire, en rapport avec l'évaluation orthophonique à La Réunion avec Nadia Pichori, orthophoniste ayant réalisé une partie du réétalonnage de l'EVALO pour la Réunion, dans le cadre de son mémoire, celle-ci nous a fait émaner une demande des orthophonistes de l'île qui semblait assez générale : être davantage informé sur le contexte réunionnais au début de l'exercice professionnel sur l'île.

Nous nous sommes donc demandé, quelles seraient les informations nécessaires aux orthophonistes primo-arrivant(e)s sur l'île pour qu'ils puissent mieux comprendre et appréhender le contexte plurilingue réunionnais mais également pour qu'ils adaptent leur prise en soin en conséquence ?

C'est ainsi que nous avons effectué des recherches pour faire un état des lieux des ressources existantes au sujet de la pratique orthophonique à La Réunion. Nous avons d'abord constaté que, suite au réétalonnage de l'ELO (Evaluation du langage oral, Khomsi) sur une population réunionnaise, quelques mémoires s'étaient orientés vers

la réalisation d'étalonnages adaptés pour certains tests (Pichori 2013 ; Descamps et Guyon 2015), ou la création d'outils d'évaluation (Noël 2011 ; Meunier-Lesigne 2014). Mais ces supports, axés sur l'évaluation, restaient les seuls existants et du fait de leur récence, étaient encore peu connus.

Afin d'être confortées dans l'idée d'un réel besoin de formation et d'information, nous avons décidé d'interroger les orthophonistes qui exercent ou ont exercé sur l'île pour connaître leur intérêt quant à la création d'un outil d'information sur la pratique orthophonique à La Réunion, destiné aux primo-arrivant(e)s. Parmi les 122 personnes ayant répondu, 95% étaient en faveur de la création et de l'utilité d'un tel outil. Ceci a permis de confirmer qu'il existait bien une demande des orthophonistes exerçant à La Réunion et que la création de notre outil était pertinente.

C'est ainsi que notre projet de recherche a pu émerger. Nous nous sommes donc demandé si la création d'un livret d'information à destination des orthophonistes primo-arrivant(e)s à La Réunion et l'évaluation de sa forme et de son contenu, par les orthophonistes, seraient en mesure de répondre à la demande d'informations précédemment évoquée.

Nous aborderons ce travail en commençant par un état des lieux théorique de la pratique orthophonique en milieu plurilingue et définirons quelques concepts. Puis nous nous attarderons sur le contexte particulier du Département-Région d'Outre-Mer (DROM) de La Réunion, pour enfin présenter ce qui témoigne d'un essor et d'une évolution croissante de la pratique orthophonique à La Réunion.

Après avoir énoncé notre problématique et notre hypothèse générale, auxquelles notre étude devra répondre, nous exposerons la démarche méthodologique que nous avons suivie pour la réalisation de notre outil et son évaluation.

Les résultats obtenus au cours de notre expérimentation seront ensuite présentés et seront le support d'une discussion au cours de laquelle nous tenterons une interprétation en lien avec notre cadre théorique, sans oublier de mettre en évidence les limites et les apports de cette recherche.

Chapitre I

PARTIE THEORIQUE

I La pratique orthophonique dans un contexte plurilingue

1 La pratique orthophonique générale

1.1 Définition de l'orthophonie

L'orthophonie française est définie comme appartenant au champ de la médecine et de la santé : elle est reconnue comme profession de santé.

Ainsi, selon l'article L. 504-1 du Code de la santé : « est considéré comme exerçant la profession d'orthophoniste toute personne qui, non titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine, exécute habituellement des actes de rééducation constituant un traitement des anomalies de nature pathologique, de la voix, de la parole et du langage oral ou écrit hors la présence du médecin. ».

1.2 Quelles sont les compétences de l'orthophoniste ?

Depuis la création du métier d'orthophoniste, le décret de compétences relatif à la profession a été modifié et révisé à de nombreuses reprises pour finalement aboutir, à l'heure actuelle, à un champ de compétences riche et varié.

Le décret N° 2002-721 du 2 mai 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'orthophoniste, établit dans l'article 1^{er} que :

- ✓ L'orthophonie consiste à prévenir, à évaluer et à prendre en charge, aussi précocement que possible, par des actes de rééducation constituant un traitement, les troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, ainsi que les troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression ;
- ✓ L'orthophonie sert également à dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer ces fonctions.

L'orthophoniste va être confronté à des pathologies très diverses, c'est ce qui en fait un métier riche. De plus, l'orthophoniste dispose des compétences nécessaires à la rééducation de tout type de population : du nourrisson à la personne adulte ou vieillissante, en passant par l'enfant et l'adolescent.

1.3 Actes et pratique des orthophonistes

En 1969, les actes d'orthophonie sont intégrés à la Nomenclature générale des actes professionnels. De nombreuses révisions de la Nomenclature des actes d'orthophonie auront lieu jusqu'en 2002 pour finalement arriver à une nomenclature mieux définie et plus explicite.

Dans le décret N° 2002-721 du 2 mai 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'orthophoniste, l'article 3 développe l'ensemble des actes que l'orthophoniste est habilité à accomplir et qui se répartissent en trois grands domaines :

- ✓ les anomalies de l'expression orale ou écrit
- ✓ les pathologies oto-rhino-laryngologiques

✓ les pathologies neurologiques

Ce professionnel de santé dispose de deux possibilités d'exercice: le libéral où il travaille dans un cabinet privé, seul ou en groupe et le salariat, dans le secteur public ou privé, au sein de structures hospitalières ou spécialisées.

En amont de la rééducation, l'orthophoniste réalise un bilan orthophonique portant sur l'analyse du domaine de la plainte du patient ainsi que sur les différents éléments en lien. Cet acte orthophonique se fait sur prescription médicale. Par l'intermédiaire de ce bilan, l'orthophoniste pourra mettre en avant la nature des troubles, poser un diagnostic orthophonique et proposer ou non une rééducation.

Ainsi, l'orthophonie est « une prise en charge diversifiée "sur mesure", qui nécessite une approche personnalisée de manière à faire naître un besoin d'échange qui va contribuer à la richesse, au développement et à l'ancrage du langage de par son utilisation». (Kremer & Lederlé, 2012, p.38).

2 Le plurilinguisme : notions théoriques générales

Le plurilinguisme est un vaste domaine qui regroupe de nombreuses notions et définitions qui varient selon les courants théoriques et évoluent avec le temps. Tout d'abord nous aborderons la notion de bilinguisme qui est souvent citée pour le cas de La Réunion bien qu'il ne soit pas le plus approprié. Nous apporterons ensuite plus de précision sur la notion de plurilinguisme et enfin nous aborderons la diglossie, concept qui n'est plus d'actualité sur l'île mais qui a laissé des traces dans les représentations de la population.

2.1 Le bilinguisme

Le nombre abondant de définitions du phénomène de bilinguisme témoigne de sa complexité.

Bloomfield (cité par Coste, 2009), considère le bilinguisme comme la compétence de locuteur natif dans deux codes linguistiques. Cette définition qui traduit l'idée d'une maîtrise absolue des deux langues est la plus communément répandue bien qu'elle ne reflète pas la réalité.

Une autre définition très répandue serait celle de Macnamara (citée par Coste, 2009), qui définit le bilinguisme comme la compétence minimale dans une des quatre habiletés linguistiques que sont la compréhension et l'expression, à l'oral et à l'écrit.

Abdelilah-Bauer (2008) de son côté, décrit le bilinguisme comme une compétence communicative, mobilisée régulièrement dans des situations de la vie de tous les jours et non comme étant la maîtrise parfaite de deux langues.

Enfin à côté de ces définitions générales on retrouve dans la littérature (Bardyn & Martin, 2011) différentes formes de bilinguismes décrites différemment selon : l'âge d'acquisition, le statut des langues, les compétences dans chacune des deux langues, le style cognitif.

2.2 Le plurilinguisme

Selon Coste (2009), le bilinguisme n'apparaîtrait que comme un cas particulier de plurilinguisme et relèverait donc de la compétence plurilingue.

Selon le même auteur, la compétence plurilingue est généralement présentée comme déséquilibrée. Ainsi les capacités langagières peuvent varier d'une langue à l'autre. Une

langue pourra être mieux maîtrisée à l'oral qu'à l'écrit et inversement, ou encore les capacités de compréhension et d'expression ne seront pas les mêmes selon la langue.

D'autre part, la compétence plurilingue n'est pas la simple somme de compétences monolingues, elle est plurielle dans le sens où elle « autorise des combinaisons, des alternances codiques au cours d'un même message, des jeux sur plusieurs tableaux ». Le plurilingue possède un répertoire riche de variétés langagières dont il dispose et use comme il le souhaite.

L'expérience du plurilinguisme serait à même de renforcer les capacités d'apprentissage de l'individu et ses capacités à entrer en relation avec l'autre. Les compétences du plurilingue sont donc sans cesse en extension et ce dernier s'adapte en permanence à l'autre. C'est ce que souligne un auteur : « l'individu plurilingue met en œuvre certaines stratégies qui lui permettent de gérer le déséquilibre entre lui et son interlocuteur, en négociant avec celui-ci le sens et la forme des échanges ». (Coste, 2009, p.18).

2.3 La diglossie

Le concept de diglossie a été défini par Ferguson comme la « co-existence de deux systèmes linguistiques sur un même territoire, dont un système occupant, pour des raisons historiques, un statut socio-politique inférieur » (cité par Meunier & Lesigne, 2014, p.12). Ces deux langues distinguées d'un point de vue sociolinguistique, seraient génétiquement parentes et auraient des fonctions complémentaires. L'une est jugée prestigieuse et représente les fonctions nobles de la langue (la variété haute), et l'autre est utilisée pour des fonctions plus modestes telles que la communication dans la vie quotidienne (la variété basse).

La notion de diglossie a été reprise dans de nombreux écrits et s'est généralisée au point d'être citée dans « toutes les situations dans lesquelles deux ou plusieurs idiomes sont en usage » (Tabouret-Keller, 2006, p.111). Nous pouvons citer le cas du catalan et de l'espagnol en Espagne, du basque et du français en France ou plus largement du français et de l'anglais au Canada.

3 La pratique orthophonique en milieu plurilingue

3.1 La place de l'orthophoniste dans un contexte plurilingue

En tant qu'orthophoniste, le travail en situation plurilingue peut se faire soit avec des patients issus de l'immigration soit en exerçant hors France métropolitaine. Dans les deux cas, l'enjeu sera le même : permettre au patient en situation d'acquisition pathologique langagière de s'approprier harmonieusement deux ou plusieurs langues tout en l'aidant à manier les différents univers culturels auxquels il est confronté.

La question de la prise en charge orthophonique de patients en situation plurilingue peut se poser car les normes établies et applicables à des populations monolingues françaises ne sont plus effectives. Un des rôles principaux des orthophonistes est de détecter et d'évaluer un trouble du langage. En situation plurilingue, il est indispensable que ce professionnel de santé puisse « faire la part entre un retard d'acquisition d'une langue qui n'est pas la langue maternelle et des difficultés de langage qui relèvent d'un suivi orthophonique à visée thérapeutique » (Collot, 2007, p.72).

De plus, il n'a pas été établi de corrélation entre le bilinguisme et les troubles du langage rencontrés dans les populations en situation plurilingue par Di Meo et al. (cité par Bennabi Bensekhar et al. 2015) et il n'y a pas plus d'enfants plurilingues présentant des troubles spécifiques du langage par rapports aux enfants monolingues selon une étude menée par Kohl et al. (cité par Bennabi Bensekhar et al., 2015). Cependant, l'évaluation orthophonique classique dit le contraire par les résultats obtenus aux tests, montrant ainsi qu'elle n'est pas adaptée.

3.2 Une adaptation de l'évaluation nécessaire

On peut alors s'interroger sur l'évaluation du langage oral du patient ; quels changements doit-on effectuer afin d'évaluer de manière adaptée le patient en situation plurilingue ?

L'évaluation dans les deux systèmes linguistiques est indispensable selon Sanson (2007). En effet, cela pourrait apporter des informations sur le développement langagier du patient mais également permettre d'objectiver ou non un trouble spécifique du langage oral, que l'on pourra détecter par la présence de difficultés langagières dans les deux langues. Par ailleurs, les enfants bilingues « construisent leurs compétences linguistiques instrumentales plus lentement que les enfants monolingues » (Sanson, Serre & Moro, 2008, p.200). Il est donc important, si c'est vrai, d'en tenir compte durant l'évaluation du langage d'un jeune enfant.

Pour procéder à l'évaluation de l'enfant dans ses deux langues, certains orthophonistes vont avoir la possibilité de faire appel à un interprète qui les assistera durant l'évaluation. Il faudra également procéder à une évaluation qualitative car l'évaluation quantitative implique des normes non adaptées au système linguistique. Cette évaluation faite en présence de l'interprète va permettre de « dépister certaines altérations [...] dans une langue que l'orthophoniste ne connaît pas » (Sanson et al., 2008, p.199). Cependant, dans la pratique clinique et surtout en libéral, il est souvent difficile d'avoir à disposition ces professionnels. Ainsi, à défaut, l'orthophoniste peut se tourner vers un des membres de la famille du patient bilingue pour effectuer un travail d'interprétation similaire. Toutefois selon Rosenbaum (2006), le fait que cela puisse placer cette personne dans une position de témoin des difficultés de l'enfant constitue une limite à cette pratique. De plus, un membre de la famille peut manquer d'objectivité et vouloir davantage aider, constituant un biais supplémentaire à l'évaluation de l'enfant. Mais l'organisation de l'évaluation n'est pas la seule difficulté : en effet, le manque de tests et d'évaluations adaptés est également un problème.

Il existe aujourd'hui quelques adaptations de tests et des réétalonnages pour les orthophonistes exerçant hors France Métropolitaine et, d'autres tests complémentaires sont également en cours de création ou d'adaptation. Un outil a également été construit par l'équipe pluridisciplinaire de l'hôpital d'Avicenne, Rezzoug & Moro (cité par Camara, 2015) pour évaluer les patients issus de l'immigration. Cela permet aux orthophonistes d'avoir des données quantitatives fiables sur la compétence langagière du patient, afin de compléter leur évaluation qualitative du langage oral pour aboutir à un profil le plus complet possible.

L'évaluation qualitative semble être une bonne alternative en l'absence d'outils d'évaluation quantitative adaptés, dans le cas de patients en situation plurilingue, afin de donner le plus de détails possibles sur les caractéristiques de leur langage que ce soit dans l'une ou l'autre des langues. Elle ne se suffit toutefois pas à elle-même et c'est pourquoi, on observe la création d'outils spécifiques à cette population plurilingue depuis plusieurs années.

3.3. Comment penser la prise en charge de ces patients ?

Il sera indispensable pour l'orthophoniste de prendre en charge le patient en situation plurilingue dans sa globalité, avec son bilinguisme, sa pluralité culturelle et ce que cela implique. Selon Manteau (2001), il apparaît important, lorsque l'on travaille en situation bilingue ou plurilingue, d'associer les familles aux projets de rééducation, notamment en considérant « l'importance du maintien d'une pratique linguistique cohérente, à savoir continuer à parler la langue maternelle à son enfant, même si ce n'est pas la langue du pays d'accueil » (Sanson, 2010, p.53) et en échangeant avec elles au sujet de l'utilisation et des contextes des différentes langues dans la famille.

Comme Lefèbre (2008) le dit, l'orthophoniste doit avant tout valoriser la langue, la culture et les compétences familiales. Il doit mettre en lien les deux langues et cultures, et doit susciter si besoin l'intérêt de l'enfant pour la nouvelle langue.

Cependant, ces principes rééducatifs ne s'appliquent pas de la même façon à tous les milieux plurilingues. En effet, si l'on prend le cas de La Réunion, nous sommes face à un contexte où les deux langues coexistent (français et créole) et sont tellement proches et intriquées l'une dans l'autre qu'il est difficile de faire une distinction nette entre elles et ainsi de travailler avec les patients l'utilisation qu'ils ont de chacune des deux langues.

II Les spécificités d'un contexte plurilingue : La Réunion

1 Situation linguistique

1.1 Évolution des concepts linguistiques

1.1.1 La situation diglossique

La diglossie a longtemps permis de décrire la situation linguistique à La Réunion. Ainsi le français était considéré comme langue haute et le créole comme langue basse.

Marcellesi (cité par Bavoux, 2003) considère la diglossie comme un phénomène inscrit dans le temps, qui concerne la société et évoluerait obligatoirement avec le contact des langues. En effet la diglossie est instable et génère une situation conflictuelle car elle fonctionne sur une dichotomie français/créole qui exclue donc les formes variantes. Marcellesi et d'autres auteurs tels que Carayol et Chaudenson (cités par Bavoux, 2003), sont donc à la recherche d'un modèle théorique qui montrerait l'existence de ces formes variantes. Ils s'orientent alors vers le **modèle du continuum**.

1.1.2 Continuum et macrosystème interlectal

Il est avéré que les situations de plurilinguisme sont favorables aux phénomènes de combinaisons et d'alternances codiques (ou code-switching), autrement dit le locuteur alterne entre deux codes, deux langues et selon des règles d'alternance précises. Établir une frontière entre le créole et le français n'est donc pas simple et c'est ce que traduit Chaudenson (cité par Lesigne & Meunier, 2014) en apportant, avec le concept de continuum, celui de « mésolecte ». Ainsi les productions créoles regroupées sous le terme de mésolecte, se situent entre deux pôles, l'acrolecte qui est la variété la plus proche du français standard et le basilecte, variété la plus éloignée. D'un pôle à l'autre les différentes productions forment un continuum. Mais ce concept a ses limites puisqu'il postule

implicitement « une hiérarchisation des lectes, au profit de la forme standard » (Noël, 2015, p.142). Le locuteur viserait donc l'acrolecte mais ne l'atteindrait pas toujours, ce qui donnerait lieu aux formes mésolectales. Une question nous amène à rechercher un concept alternatif qui nous permettrait de mieux décrire la situation réunionnaise : « un locuteur produisant une forme mésolectale le fait-il toujours en visant une autre forme ? » (Noël, 2015, p.140).

C'est auprès de Prudent (cité par Noël, 2015) que nous trouvons le concept de macrosystème interlectal dans lequel l'interlecte représente l'ensemble des productions qui ne sont issues ni du modèle de l'acrolecte ni du basilecte. Ce concept est repris par Ledegen (2003) et Souprayen-Cavery (2010) pour le cas de l'île de La Réunion. Souprayen-Cavery (2010) fait le point sur la situation réunionnaise et note que la plupart des Réunionnais affirment ne parler que créole ou que français mais peu d'entre eux font état d'un mélange des deux, qui est pourtant très présent. Les locuteurs réunionnais alternent les codes et produisent parfois des énoncés n'appartenant ni au créole ni au français.

Il existerait donc une zone interlectale entre le créole et le français, représentant un ensemble de paroles non attribuables à la grammaire de l'une ou de l'autre langue. D'après Noël (2014), la zone interlectale ferait partie d'un macrosystème comprenant une gamme de variations engendrée par le contact des langues. Le locuteur réunionnais posséderait donc « une macrolangue ».

D'après une étude de corpus par Ledegen (2003) on observe également ce qu'on appelle « l'érosion basilectale », c'est-à-dire la perte de certaines formes créoles pour des formes ressemblant de plus en plus au français. Elle qualifie les productions analysées d'« interlectales ».

1.2 Particularités linguistiques du créole

Adelin et Lebon-Eyquem (2010) ont réalisé un état des lieux concernant différents aspects de la langue que sont le lexique, la phonologie et la morphosyntaxe. Dans chacun de ces domaines on retrouve des similitudes en créole et en français issues du contact des deux langues. Cependant, chacun possède aussi des différences qui en font bien deux langues distinctes.

Concernant le lexique (Adelin et Lebon-Eyquem, 2010, p.70), les différences peuvent être imputées à des changements de référent (terme « aubergine » remplacé par « bringèl »), des restrictions de sens (« boutik » en créole désigne un commerce d'alimentation principalement et « boutique » en français désigne un magasin au sens plus large) ou encore des généralisations (« plato » signifie en créole une étendue plane que ce soit avec une faible pente ou une forte pente et se situant en altitude et « plateau » en français désigne un terrain plat situé en altitude).

Dans le domaine de la phonologie, on observe des variations consonantiques et vocaliques. Ainsi ces sons qui varient, sont remplacés par d'autres sons proches. Voici deux exemples que proposent Adelin et Lebon-Eyquem (2010) :

- ✓ **[ch]** est remplacé par **[s]** dans [so] pour « chaud ».
- ✓ **[y]** est prononcé **[i]** comme dans [la vi] pour « la vue ».

D'autres phénomènes phonologiques peuvent modifier la forme du mot : le phénomène d'agglutination, l'effacement de segment, l'ajout d'une consonne ou d'une voyelle. Voici quelques exemples des mêmes auteurs :

- ✓ exemple d'agglutination (FR) l'arrosoir (CR) le larozoir.
- ✓ exemple d'effacement de segment (CR) krazé. (FR) écraser.
- ✓ exemple d'ajout d'une voyelle (CR) èspor. (FR) sport.

Quant à la morphosyntaxe, elle est fortement influencée par le phénomène de macrosystème interlectal abordé plus haut. Les productions des Réunionnais sont constituées de nombreux énoncés mélangés et d'alternances codiques. Ainsi la forme verbale, le groupe nominal, le genre et le nombre peuvent être produits tantôt en accord avec la norme du français ou celle du créole, tantôt en désaccord avec ces normes.

Selon Souprayen-Cavery (2010), les formes interlectales ne respectent pas plus la forme canonique des phrases créoles que celle des phrases françaises.

2 Spécificités sociolinguistiques

Selon Baylon (1991), la sociolinguistique traite en partie les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s) : tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel. Dans le cas de La Réunion, nous pouvons parler d'une sociolinguistique des contacts de langues.

2.1 Différentes représentations des langues

La situation sociolinguistique de La Réunion a longtemps été considérée comme étant diglossique, avec une langue « haute », le français, et une langue « basse », le créole. Depuis, les représentations de ces deux systèmes linguistiques ont connu une importante évolution et ne se restreignent plus seulement à cette opposition. En effet, pour Bavoux (2003), la personne parlant deux langues peut échapper à l'idéologie diglossique par ses attitudes, ses représentations et ainsi ne participe plus à sa perpétuation.

Aujourd'hui, pour Lebon-Eyquem (2008a), le français est encore considéré comme la langue de la réussite scolaire et professionnelle mais est jugé difficile à maîtriser alors que le créole est pour sa part, moins systématiquement mal perçu, cependant des avis négatifs subsistent. En effet, une partie de la population réunionnaise aura tendance, dans certains contextes, à désigner le créole comme élément responsable de l'illettrisme, des difficultés d'acquisition du français (Lebon-Eyquem, 2013). Ainsi les représentations linguistiques ne sont pas aussi tranchées qu'on a pu le décrire, elles sont intrinsèquement ambivalentes.

Lors de situations informelles, les Réunionnais se sentent libres d'utiliser l'un ou l'autre ou les deux codes de façon spontanée. Ces formes interlectales seront souvent employées au quotidien mais ne sont en aucun cas une illustration du manque de maîtrise des deux langues mais davantage, une représentation d'un nouveau moyen non standardisé de s'exprimer. Elles sont d'autant plus assumées qu'elles véhiculent une impression d'harmonie des cultures et des langues, idée beaucoup mise en avant par la société réunionnaise.

En revanche, dans les circonstances formelles, dans une administration par exemple, le français réapparaît comme langue à utiliser. L'emploi du créole ou de formes interlectales sera bien souvent stigmatisé car on estime que ce n'est pas leur place. Toutefois, s'est

installée depuis plusieurs années une volonté de placer le créole sur un pied d'égalité avec le français.

2.2 Revalorisation du créole mais persistance d'une institutionnalisation du français

Depuis une dizaine d'années, la volonté de revaloriser le créole est clairement visible à La Réunion. Reconnu officiellement en 2000 comme langue régionale, le créole perd progressivement son statut de langue dévalorisée et la Réunion assume davantage sa créolité (Lebon-Eyquem, 2013).

Dans cette optique, la charte « Lofis la Lang Kréol La Rényon » a été créée en 2006 afin de promouvoir et de valoriser le créole dans certaines communes de l'île avec notamment la mise en place de divers services (accueil, cérémonies, etc.) bilingues. De plus, Rispaill et Wharton (2003) évoquent la mise en place d'un enseignement du créole dans le système éducatif mais aussi la création du CAPES créole. Le créole se trouve valorisé cependant, il existe une dichotomie entre ces actions mises en place et la réalité de l'emploi du créole ou d'énoncés mixtes dans le milieu scolaire.

En effet, l'école est une institution où l'on se doit de suivre des normes établies : dans le cas de La Réunion, l'espace scolaire « véhicule une idéologie monolingue » (Lebon-Eyquem, 2013, p.14) où le français occupe la place majeure et où le créole est perçu comme répréhensible car il semble représenter un frein pour l'acquisition du français. Et il en est de même pour l'utilisation de formes mélangées par les élèves. Le fait de ne pas les légitimer peut provoquer une insécurité chez les jeunes locuteurs réunionnais.

De plus, il est attendu des élèves, le même niveau que leurs pairs de l'Hexagone du même âge, par rapport à la norme du français écrit. Ces notations métropolitaines apparaissent comme non appropriées dans ce contexte plurilingue où la cohabitation des deux langues génère une spécificité linguistique, un décalage par rapport à la norme monolingue. En effet, selon Lebon-Eyquem & Robert (cités par Lebon-Eyquem, 2013), les résultats obtenus ne soulignent qu'une maîtrise inégale du français et pointent du doigt les énoncés mixtes responsables des erreurs linguistiques des enfants sans montrer leurs capacités réelles.

Cette vision péjorative que porte l'école à l'emploi en classe des énoncés mélangés et du créole peut amener les parents et les enseignants à penser que les difficultés langagières sont dues à ces pratiques et que cela peut représenter un obstacle à la réussite scolaire des enfants.

2.3 Comment prendre en compte ces éléments dans la prise en charge orthophonique ?

Bien que s'exprimant en créole dans la majorité des cas, certaines personnes vont vouloir parler en français face à un professionnel de santé, l'orthophoniste dans le cas présent. En effet, il s'agit pour elles d'une rencontre formelle, la langue choisie sera alors le français. Elles ne sont pas forcément à l'aise pour exprimer leurs idées en français mais vont parfois persister à utiliser cette langue plutôt que le créole. Cette situation peut parfois conduire à des non-dits : de peur de ne pas arriver à formuler ce qu'elles veulent, certaines personnes vont s'abstenir de parler. En tant que professionnel de la communication et du langage, il peut être pertinent que l'orthophoniste leur propose de parler en créole s'ils le souhaitent,

s'ils se sentent plus à l'aise et plus à même d'exprimer leurs idées. Il faut cependant que le thérapeute se sente suffisamment à l'aise du point de vue de la compréhension.

De plus, pour certains parents réunionnais, aborder l'utilisation des langues sera complexe. Certains vont se rendre responsables des difficultés langagières rencontrées par leur enfant. Il s'agit de parents parlant majoritairement créole et n'ayant pas une maîtrise totale du français. Quelques familles, au contraire, dévalorisent ou interdisent le créole. Dans ce contexte plurilingue, il est essentiel que l'orthophoniste rassure et valorise les parents sur l'utilisation du français et du créole en fonction de leurs propres compétences linguistiques. Le bilinguisme étant une richesse, quelles que soient les langues, il est important de leur expliquer que le créole est une langue au même titre que le français et qu'ils peuvent le parler à la maison et aussi ailleurs, et vice versa pour l'emploi du français.

3 Spécificités culturelles

3.1 Histoire d'un métissage culturel

C'est à travers son histoire que La Réunion est devenue multiculturelle. Lebon-Eyquem (2007) propose de retracer cette histoire par périodes. L'île était donc inhabitée jusqu'au XVII^{ème} siècle puis, le peuplement s'est fait par vagues successives avec la colonisation française et l'arrivée d'esclaves venus d'Afrique, des Comores, d'Inde, de Madagascar et d'Asie. A La Réunion durant cette période de colonisation, il y a « une société avec des caractéristiques plurielles mais pas de société plurielle » (Médéa, 2003, p.3).

En 1848 l'esclavage est aboli et les flux migratoires diminuent fortement. Selon Médéa (2003), suite à l'abolition, il semble que l'ensemble des habitants de l'île d'origine afro-malgache, indienne et européenne, perdent leur identité originelle et leur culture, pour devenir des Réunionnais. De plus, pour Chane-Kune, la religion a été un « facteur d'unification d'ethnies différentes et un pilier de l'ordre social dans la société esclavagiste » (citée par Médéa, 2003, p.4) car le catholicisme a été introduit très tôt dans l'île et a été adopté par une grande partie de la population.

Un siècle plus tard La Réunion devient un département français et la France métropolitaine met en place le système scolaire et les institutions de l'Etat français.

La départementalisation apporte avec elle le mode de vie métropolitain et « les valeurs françaises s'intègrent donc logiquement dans le processus de la créolisation réunionnaise » (Médéa, 2003, p.5). C'est cette culture, qui va dominer à La Réunion tout en s'associant aux diverses origines transmises aux descendants des esclaves.

Si aujourd'hui est revendiquée une seule identité réunionnaise, il subsiste encore et depuis longtemps des sous-catégories que Chaudenson (1974) a pu distinguer ainsi : le groupe des Métropolitains, les « Petits Blancs » faisant référence aux descendants d'anciens colons ayant migré vers les hauts de l'île, les Indiens non musulmans, les Métis et autres individus de type africain ou malgache, les Chinois, les Indiens musulmans. On peut y ajouter depuis peu le groupe des Mahorais et des Comoriens installés à La Réunion.

3.2 L'orthophonie en milieu multiculturel réunionnais

Être orthophoniste dans un milieu multiculturel demande d'importantes capacités d'adaptations : aux représentations des patients, à la langue et la capacité d'ajuster les tests existants. Pour Lemaire et Lespinasse (2013) certains orthophonistes à La Réunion tentent

d'adapter le milieu à la profession en intervenant sur le comportement familial par exemple. Certains orthophonistes s'orientent donc vers des modèles théoriques en lien avec leur formation initiale. D'autres ont une volonté d'imprégnation de la culture créole à travers diverses lectures et formations. Cet accès à l'Autre, cette forme de créolisation constitue un outil de soin privilégié pour certains orthophonistes.

Pour confirmer cette idée d'imprégnation à la culture, Moro émet l'idée d'une co-construction en admettant que « pour penser, nous avons besoin de co-construire ensemble, d'échanger, de confronter nos perceptions à celles de l'autre. » (citée par Hiernard, 2014, p.36). L'orthophoniste a donc pour devoir de prendre en compte l'identité propre à chacun de ses patients et de proposer une prise en soin adaptée à chacun d'entre eux.

Prendre en compte cette identité, c'est prendre en compte tout ce qui concerne la culture de l'île. Il nous semble important de parler notamment de la place de la religion et du schéma familial à La Réunion.

Nous citons Chane-Kune précédemment, qui décrit la religion comme « un facteur d'unification » (citée par Médéa, 2003, p.4) à La Réunion, ce qui en fait quelque chose d'essentiel dans la vie des Réunionnais. C'est pourquoi le catholicisme, toujours très présent, ainsi que les autres religions et rituels sont à prendre en compte par l'orthophoniste pour faciliter l'alliance thérapeutique espérée (Lemaire & Lespinasse, 2013).

Le schéma familial à La Réunion, décrit par Wolff et Watin (2010), suit souvent le modèle de la famille élargie dans lequel on retrouve les parents et leurs enfants mais aussi les oncles, tantes, cousins et amis proches. L'orthophoniste doit alors comprendre dans quel environnement évolue son patient et établir un lien avec tous les accompagnants qu'il rencontrera au cours de la prise en soin du patient.

D'un point de vue plus général, Noël (2012) proposait l'idée de repenser la pratique orthophonique à La Réunion. Elle estimait que les orthophonistes évoluant dans un milieu créolophone avaient besoin d'un certain nombre de concepts théoriques afin de mieux appréhender la situation sociolinguistique réunionnaise : notamment qu'ils réussissent à s'approprier la notion de macrosystème interlectal, qu'ils aient davantage connaissance des spécificités du contexte et comment s'y adapter le plus possible.

III La pratique orthophonique à La Réunion : essor et adaptation

1 Démographie orthophonique

1.1 Population d'orthophonistes à La Réunion

Selon l'étude STATISS (Statistiques et Indicateurs de la Santé et du Social) Mayotte-Réunion 2014 par l'Agence Régionale de Santé de l'Océan Indien, le nombre d'orthophonistes à La Réunion au 1er janvier 2014, était de 418 sans compter les remplaçants. En dix ans, leur nombre a doublé, et la densité moyenne pour 100 000 habitants est de 50. La majorité (93% en 2014) exerce en libéral et il s'agit en très grande partie de femmes (96% en 2012). De plus, toujours selon l'ARS de l'Océan Indien, les orthophonistes exerçant sur l'île sont, pour la plupart, âgés de moins de 35 ans (68% en 2012).

1.2 Les remplacements

A cela s'ajoute, le turn over permanent des orthophonistes remplaçants. En effet, chaque année, de nombreuses orthophonistes viennent exercer à la Réunion momentanément pour un remplacement de quelques mois.

1.3 Disparité géographique

Enfin une importante disparité géographique est observée concernant le lieu d'exercice des orthophonistes. La zone Nord-Est est particulièrement sous-dotée avec une densité de 28 orthophonistes pour 100 000 habitants, tandis que la zone Sud-Ouest est surdotée avec plus de 50 orthophonistes pour 100 000 habitants. (ARS 2012).

2 Un manque de ressources constaté

Ces orthophonistes de plus en plus nombreux et nombreuses à La Réunion sont en majorité originaires de Métropole. Ainsi, lorsque Lemaire et Lespinasse (2013) les interrogent, ceux-ci reconnaissent rapidement être mal formés en Métropole lorsqu'ils se retrouvent confrontés à cette situation de plurilinguisme.

2.1 Manque de formations

Dans les entretiens de Lemaire et Lespinasse (2013) on peut lire que les formations nombreuses qui sont proposées à La Réunion sont les mêmes, du point de vue du contenu, que celles proposées en Métropole. Les formateurs qui interviennent ont des connaissances variables concernant le contexte linguistique et culturel de La Réunion, et ne l'abordent donc pas dans leur formation ou très peu. Les orthophonistes déplorent ce manque de formations spécifiques au contexte réunionnais alors qu'il existe des formations concernant les communautés mahoraise et comorienne.

Face à ce manque, certain(e)s orthophonistes interrogé(e)s par Lemaire et Lespinasse (2013) et qui souhaitent approfondir leurs connaissances de la langue et de la culture réunionnaise se tournent alors vers des formations de type universitaire. Les propositions de DU (Diplôme Universitaire) diffèrent selon les années mais on peut citer le DU « Illettrisme : lire, écrire, calculer en milieux créolophone » ou encore le DU Langues étrangères (Malgache ou Tamoul par exemple) et une licence « langue et culture régionales ».

2.2 Manque d'évaluations adaptées

En 2008 naît l'ERU 25 (Equipe de recherche Unadreo) qui a pour objectif le rééquilibrage de l'ELO (Evaluation du Langage Oral) de Khomsi, test de langage oral le plus utilisé à La Réunion (Mercier, 2012). Ce projet naît du constat de plusieurs difficultés au moment de l'évaluation. Premièrement, lors d'un bilan orthophonique standardisé, une seule langue est évaluée, le français, car il n'existe pas de test langagier en créole. De ce fait, l'évaluation « est donc d'emblée incomplète et faussée, puisqu'elle ne reflète qu'une partie des compétences linguistiques du patient » (Mercier, 2012, p.210). Dans le même sens, Abdelilah-Bauer (2008) affirme que les résultats obtenus à une évaluation de langage « monolingue » faite avec un enfant bilingue montreront un décalage significatif par rapport à la norme monolingue.

Une autre difficulté dont cette étude témoigne est la standardisation des tests qui, étalonnés en Métropole sur une population monolingue, ne correspond pas non plus à la réalité linguistique et culturelle de l'île.

Noël (2012) rebondit également sur cette difficulté que posent les tests étalonnés en Métropole. Selon elle, ces tests peuvent déboucher sur des sur-diagnostics (des « faux-positifs ») ou des sous-diagnostics (« faux-négatifs »). Ainsi un test de vocabulaire par exemple, n'évaluera que le niveau de lexique d'une des langues, le français. D'autre part, l'évaluation qualitative de toutes les langues n'est possible que si le professionnel possède les compétences linguistiques nécessaires car la présence d'un interprète est rare dans la réalité clinique.

Dans son mémoire, Noël (2012) fait un état des lieux concernant les orthophonistes et le créole. A la question « Ressentez-vous le besoin d'avoir des outils évaluant la langue créole ? » presque la moitié (48%) des orthophonistes exprime le besoin d'avoir des outils d'évaluation du créole.

Pichori (2013) a elle aussi soulevé la problématique de l'évaluation du langage dans un contexte où deux langues, le français et le créole, sont proches aux niveaux lexical, morphosyntaxique et phonologique et donc difficiles à distinguer l'une de l'autre. « Ces caractéristiques particulières complexifient l'évaluation et la pose de diagnostic orthophonique » (Pichori, 2013, p.6). Elle a donc émis l'hypothèse qu'un étalonnage spécifique des épreuves de l'EVALO 2-6 serait pertinent.

Meunier et Lesigne (2014) font le même constat que les précédents et lorsqu'elles diffusent un sondage aux orthophonistes de l'île, elles obtiennent un taux de 96% d'orthophonistes qui estiment que la création d'une batterie d'évaluation de l'aphasie à La Réunion est nécessaire.

3 Adaptations mises en place

Afin de pallier ce manque de ressources et de répondre aux besoins grandissants des orthophonistes exerçant à La Réunion, de nombreuses personnes ont travaillé ou travaillent encore pour proposer de nouveaux outils adaptés à la pratique orthophonique sur l'île.

3.1 Les réétalonnages

Pour le langage oral, l'ELO de Khomsi a été entièrement réétalonné par l'équipe de recherche UNADREO (ERU 25).

Un réétalonnage de six épreuves langagières de l'EVALO 2-6 a été fait par Pichori (2013) et à cela s'ajoutent six nouvelles épreuves réétalonnées par Descamps et Guyon (2015).

L'étalonnage réunionnais de CLéA (Communiquer, Lire, Ecrire pour Apprendre) pour les tranches d'âge de 3-4 ans et 4-5 ans devrait être disponible dans l'année à venir.

3.2 Les tests

Pour les publics aphasiques, le test Aphas'île (Meunier & Lesigne, 2014) a été créé au cours d'un mémoire. En s'inspirant des tests existants en Métropole, les étudiantes avaient proposé une adaptation. La passation de ce test se fait uniquement en français. Il a été adapté au niveau de la culture réunionnaise mais pas de la langue.

Le BÉOCLER® (Batterie d'Évaluation Orthophonique des Compétences Langagières des Enfants Réunionnais) est une batterie d'évaluation du langage oral, destinée aux enfants de la grande section à la fin du primaire, contextualisée culturellement et linguistiquement, et mise au point par Noël (2015).

3.3 Les autres outils

De plus, un questionnaire parental sur les usages linguistiques en contexte réunionnais a été adapté pour La Réunion par Noël (2011) afin d'apporter un autre type d'outil d'évaluation, approprié à la situation réunionnaise.

Enfin, l'objet de notre mémoire consiste en la création d'un support d'information à destination des orthophonistes primo-arrivant(e)s à La Réunion. Il vient ainsi compléter cet ensemble d'outils apportés à la pratique orthophonique. Contrairement aux autres, il s'inscrit davantage dans un but informatif que pratique. Mais il répond à une demande précise des orthophonistes exerçant sur l'île.

Chapitre II

PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

I Problématique

Selon l'ARS Océan Indien, le nombre d'orthophonistes qui viennent exercer à La Réunion augmente chaque année. Que ce soit pour un remplacement ou pour une installation, cette hausse de la population d'orthophonistes implique une nécessité d'évolution et d'adaptation de leur pratique professionnelle.

Parallèlement, le manque de formations et d'outils adaptés se fait également sentir. Lemaire et Lespinasse (2013) traduisent ce sentiment qu'ont certains orthophonistes de ne pas être suffisamment formés en Métropole, pour exercer en milieu de plurilinguisme. Bien que la création d'outils soit en plein essor, ceux-ci ne sont pas tous connus des orthophonistes primo-arrivants ou exerçant à La Réunion depuis quelques années. Il existe donc toujours un besoin d'outils d'évaluation et de matériel de rééducation adaptés au contexte réunionnais et une nécessité de les faire connaître.

De plus, Sanson (2010) a souligné à plusieurs reprises, la spécificité de la pratique orthophonique en milieu plurilingue. Il s'agit d'être le plus adapté possible en prenant le patient dans sa globalité linguistique et culturelle. Ainsi, des auteurs tels que Wolf et Watin (2010) et Chane-Kune (1993) nous décrivent La Réunion comme un lieu très diversifié culturellement et socialement. Toutefois, elle a de spécifique, par rapport aux autres contextes plurilingues, le fait que les langues parlées soient difficilement dissociables les unes des autres compliquant la prise en charge des difficultés langagières des patients. Ces informations sont très importantes pour les orthophonistes primo-arrivants qui ne sont pas natifs de l'île et qui doivent s'adapter à chacun de leur patient et prendre en compte les spécificités culturelles, linguistiques et sociolinguistiques de tous.

Face au nombre important d'orthophonistes primo-arrivants s'installant chaque année à La Réunion, nous nous sommes demandées quel outil pourrions-nous créer afin de les informer efficacement sur la pratique orthophonique particulière de l'île ?

II Hypothèse

Le contenu du support d'informations créé, regroupant des notions spécifiques à la pratique orthophonique à La Réunion, pourra répondre à la demande d'information des orthophonistes primo-arrivant(e)s, et son évaluation validera en majorité ce nouvel outil d'information.

Chapitre III

PARTIE EXPERIMENTATION

I Enquête préalable

Afin de valider ou exclure notre projet de création d'outil, nous avons mené une enquête préalable (voir Annexe I) en mars 2015, auprès d'orthophonistes exerçant ou ayant exercé à La Réunion. Notre objectif était principalement de connaître leurs attentes concernant la création d'un tel outil afin d'appréhender leur vision de l'orthophonie à La Réunion, et la pertinence des informations qu'il devrait contenir.

Nous avons donc diffusé un questionnaire en ligne via la mailing-list des orthophonistes de Lyon et le groupe « Les orthos de l'île de La Réunion » sur un réseau social. La population d'orthophonistes ayant accepté de répondre à ce questionnaire était diversifiée autant par sa durée d'exercice que par le lieu d'exercice à La Réunion. En revanche, pour ce qui est du lieu de début d'exercice, c'est la Métropole qui est majoritaire.

Pour répondre à ce questionnaire, les participants avaient un délai d'un mois (du 3 mars au 4 avril 2015), à la fin duquel nous avons obtenu un total de cent vingt-deux réponses.

Composé de onze questions, le questionnaire abordait des notions telles que les informations relatives à la pratique orthophonique à La Réunion dont les participants disposaient, comment ils avaient été informés, ou encore à quoi étaient reliées les difficultés auxquelles ils avaient pu être confrontés dans leur exercice professionnel sur l'île. Nous les avons également interrogés sur les principaux thèmes et éléments importants à faire apparaître dans le livret, avec notamment un questionnement sur les particularités linguistiques, culturelles et sociolinguistiques réunionnaises, que nous suggérions de traiter dans le livret. La majorité des participants était en accord avec ces propositions. Et, chacun a pu préciser par un commentaire libre, relatif à cette question, les sujets qui lui semblaient indispensables à aborder dans le livret et donc à transmettre aux orthophonistes primo-arrivant(e)s.

Conformément au Guide méthodologique à l'élaboration d'un document écrit d'information à l'intention des patients et des usagers du système de santé, établi par la Haute Autorité de Santé, il était essentiel de mettre en avant la pertinence de la demande ainsi que notre intention en tant que créatrices du support d'information.

Au terme de l'enquête préalable, la majorité des orthophonistes (98%) a répondu favorablement à la question « Pensez-vous qu'un livret d'informations pourrait être utile pour préparer son installation à la Réunion ? » (voir Annexe II) mettant ainsi en évidence l'existence d'un réel besoin d'informations sur la pratique orthophonique à La Réunion. De plus, les besoins en informations variant tout au long de l'exercice professionnel, l'information doit donc être adaptée à ceux-ci en fonction de la période dans laquelle se situent les orthophonistes. C'est pourquoi nous avons ciblé le début de l'exercice professionnel à La Réunion comme étant une période nécessitant des informations précises concernant les connaissances spécifiques à avoir au sujet de la pratique orthophonique sur l'île. Enfin, il n'existe pas de littérature sur ce thème spécifique mais plutôt sur certaines particularités de La Réunion de façon plus générale. Ces documents sont de bonne qualité et apportent des notions importantes mais certains sont parfois obsolètes et la recherche de l'ensemble des informations peut être longue et fastidieuse. La demande semble donc pertinente au vu de ces différents éléments.

Pour ce qui est de notre intention, nous avons tenté d'aider les orthophonistes primo-arrivant(e)s à avoir une meilleure appréhension de l'exercice orthophonique à La Réunion

grâce aux différentes informations apportées par le livret. Les intérêts de ce livret d'information sont multiples. En effet, il permet d'une part, d'avoir un support informatif sur lequel s'appuyer en cas d'interrogations au cours de la pratique. Et d'autre part, il permet à l'orthophoniste d'optimiser son temps de recherche de documentation, car les informations principales sont concentrées dans un même document.

II Création du livret

Toujours en se basant sur les notions du Guide méthodologique de la Haute Autorité de Santé, il nous fallait définir le contenu de notre document écrit d'information.

1 Revue de littérature

Il existe peu de littérature scientifique sur l'exercice orthophonique à La Réunion mais davantage de littérature sur la sociologie, l'ethnologie ou la linguistique réunionnaise. Plusieurs de ces documents sont accessibles aux orthophonistes et concernent certains sujets abordés dans le livret d'information ; il s'agit principalement d'articles, de mémoires de recherche et de quelques ouvrages. Certains auteurs abordent également les spécificités de la pratique orthophonique à La Réunion. Et c'est pourquoi nous avons construit notre livret d'informations comme une synthèse d'une grande partie des informations existantes à ce sujet, à l'aide d'une revue de littérature.

Nous nous sommes donc appuyées sur plusieurs auteurs pour déterminer les parties de notre livret. Concernant la langue sous son aspect linguistique, Adelin et Lebon-Eyquem (2010) ont été notre principale ressource pour traiter des phénomènes lexicaux, phonologiques et morphosyntaxiques. Par ailleurs, Chaudenson (1974) et Wolf et Watin (2010) ont été des supports dans le domaine de la sociologie abordant d'une part les différents groupes ethniques présents sur l'île, et d'autre part le schéma de la famille à La Réunion. Lebon-Eyquem (2011, 2013) a constitué une base solide dans le domaine de la sociolinguistique.

D'autre part, les travaux de Lemaire et Lespinasse (2012) et de Noël (2015) nous ont servi de socle pour aborder l'orthophonie à La Réunion. Ces lectures nous ont également servi d'appuis pour la conduite de nos entretiens avec les orthophonistes à La Réunion, sur les sujets que nous pensions voir abordés.

2 Rencontre d'orthophonistes à la Réunion

Toujours dans cette optique de définition du contenu de notre livret, nous avons, avant sa création, contacté les orthophonistes ayant participé au questionnaire préalable et qui avaient accepté de nous transmettre leur mail afin que nous puissions les recontacter par la suite. Nous leur avons exprimé notre souhait de les rencontrer pour des entretiens libres, en individuel ou en petits groupes afin de recueillir des informations plus précises sur ce qu'il serait intéressant de faire apparaître dans le livret à partir de leur expérience en tant qu'orthophoniste à La Réunion : quels sont les manques et les besoins lorsque l'on s'installe sur l'île ? quelles particularités ont-elles noté au début de leur exercice ?

Nous avons pu rencontrer huit orthophonistes de l'île qui exercent toutes sur des zones géographiques différentes : trois dans le Sud (Saint-Joseph et Saint-Pierre), une dans le Nord (Sainte-Clotilde), quatre dans l'Ouest (Le Port, L'Étang-Salé et Piton Saint-Leu). Nous

avons ainsi réalisé quatre entretiens individuels et un entretien de groupe avec quatre orthophonistes (voir Annexe III).

Au début de chaque entretien, nous avons donc à nouveau présenté le sujet de notre mémoire et notre objectif principal, à savoir, la création d'un support d'information pour les orthophonistes primo-arrivant(e)s sur l'île. Nous demandions ensuite aux orthophonistes de nous exprimer ce qui leur avait le plus manqué au début de leur pratique, en termes d'information principalement, et les éléments que nous devrions faire figurer dans le livret. Chaque orthophoniste a ainsi pu nous faire part de ses idées de façon libre, sans suivre un ordre précis. Puis dans un deuxième temps, nous leur présentions notre plan de livret afin qu'elles aient la possibilité de compléter leur propos par rapport aux parties que nous avons déterminées.

Les entretiens individuels se sont déroulés au cabinet respectif des orthophonistes et duraient entre une heure et une heure et demie. Pour l'entretien de groupe, nous nous sommes réunies dans le cabinet d'une des orthophonistes du groupe. Le déroulement de cet entretien différait des entretiens individuels car les quatre orthophonistes ont pu confronter leurs points de vue et leurs idées respectives et échanger autour des thèmes de discussion pour faire émerger des notions communes mais également des sujets propres à chacune.

A la fin de chaque entretien, une fois que les orthophonistes avaient abordé tout ce qu'elles souhaitaient, nous leur demandions de conclure en nous donnant les points leur semblant indispensables à traiter dans le livret.

3 Synthèse des entretiens

Ce qui est ressorti en majorité de nos entretiens ce sont tout d'abord, les difficultés rencontrées avec la langue. De manière générale il y a toujours une incompréhension entre la famille et l'orthophoniste mais parfois le vocabulaire spécifique, les variations phonologiques ou syntaxiques du créole peuvent être difficiles à comprendre. Le plus problématique reste les moments de bilans où les épreuves et les étalonnages ne sont souvent pas adaptés au contexte linguistique réunionnais car ils ont pour la plupart été réalisés auprès d'une population métropolitaine et monolingue. Ces éléments recueillis auprès des orthophonistes sont directement en lien avec la partie linguistique du livret où nous allons expliquer comment chaque élément linguistique diffère ou ressemble au français. De plus, nous avons également prévu d'aborder le thème des épreuves et étalonnages de bilan adaptés au contexte réunionnais.

Un autre thème souvent abordé est celui de la culture, des croyances et religions. Les orthophonistes notent qu'il est important de réussir à comprendre la culture ou les cultures propres au patient avant même de débiter la prise en charge, afin de pouvoir mieux appréhender son quotidien et l'approche qu'a la famille par rapport à la rééducation orthophonique. De plus, il apparaît comme essentiel d'accepter toutes formes de croyance, qui sont souvent une priorité dans la vie des Réunionnais. Les orthophonistes sont donc conscient(e)s de l'organisation particulière des séances de rééducation que cela requiert parfois.

Le schéma familial est également un sujet revenu à plusieurs reprises au cours des entretiens, les orthophonistes constatant une différence par rapport à ce qu'elles connaissent en Métropole. A La Réunion, la famille est plus élargie et l'entourage du patient peut être vaste, ce qui constitue un élément important à connaître pour un orthophoniste nouvellement

arrivé sur l'île, afin de prendre en compte tous les membres de la famille dans la prise en charge. Ces deux notions nous semblaient importantes, nous avons décidé de les faire apparaître dans notre partie culturelle.

Enfin, concernant la pratique orthophonique, certains orthophonistes suggèrent d'accueillir les parents en séance, et, dans certains cas, de faire de l'accompagnement familial pour découvrir ce qu'est l'orthophonie. Les tests et le matériel orthophoniques, sont pour la plupart, adaptés par les orthophonistes pour correspondre un maximum au contexte. Les diagnostics de pathologie du langage oral ou simplement de retard d'acquisition de la langue française sont difficiles à établir, les orthophonistes vont donc viser principalement une communication adaptée.

Pour terminer, deux orthophonistes rencontrées et ayant débuté il y a peu leur pratique, nous ont signalé le besoin d'être informées sur les démarches administratives pour s'installer à La Réunion. Cependant, en accord avec nos maîtres de mémoire, nous avons décidé de ne pas développer une partie à ce sujet dans le livret car nous nous éloignons de notre thème d'information principal : les spécificités de la pratique orthophonique à La Réunion. Nous avons cependant fait figurer des liens et contacts dans notre partie « Informations pratiques », afin que les orthophonistes puissent se renseigner sur les notions administratives.

D'autres sujets ont été abordés au cours de ces entretiens, et bien qu'intéressants, nous n'avons pas pu tous les traiter.

Une partie des orthophonistes rencontrées nous a parlé du rapport au jeu, particulier à La Réunion. En effet, d'après le témoignage de certaines d'entre elles, de nombreux parents n'ont pas pour habitude de jouer avec leur enfant, quel que soit le type de jeu. Ce constat a été fait à plusieurs reprises mais nous avons estimé que le seul témoignage de celui-ci, ne pouvant être appuyé par aucune source littéraire, ne serait pas recevable.

Par ailleurs, la demande de faire apparaître un lexique créole/français dans le livret est également revenue plusieurs fois. C'était une idée que nous avons exploré au début, mais il s'est avéré qu'il était difficile de faire une sélection courte de termes qui seraient susceptibles ou non d'être rencontrés par les orthophonistes primo-arrivant(e)s. Également, du fait de la grande similarité des deux langues, nous avons considéré que cela ne serait pas forcément un élément indispensable à faire figurer dans notre livret. Nous avons donc préféré renvoyer les lecteurs du livret à des ressources déjà existantes à ce sujet.

4 Construction du livret

Après avoir fait la synthèse de nos entretiens et de la littérature existante, nous nous sommes arrêtées sur un plan définitif de notre livret d'information. Ce dernier se divise donc en cinq parties sans compter l'introduction:

- ✓ Les particularités culturelles
- ✓ La situation sociolinguistique
- ✓ Les particularités linguistiques
- ✓ Informations pratiques
- ✓ Bibliographie

Ainsi, nous avons progressivement rédigé les différentes parties en collaboration avec nos deux maîtres de mémoire qui ont pu apporter de précieuses remarques et corrections. Après de nombreux échanges, modifications et relectures, nous avons abouti au texte définitif de ce support d'information. Une fois la structure du texte terminée, nous nous sommes intéressées à la mise en page du livret.

En s'aidant des conseils de rédaction et de présentation du Guide méthodologique de la Haute Autorité de Santé, nous avons fait le choix de mettre des couleurs dans notre document écrit d'information afin de le rendre plus attractif et qu'il donne davantage envie d'être lu. Nous avons donc attribué une couleur à chaque partie afin de bien séparer les sujets abordés. Nous avons également décidé de mettre en avant certaines informations par le biais d'encadrés ou de mise en gras du texte.

Toujours dans un travail de mise en page, nous avons inséré quelques illustrations dans le livret d'information. Certaines viennent illustrer les titres des grandes parties et les autres viennent en complément de certains paragraphes de la partie « Les particularités culturelles » pour illustrer nos propos. S'ajoutent également plusieurs tableaux dans la partie « Les particularités linguistiques » dans lesquels nous citons quelques exemples concrets de spécificités de la langue créole.

Nous avons également veillé à faire apparaître certaines notes de références dans le corps du texte afin de s'y référer dans les notes de bas de page. D'une part, ces notes permettent d'amener le lecteur à approfondir ses connaissances sur le sujet annoté s'il le souhaite, d'autre part, elles ont parfois servi à expliciter certains termes employés dans le livret.

Nous avons tenté de respecter la charte graphique et visuelle que détaille le Guide méthodologique à l'élaboration d'un document écrit d'information à destination des patients et des usagers du système de santé. En effet, nous avons respecté la dimension des caractères, l'espacement entre les lignes et les mots, indispensables à une bonne lisibilité.

Une des indications figurant dans le Guide méthodologique de la Haute Autorité de Santé était d'utiliser la forme directe, en s'adressant au public visé en employant le « vous » afin d'augmenter son intérêt. Nous avons donc appliqué ce conseil, en s'adressant directement aux orthophonistes primo-arrivant(e)s à plusieurs reprises dans le livret, dans une volonté de les inclure davantage et qu'ils puissent se projeter plus facilement dans leurs futures prises en charge sur l'île.

Enfin, après dix-sept versions, nous avons abouti à la version définitive de notre livret d'information à destination des orthophonistes primo-arrivant(e)s, composée de trente pages.

III Participants

Pour constituer notre population d'évaluateurs, nous avons tout d'abord recontacté les orthophonistes que nous avons rencontrées sur place dans le cadre de nos entretiens ou nos stages. Sur les dix orthophonistes contactées, six orthophonistes ayant participé aux entretiens et une orthophoniste rencontrée au cours d'un stage ont accepté d'évaluer notre livret.

Puis nous avons également envoyé un mail aux cinquante-quatre orthophonistes de l'enquête préalable qui nous avaient laissé leur adresse mail (voir Annexe V). Dix d'entre eux ont répondu à notre mail et accepté d'être évaluateurs de notre livret.

Dans le même temps, nous avons diffusé une annonce le 9 octobre 2015, sur le groupe des orthophonistes de La Réunion d'un réseau social, afin d'obtenir des réponses d'orthophonistes avec qui nous n'étions pas en contact et qui n'avaient pas forcément entendu parler de notre sujet de mémoire. Ainsi, après deux relances le 21 octobre et le 16 novembre 2015, dix-huit orthophonistes nous ont contacté suite à cette annonce.

Nous avons également reçu le mail d'une orthophoniste qui était intéressée pour évaluer notre livret et qui avait entendu parler de notre sujet via une collègue orthophoniste.

Pour pouvoir répondre à notre questionnaire d'évaluation du livret d'information, les participants devaient correspondre à certains critères que nous avons définis. Les critères d'inclusion étaient d'être orthophoniste et d'exercer à La Réunion depuis au moins un mois. Le seul critère d'exclusion était donc l'exercice professionnel à La Réunion depuis moins d'un mois. Les participants pouvaient donc être originaires de l'île comme de la Métropole et tous ont été obligatoirement formés dans un centre de formation d'orthophonie en Métropole, car il n'en existe pas à La Réunion.

Finalement, sur les trente-six orthophonistes ayant répondu positivement à notre sollicitation, seules dix-huit d'entre eux constituent l'échantillon final de population ayant répondu à la grille d'évaluation de notre livret. En effet, après deux relances à l'ensemble des trente-six orthophonistes et une prolongation de la date butoir d'envoi de la grille d'évaluation, nous avons obtenu les grilles d'évaluation remplies par dix-huit d'entre eux.

Nous avons établi un tableau récapitulatif des différents participants et des informations principales les concernant.

Tableau 1 – Présentation des participants.

Participants	Année du diplôme	Ville d'exercice	Durée d'exercice à La Réunion
Participant 1	2013	La Possession	5 ans 2 mois
Participant 2	1988	Piton Saint-Leu	25 ans
Participant 3	2013	Saint-Pierre	2 ans 5 mois
Participant 4	2009	Saint-Pierre	6 ans 3 mois
Participant 5	1996	Le Port	2 ans 6 mois
Participant 6	2010	Etang-Salé Les Hauts	1an 11 mois
Participant 7	2011	Saint-Joseph	3 ans
Participant 8	2010	Sainte-Suzanne	5 ans 2 mois

Participant 9	2007	Trois-Bassins	8 ans 2 mois
Participant 10	2009	Petite-Île	6 ans 4 mois
Participant 11	2010	Petite-Île	5 ans
Participant 12	2011	Le Tampon	2 ans 4 mois
Participant 13	2013	Etang-Salé	2 ans
Participant 14	2010	Sainte-Clotilde	5 ans 4 mois
Participant 15	2008	Etang-Saint-Leu	5 ans 3 mois
Participant 16	2010	Saint-Louis	4 ans 3 mois
Participant 17	2014	Saint-André	1 an 3 mois
Participant 18	2013	Trois-Bassins	1 an

IV Evaluation du livret

1 Création de la grille d'évaluation

Pour créer notre grille d'évaluation, nous nous sommes inspirées des prérogatives tirées du Guide méthodologique de la Haute Autorité de Santé concernant la création d'un document d'information à destination des patients et des professionnels de santé, qui avaient déjà été notre support pour la création du livret. Nous avons choisi de diviser notre questionnaire en deux parties principales: évaluation de la forme et évaluation du fond du livret. A cela s'ajoute, une partie mineure de questions plus générales (voir Annexe IV).

Dans la partie traitant de la forme, nous avons proposé des items concernant la lisibilité, la clarté, l'attrait du livret et l'illustration des sujets. Pour chaque item, plusieurs questions fermées étaient proposées. L'évaluation de la forme comporte seize questions au total.

Concernant le fond, nous avons souhaité évaluer la pertinence des informations, l'accessibilité des informations (facilité de compréhension) et l'apport par rapport aux sources existantes. Nous avons fait le choix d'évaluer ces trois notions pour chaque partie du livret ainsi que pour la partie sur les informations pratiques, indépendamment les unes des autres. Ainsi huit questions étaient proposées pour chacune des parties du livret. Nous obtenons ainsi un total de trente-deux questions pour l'ensemble de l'évaluation du fond.

Enfin, nous avons ajouté une troisième partie à la grille d'évaluation, qui avait pour objectif d'évaluer certains aspects plus généraux que sont les références citées, la cohérence du plan du livret et le mode de transmission choisi. Pour cela, nous avons proposé cinq questions à traiter aux participants. Et s'ajoutent également deux questions sur la bibliographie.

Ces trois parties constituant notre grille d'évaluation ont permis d'évaluer le livret grâce au principe de l'échelle de Likert. Il s'agit d'une échelle de jugement comprenant entre 4 à 7 degrés et par laquelle le sujet donne son degré d'accord ou de désaccord par rapport à une affirmation donnée. Lorsque l'échelle est impaire, le degré central permet de n'exprimer aucun avis, de rester relativement neutre.

Nous avons fait le choix de cette échelle pour obtenir un maximum de précision dans les réponses, ce qui n'aurait pas été possible en offrant seulement la possibilité du oui/non. Cette échelle nous a donc permis de dégager différents degrés d'opinions de la part des sujets et surtout d'identifier rapidement les domaines du livret qui étaient satisfaisants, ou au contraire ceux qui nécessitaient des améliorations.

Nous avons donc proposé cinquante-cinq questions de type fermé, avec pour chacune, cinq réponses possibles qui étaient les suivantes : très satisfaisant, satisfaisant, plutôt correct, insuffisant, pas du tout. L'évaluateur n'avait qu'un seul choix possible pour chaque question. Comme expliqué précédemment, dans le choix d'une échelle impaire, le degré central, exprimé par « plutôt correct », correspond à un avis neutre tandis que les deux items le précédant « très satisfaisant » et « satisfaisant » expriment une opinion plutôt positive et que les deux items le succédant « insuffisant » et « pas du tout » vont orienter davantage vers un avis plus négatif.

A la suite de l'évaluation a eu lieu le recueil des résultats, et c'est à ce moment que nous avons transformé chacune des cinq propositions en un nombre de points prédéterminé. Le nombre de points suit l'ordre décroissant en partant du terme qualificatif le plus positif au plus négatif. Ainsi les correspondances de points sont les suivantes :

- ✓ Très satisfaisant : 4 points
- ✓ Satisfaisant : 3 points
- ✓ Plutôt correct : 2 points
- ✓ Insuffisant : 1 point
- ✓ Pas du tout : 0 point

Ces points ont été comptabilisés de différentes manières afin d'être exploitables au moment de l'analyse des résultats. Nous avons ainsi fait une moyenne des réponses obtenues pour chaque question et pour chaque évaluateur sur l'ensemble de la grille d'évaluation. Ces moyennes nous ont permis de voir rapidement si un item particulier avait été jugé majoritairement favorable ou non ou si un participant donnait un avis global positif ou négatif du livret d'information

Parallèlement à cette évaluation quantitative nous avons proposé aux participants, une évaluation qualitative. Nous leur avons laissé la possibilité de laisser un commentaire à chaque fin d'item et nous leur avons posé quatre questions ouvertes en fin d'évaluation :

-
- ✓ Quel(s) thème(s) mériteraient d'être plus abordé(s) ?
 - ✓ Quel(s) autre(s) thème(s) auraient pu être traité(s) ?
 - ✓ Apporteriez-vous des modifications au livret ? si oui, lesquelles ?
 - ✓ Ce livret vous semble-t-il utile pour des orthophonistes primo-arrivant(e)s ?

2 Transmission et évaluation

Une fois que notre grille a été validée par notre maître de mémoire et notre livret terminé, nous avons transmis ces deux supports à notre échantillon de population, soit aux trente-six orthophonistes qui avaient accepté de participer à cette évaluation. Nous avons donc envoyé le livret ainsi que sa grille d'évaluation, le 20 novembre 2015 par mail. Le protocole que nous avons établi et expliqué aux participants était la lecture du livret d'information de trente pages puis l'évaluation de celui-ci grâce à la grille.

La première date butoir pour la fin de réception des grilles d'évaluation complétées a été fixée au 9 décembre 2015. Puis, face à un nombre insuffisant de réponses nous avons prolongé cette date au 19 décembre en envoyant un premier message de rappel le 11 décembre. Enfin, nous avons envoyé un dernier message de relance le 16 décembre. Ainsi, le 19 décembre, nous avons obtenu dix-huit réponses à notre évaluation.

Chapitre IV

PRESENTATION DES RESULTATS

I Introduction

Pour procéder à l'évaluation quantitative du livret, nous avons utilisé l'échelle de Likert. Nous avons pris la décision de lui faire comporter ici, cinq choix de réponses possibles pour permettre à l'évaluateur d'exprimer au mieux son avis. Chacune des cinq propositions correspond ainsi à un nombre de points qui lui sont propres, le critère le plus satisfaisant donnant un nombre de quatre points, le critère le moins satisfaisant donnant zéro point :

- ✓ 4: Très satisfaisant
- ✓ 3: Satisfaisant
- ✓ 2: Plutôt correct
- ✓ 1: Insuffisant
- ✓ 0: Pas du tout

Pour compléter cette évaluation quantitative, nous avons procédé à une évaluation qualitative du livret à travers des questions ciblées et des commentaires libres. Ces deux types d'évaluation seront articulés ensemble pour chaque partie du livret.

Nous avons estimé qu'un évaluateur satisfait obtiendrait une moyenne de points supérieure ou égale à 3 pour l'ensemble des réponses attribuées au questionnaire. Pour chaque question, nous avons estimé qu'elle serait validé lorsqu'une majorité des sujets, c'est-à-dire plus de 50%, obtiendrait une moyenne supérieure à 3 points. De la même manière, pour qu'un critère, comprenant plusieurs questions, soit validé, la moyenne des points attribuée doit être supérieure ou égale à 3 points. Idem pour valider une partie entière. L'idéal serait qu'au moins 75% des 18 évaluateurs obtiennent une moyenne de plus de 3 points. Cela représenterait un critère de validité supérieure.

II Évaluation de la forme

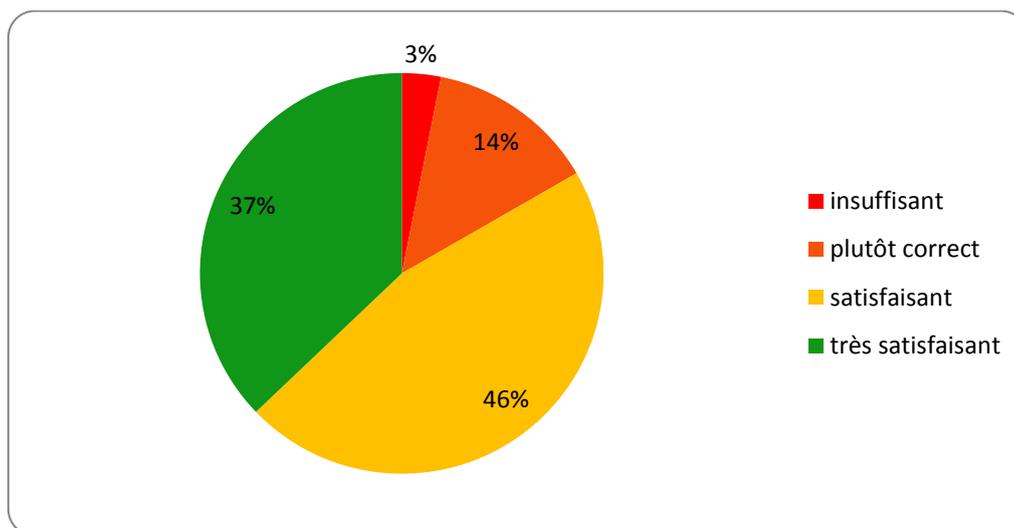


Figure 1 - Pourcentage de réponses obtenues à l'évaluation de la forme

La moyenne globale obtenue pour l'évaluation de la forme est de 3,1. D'autre part, 66% des sujets ont obtenu une moyenne de points supérieure à 3 en répondant à l'évaluation de cette partie. De cette façon, nous considérons que cette partie du livret a été validée.

1 Critère de lisibilité

Sur l'ensemble des sept questions, la moyenne de points obtenue est de 3,35. Plus de 83% des sujets ont obtenu une moyenne comprise entre 3 et 4 points. D'après le critère de validité cette partie est donc validée.

Les commentaires allant dans ce sens font état d'une « forme du livret tout à fait correcte » et apprécient « le jeu des couleurs par partie [qui] est pertinent ». Cela permettrait, toujours d'après les commentaires des sujets, de « distinguer facilement les diverses sortes d'informations ». Ainsi, « le livret se lit facilement ».

En contrepartie, le pourcentage, certes faible, d'« insuffisant » attribué à ce critère peut s'expliquer par quelques éléments qui ont pu gêner la lecture du livret à savoir « la couleur vert clair des « informations pratiques » » ou encore le fait qu'il y ait « beaucoup de texte ». Cependant un autre évaluateur a « beaucoup apprécié les couleurs choisies, ainsi que les motifs élégants et simples qui accompagnent chaque page ».

Enfin, une remarque importante a été faite concernant un détail de mise en page à améliorer. En effet « il y a parfois une marge importante laissée en haut de page, [...] et la réduire permettrait d'aérer encore plus les paragraphes, pour plus de lisibilité ».

2 Critère de clarté

Cinq questions ont permis aux sujets d'évaluer la clarté du livret. La moyenne pour cette partie est de 3,2 et plus de 72% des sujets ont en moyenne attribué une note égale ou supérieure à 3, ce qui permet de valider cet aspect du livret.

Plusieurs sujets confirment clairement la présence de cette caractéristique dans le livret et affirment que le « livret [est] très clair et aéré, [et qu'il est] agréable à regarder ».

Un peu plus de 13% des évaluateurs ont choisi d'attribuer une note entre 1 et 2 ce qui correspond aux appréciations « insuffisant » et « plutôt correct ».

Ainsi, trois sujets ont évoqué plusieurs choses concernant le fait de faire ressortir certaines informations. Tout d'abord les différents encadrements présents dans le livret (encadrement par une couleur de fond et encadrement par un trait rouge) ont été source d'interrogations : dans les encadrés en fond « est-ce pertinent d'y noter les exemples ? ». Pour l'encadré rouge, un des sujets a cherché à savoir s'il faisait ressortir des éléments importants ou plutôt des éléments plus anecdotiques.

Un autre participant a émis l'idée de faire ressortir « certains éléments récapitulatifs et concrets [sous forme de] liste pour plus d'efficacité », ce qui a été rejoint par un autre sujet suggérant de faire « ressortir plus clairement les informations [...] les plus pertinentes concernant la facilitation de l'exercice orthophonique à la Réunion ».

Concernant le sommaire, un des orthophonistes précise « qu'il est un peu long, [ce qui] décourage un peu de lire l'ensemble. L'avantage est qu'il est très détaillé, donc très pratique pour une recherche précise ». Il n'y aurait donc pas de problème concernant la clarté de celui-ci.

3 Critère d'attrait et de présentation

La moyenne globale pour le critère « Attrait et présentation » du livret, qui était composé de deux questions, est de 3,05. De plus, plus de 75% des participants ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 3. Nous pouvons donc considérer ce critère comme validé.

L'évaluation qualitative rejoint ce résultat avec les commentaires des participants jugeant la « présentation satisfaisante », « le livret donne envie d'être lu et se lit d'ailleurs facilement ». Une participante explique également que « les petits encarts en créole sont très sympas et bien choisis ».

D'autre part, nous pouvons relever, que 5% des participants ont jugé le contenu de cette partie « insuffisant ». Cela se retrouve dans les commentaires de cinq participants, avec le caractère très complet du livret toutefois nuancé du fait qu'il soit trop long : « Je trouve le livret un peu long mais très complet. », « Je m'attendais à un livret beaucoup plus concis. Votre travail de recherche est remarquable, mais je trouve que la masse d'informations retranscrite pourrait perdre les primo-arrivants et donner l'impression que la situation linguistique et orthophonique à la Réunion est très différente de la métropole ». D'autres ont finalement changé d'avis : « Au début j'ai eu peur que ce soit long en voyant le sommaire et le nombre de pages » et « certaines parties sont denses mais ce n'est pas gênant ».

Un participant nous propose d' « envisager 2 formats ou un résumé de chaque partie avec les points principaux ».

4 Critère d'illustration des sujets

55% des participants ont eu une moyenne supérieure ou égale à 3. Également, si l'on fait la moyenne des deux questions, on obtient 2,53. Ainsi, nos conditions de validité ne sont pas remplies, le critère « Illustration des sujets » n'est donc pas validé par les résultats obtenus.

11% des évaluateurs ont estimé que le développement de ce critère était « insuffisant ». Ces résultats transparaissent dans la partie qualitative de l'évaluation. En effet, d'après certains commentaires : « le dessin du bonhomme est étrange », « il manquerait peut-être plus d'illustrations pour le rendre plus attractif », ou « pour illustrer la diversité culturelle, une photo de classe aurait peut-être eu sa place. ». C'est ce que confirme un des sujets selon qui « quelques photos/images de la diversité réunionnaise rendrait le livret plus attractif. »

III Evaluation du fond

Chacune des parties a été évaluée selon trois critères : la pertinence des informations, la compréhension et l'apport par rapport aux sources existantes.

1 Partie culturelle

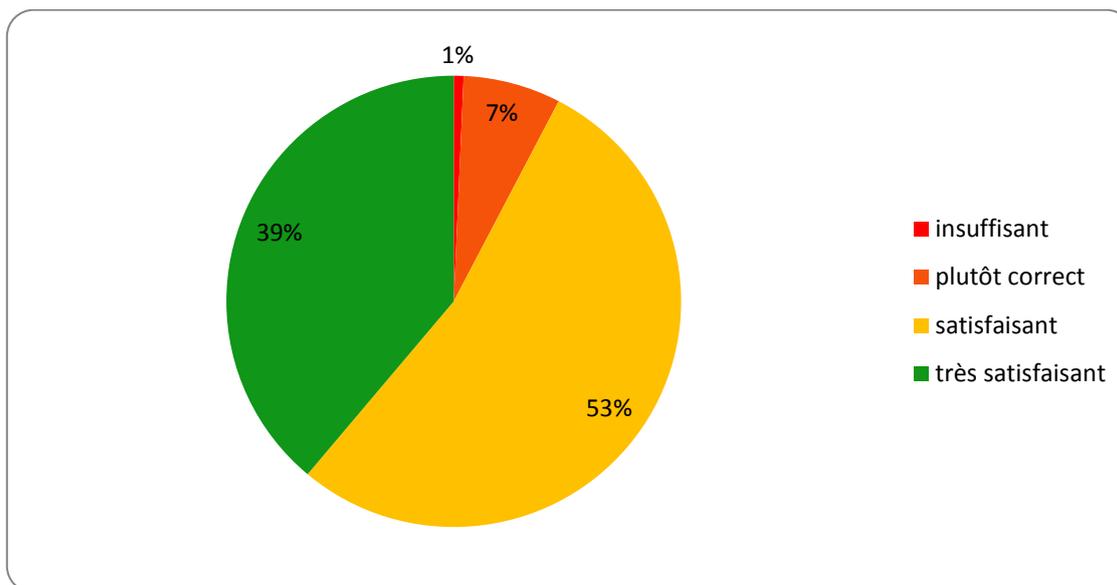


Figure 2 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie culturelle

En faisant la somme des moyennes obtenues sur l'ensemble de cette partie, on obtient une moyenne globale de 3,36 points. 92 % des participants ont eu une moyenne supérieure ou égale à 3. Le fond de la partie culturelle est donc validé dans sa totalité car nos conditions de validité sont toutes les deux respectées.

La pertinence des informations de la partie culturelle obtient une moyenne globale de 3,47, permettant ainsi de valider ce critère. La validité de ces résultats quantitatifs est retrouvée en majorité dans l'aspect qualitatif, à travers les commentaires des participants. Les participants disent de cette partie que « c'est représentatif », « pertinent », que cela « reflète très bien la réalité culturelle de la réunion ». D'après plusieurs d'entre eux « Les informations sont très pertinentes et nécessaires pour s'adapter aux patients », et « les explications décrivent bien la situation ».

Il en va de même pour le critère de compréhension qui est validé par une moyenne de 3,35. D'un point de vue qualitatif, on peut retenir qu'« étant donné la population visée, le niveau de vulgarisation est très adapté ».

Enfin, la moyenne obtenue pour l'apport par rapport aux sources existantes est de 3,20. Ce critère est donc lui aussi validé. Cela est également mis en exergue dans les commentaires : « J'ai appris des choses, ça permet de bien replacer le contexte », « l'apport d'infos pour des primo-arrivantes est suffisant et super, tout en précisant bien qu'il existe toujours des nuances et des exceptions ». Le faible pourcentage d'« insuffisant » obtenu pour la partie culturelle, concerne ce critère particulièrement.

D'autres participants suggèrent dans leurs commentaires quelques modifications à apporter. L'un d'eux émet l'idée qu'il « pourrait être intéressant de résumer les points les plus importants en fin de paragraphe », un autre suggère de « nuancer certaines formulations » tandis qu'un autre n'est « pas tout à fait d'accord pour dire que "les personnes âgées" s'expriment plus en créole que des personnes plus jeunes ».

Un sujet estime le contenu de cette partie « trop fourni ». Un autre encore, nous propose d'approfondir certains aspects de cette partie citant « un mémoire qui a été réalisé en 2012 ou 2013 où les représentations de la maladie à la réunion ont été abordées ».

De manière plus générale, les participants évaluent cette partie culturelle comme un « très bon ensemble », « une bonne synthèse de la culture à la Réunion » et de plus, « ça évite de piocher des infos dans plusieurs livres ».

2 Partie sociolinguistique

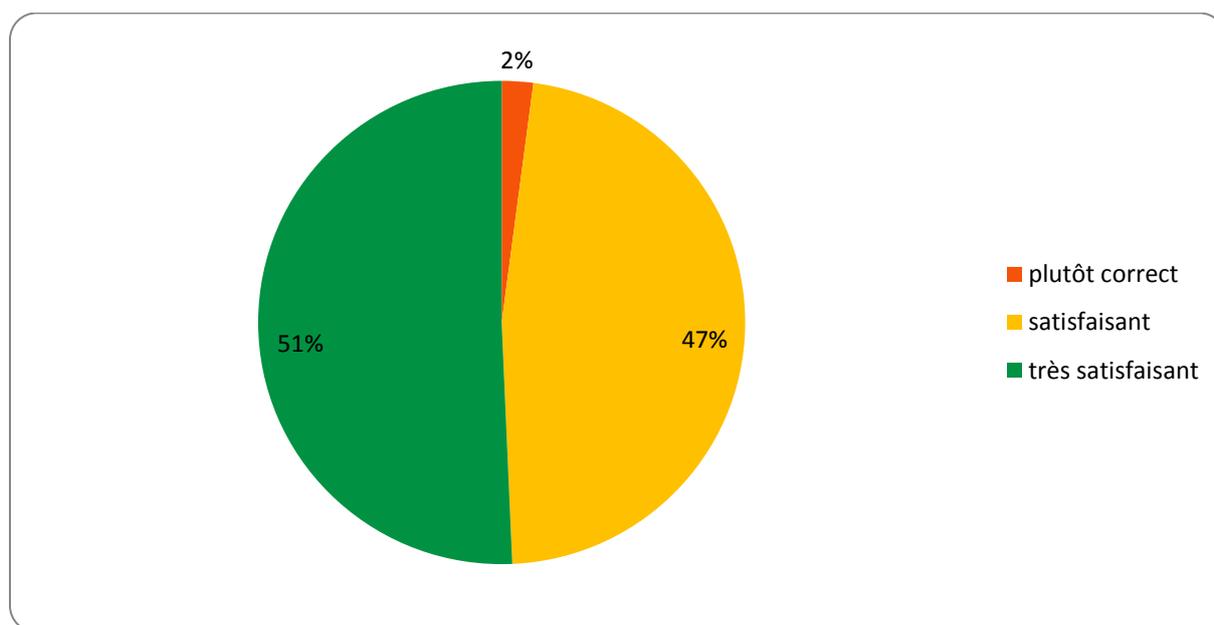


Figure 3 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie sociolinguistique

La somme des différentes moyennes nous permet d'obtenir 3,52 de moyenne pour l'évaluation du fond de la partie sociolinguistique, validant ainsi l'ensemble. L'autre condition de validité est également remplie car 98% des participants ont une moyenne supérieure ou égale à 3.

La moyenne obtenue pour la pertinence des informations de cette partie est de 3,67. Deux participants mettent en avant la pertinence de notions qu'ils ont ciblées : « intéressante la notion d'interlecte », « Je trouve le paragraphe sur le vécu à l'école très pertinent ». Un autre commentaire vient appuyer la pertinence des informations. Selon le participant, c'est une « partie intéressante » et « il est important [...] de comprendre que le créole a une histoire, qu'il y a des enjeux derrière, de comprendre aussi que l'enfant réunionnais est quasiment toujours exposé au créole ou à des formes de langue mixte ».

Pour le critère de compréhension, la moyenne est de 3,45. Et, l'apport par rapport aux sources existantes obtient une moyenne de 3,41. Les commentaires des participants ne sont pas orientés vers ces deux critères.

Les commentaires plus partagés soulignent le fait que ce soit « trop long » ou « très axé sur les prises en charge enfants, moins sur celles avec les adultes ».

Enfin, certains sujets suggèrent des compléments d'informations déclarant qu'« un élément ne paraît pas trop ressortir c'est notre positionnement en séance [...] : j'estime personnellement que souvent les enfants n'ont pas saisi ces différences de langue et qu'ils

ne s'adaptent donc pas à ce qu'on peut attendre d'eux ». Un autre participant nous propose pour les formes mixtes, mélangées « d'ajouter des exemples de production de ce type ».

Les commentaires des participants, rentrant dans l'évaluation qualitative de cette partie, sont en accord avec les résultats quantitatifs obtenus. En effet, cette partie est jugée comme étant un « bon résumé qui s'adapte à toutes les régions de l'île, dans les Hauts comme dans les Bas ». Un participant précise également que « ce sera un gain de temps formidable que d'avoir ces informations dès le début de l'exercice à la Réunion ».

3 Partie linguistique

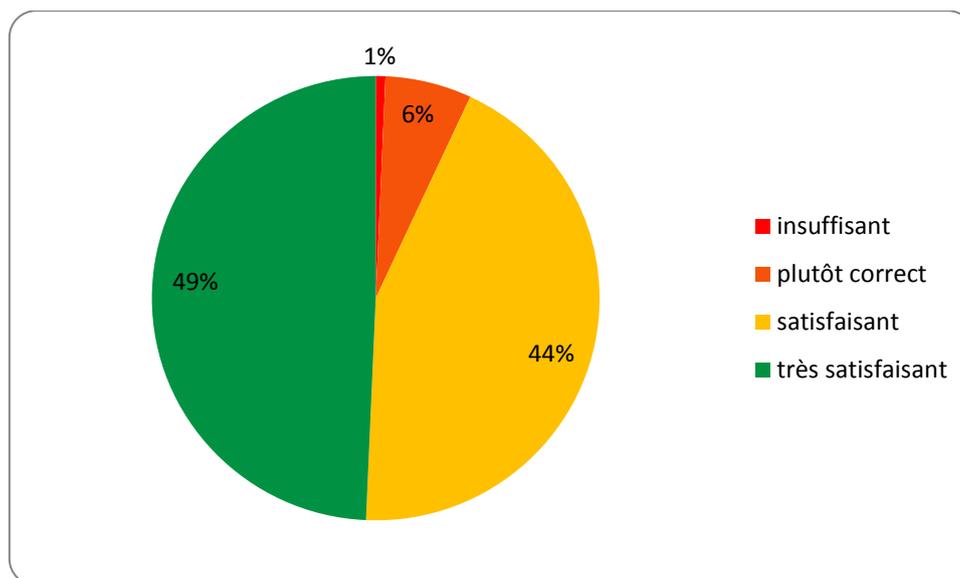


Figure 4 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie linguistique

L'évaluation de cette partie donne une moyenne globale de 3,4 points. 78% des sujets ayant répondu ont une moyenne de points égale ou supérieure à 3. Les conditions sont donc réunies pour affirmer que cette partie a été validée.

De plus les commentaires semblent confirmer la pertinence des informations, un des points évalués dans cette partie et ayant quantitativement une moyenne de 3.5 points. Les commentaires de certains évaluateurs mentionnent les termes « indispensable » ou « primordiale » pour qualifier cette partie et les informations qu'elle contient. Elle permettrait selon ces derniers, d'éviter « de nombreux écueils » en arrivant à La Réunion et de gagner du temps car comme en témoigne un des orthophonistes, « c'est ce volet qui m'a posé le plus de questions tout de suite et qui m'a pris le plus de temps à éclaircir ».

Concernant la compréhension, en général, de cette partie dont la moyenne de points est de 3.3, deux commentaires en font état. Un participant évoque le fait de ne pas avoir compris un passage, la seconde affirme que « la vulgarisation est très adaptée et s'est rappelé tous les termes "techniques" en relisant le livret ».

Un autre commentaire vient appuyer le fait qu'il y ait bien un apport d'informations nouvelles, validé quantitativement par une moyenne de 3.4 points, puisque cette partie permettrait pour certains « de mettre de la théorie sur les particularités observées sur le terrain » ou encore concernant la partie morphosyntaxe, de faire « un pense-bête à l'arrivée ». Toutefois, un participant, a attribué la note 1, soit « insuffisant » pour ce critère.

Deux suggestions nous ont été faites à travers les commentaires libres. D'une part, il faudrait peut-être expliquer davantage ce qui est fait en séance, ceci permettrait de comprendre certaines erreurs et de faire le lien avec les difficultés à l'écrit. D'autre part, dans la partie morphosyntaxe, tous les temps verbaux n'ont pas été décrits et cela a été souligné dans un commentaire qui soulève l'absence de deux marqueurs, estimés présents souvent dans les énoncés des réunionnais.

Les seuls points négatifs relevés sont la longueur, d'après un évaluateur cette partie est trop longue, et une erreur de transcription dans l'un des tableaux de cette partie (son [z] transcrit [g]).

4 Informations pratiques

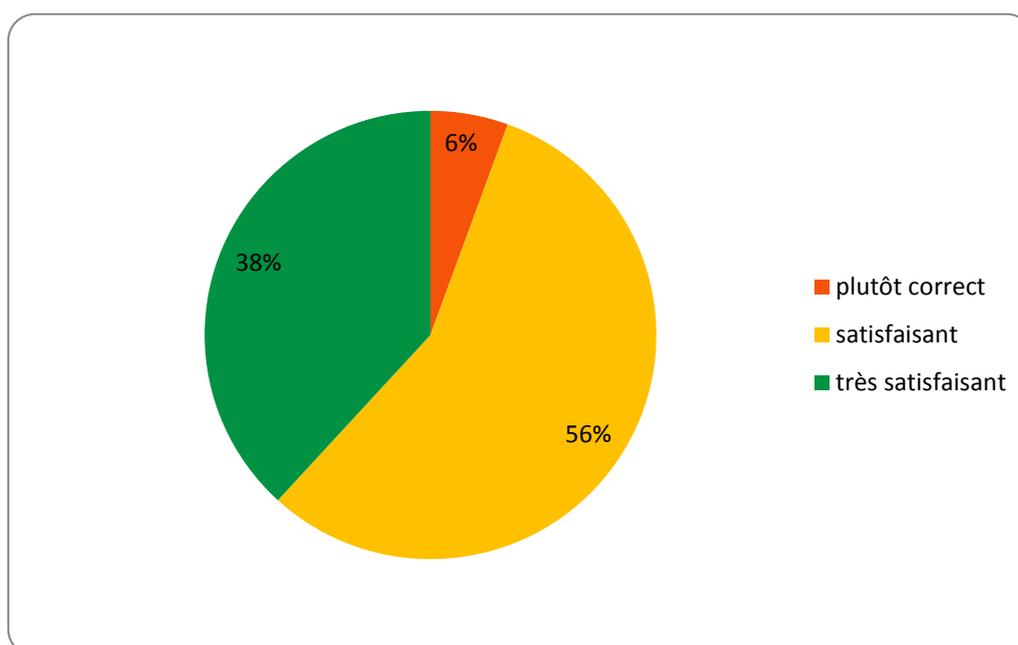


Figure 5 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie Informations pratiques

La moyenne globale obtenue pour cette partie est 3,38. Notre première condition de validité est respectée. De plus, près de 94% des participants ont reçu une moyenne supérieure ou égale à 3, ce qui est bien au-dessus des 75% attendus dans notre second critère de validité.

La partie concernant les informations pratiques obtient, pour le critère de pertinence des informations, la moyenne de 3,47. Cette évaluation positive se retrouve dans les commentaires libres des participants qui estiment les « informations importantes pour les primo-arrivants », mais aussi « très claires, très compréhensibles et très utiles ».

Pour ce qui est du critère de compréhension, la moyenne obtenue est de 3,35. L'aspect qualitatif est en accord avec la validité de cet item. En effet, un orthophoniste déclare que cette « rubrique [est] plus concise et plus claire que les autres ».

Enfin on obtient 3,29 de moyenne pour l'apport par rapport aux sources existantes. A nouveau, l'évaluation qualitative complète bien l'évaluation quantitative, l'un d'eux nous remerciant « pour l'info sur le BEOCLER », un autre mentionnant les « liens intéressants », ou encore le fait que les « infos [sont] pratiques notamment en ce qui concerne les évaluations ».

On note toutefois un commentaire plus négatif jugeant « trop long » le développement de cette partie.

D'autres encore nous suggèrent de faire « peut-être un "listing" des structures existantes sur l'île (cmpp, chu etc). », de « donner plus de détails sur les 1ers jours d'arrivée : les formalités indispensables (cf SORR et ARS) pour exercer, les adresses où se rendre, une illustration avec un schéma et/ou un petit plan géographique... ? ».

Enfin, les commentaires montrent une approbation de la partie dans sa globalité faisant état d'un « bon ensemble général » et que « cette partie est une bonne conclusion à la partie plus théorique ».

5 Bibliographie

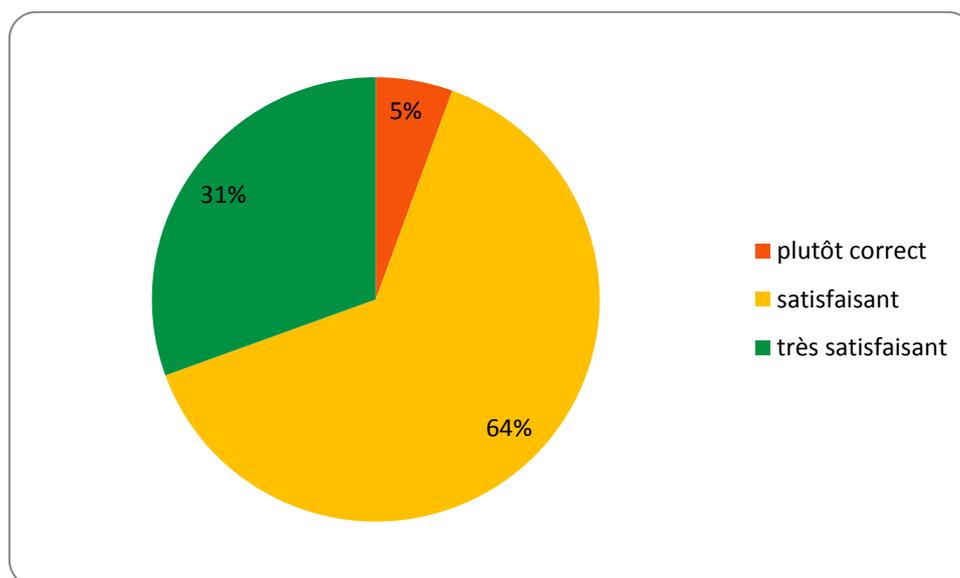


Figure 6 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie Bibliographie

Avec ses deux questions, l'évaluation de la bibliographie obtient en moyenne 3,3 points. Aussi 94.5% des sujets ont en moyenne plus de 3 points, donc la bibliographie est bien validée d'après ces critères.

Les commentaires de six autres évaluateurs tels que « « très bon apport de ressources nouvelles que je vais explorer », « permet d'avoir une liste ressource pour approfondir » ou encore « bibliographie riche et utile », montrent qu'ils ont été plutôt satisfaits des ressources proposées. Ces commentaires sont tout à fait en accord avec les questions proposées dans cette partie du questionnaire à savoir « apport de ressources nouvelles » et « quantité de ressources citées ».

Si l'un des sujets approuve l'organisation de la bibliographie, « Les références sont nombreuses, et le classement selon l'importance me semble judicieux. », un autre se questionne sur sa pertinence.

Les autres évaluateurs étaient plutôt porteurs de suggestions. L'un d'entre eux suggère un « répertoire plus complet sur la littérature réunionnaise » tandis qu'un autre propose « d'égayer le sujet en dernière page par une carte de la Réunion avec toutes les villes et les cirques pour une meilleure représentation en arrivant et /ou une photo regroupant les différents types de mélange dans la population ». Enfin, « un petit lexique basique fourni avec le livret aurait pu être le bienvenu » d'après un dernier commentaire.

Quatre des participants ont spécifié ne pas avoir de commentaire à ajouter concernant la bibliographie.

6 Général

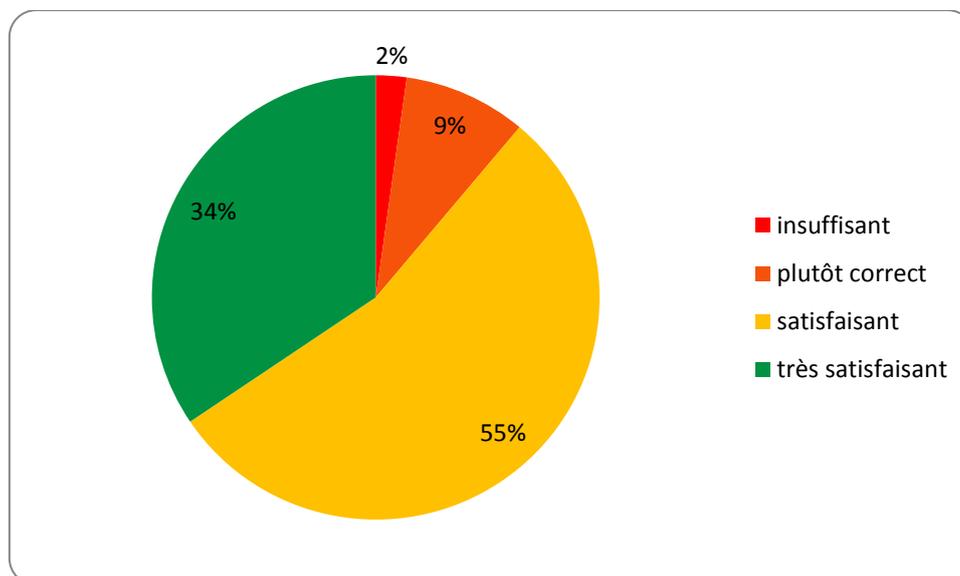


Figure 7 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie Général

Ce dernier aspect a obtenu en moyenne 3,2 points et 83.3% des sujets ont une moyenne supérieure à 3 points. Les points traités dans cette partie sont donc globalement validés.

Les deux questions traitant des références bibliographiques citées au cours du livret sont validées. Les deux questions concernant le plan du livret sont également validées, toutes obtiennent une moyenne supérieure à 3 points.

L'attribution de notes correspondant à « insuffisant » représente 2% de la totalité des réponses et cela concernait la dernière question de cette partie. Cette question n'atteint pas la norme que nous nous étions fixée, avec une moyenne de points de 2,8 et elle concerne le mode de transmission du livret. Cependant plus de 72% des sujets avaient donné une note égale ou supérieure à 3. Toutefois, erreur de notre part, nous n'avons pas laissé la possibilité de mettre un commentaire sur cette partie.

Enfin si l'on s'intéresse globalement aux résultats concernant le fond du livret, nous pouvons affirmer que la moyenne de points qui a été attribuée pour cette partie est supérieure à 3 (3,4 pour être précis) et cette note a été attribuée par plus de 50% des sujets. Le fond du livret est donc globalement validé.

IV Questions ouvertes

Nous avons choisi de proposer quatre questions ouvertes pour avoir une appréciation qualitative (voir Annexe VI) du livret, qui pourrait faire ressortir des thèmes qui ne seraient pas apparus au niveau du quantitatif.

1 **Ce livret vous semble utile pour des orthophonistes primo-arrivant(e)s ?**

Cette question était essentielle à poser afin de participer à la validation de notre hypothèse générale, à savoir si l'évaluation du livret que nous avons créé mettrait en avant son utilité pour les primo-arrivant(e)s. Les dix-huit participants (100%) ont ainsi répondu oui.

Certains participants mettent en avant son caractère intéressant à travers les commentaires « très intéressant à lire même pour celles qui sont là depuis un moment », « c'est toujours intéressant de savoir où on met les pieds », et « C'est une première approche intéressante des spécificités de la Réunion ».

D'autres insistent sur l'utilité du livret, notamment un orthophoniste déclare : « Cela m'aurait vraiment servi si je l'avais eu à mon arrivée sur l'île. Cela fera gagner du temps aux orthophonistes et cela peut améliorer les pratiques professionnelles ». D'autres affirment qu'il est « très utile également pour les réunionnaises orthophonistes », et « présente le contexte réunionnais dans lequel évolue la pratique orthophonique ».

Un dernier participant conclut « Merci pour cette réalisation, j'attends la forme finale avec intérêt ».

2 **Apporteriez-vous des modifications au livret ? Si oui, lesquelles ?**

Nous avons posé cette question afin que les participants puissent s'exprimer de façon globale sur le livret et ces manques. Ils ont ainsi pu nous faire des suggestions ou des commentaires sur ce que nous pourrions corriger ou ajouter.

Trois sujets (17%) relèvent quelques fautes d'orthographe oubliées. Deux autres (11%) proposent des sujets à développer davantage. La différence de patientèle et la pratique orthophonique qui en découle selon les régions de l'île est notamment suggérée.

Deux autres participants (11%) trouveraient pertinent d'ajouter plus d'informations : la date du 20 décembre et les coordonnées de l'ARS ainsi que des exemples concernant le lexique créole.

Trois participants (17%) nous suggèrent d'alléger nos parties car ils les estiment trop longues. Ils déclarent ainsi « réduction de certaines parties que je trouve un peu denses mais ceci dit très complètes » ou encore « il y a peut-être des petites parties qui pourraient être allégées, clarifiées ».

Deux autres évaluateurs (11%) proposent des modifications au niveau des illustrations. Ils souhaiteraient qu'il y en ait davantage. A cela, s'ajoutent les commentaires de deux autres orthophonistes (11%) suggérant de modifier la mise en page. Enfin, un orthophoniste (5%) expose l'idée de « faire ressortir de manière plus "listing" les éléments importants récapitulatifs ».

Trois participants (17%) ne se prononcent pas sur le sujet, soit parce qu'elles ont déjà pu faire leurs suggestions dans les différentes parties, soit parce qu'elles n'ont pas de modifications à proposer.

3 **Quel(s) autre(s) thème(s) aurai(ent) pu être traité(s) ?**

Nous avons souhaité poser cette question car nous savions que nous n'avions pas pu traiter tous les sujets qui posaient questions dans ce livret. Cela n'était pas non plus l'objectif

mais, il nous a paru important de laisser les orthophonistes s'exprimer sur ce point, afin de voir si certains sujets revenaient souvent et lesquels.

Cinq orthophonistes (28%) ont répondu que le livret leur semblait complet, que « les principaux thèmes ont été abordés » et qu'il n'y avait « rien à ajouter » et deux d'entre elles n'ont laissé aucun commentaire.

Trois autres participants (17%) ont suggéré sans plus de détails, les thèmes de l'accompagnement parental et du jeu à La Réunion.

Deux orthophonistes (11%) ont cité le thème de la santé ou plus particulièrement « les représentations de la maladie sous un aspect sciences sociales ».

Par la suite, nous avons eu plusieurs propositions individuelles, toujours concernant la pratique orthophonique à La Réunion ou sur des thèmes non spécifiques au contexte.

Une demande (5,5%) concernait le matériel de rééducation et les façons de le détourner « à l'avantage des patients créolophones ». Cet orthophoniste souhaiterait une partie plus étoffée à ce sujet.

D'autre part un autre évaluateur (5,5%) amène le sujet de la répartition du soin sur l'île. La répartition du soin orthophonique entre autres, serait très inégale.

Un des participants (5,5%) aurait souhaité voir une partie qui aborderait la culture mahoraise qu'elle qualifie de particulière, et un point sur la grammaire.

Un autre (5,5%) suggère de faire un point sur les « tarifs de la nomenclature et les exonérations particulières à la réunion ».

Enfin deux propositions (11%) ne sont pas en lien avec le contexte réunionnais. L'une s'adresse plutôt aux orthophonistes nouvellement diplômés qui ne seraient pas à l'aise avec les différentes institutions existantes, leurs rôles et leurs noms. L'autre proposition suggère de faire un point sur la patientèle en libéral, « qui n'est pas forcément sensibilisée aux troubles de déglutition ou d'origine neurologique ».

Les 11% restants n'ont pas souhaité répondre.

4 Quel(s) thème(s) mériterai(ent) d'être plus abordé(s) ?

Nous avons tenté d'aborder de la façon la plus complète les sujets présents dans le livret. Mais il est possible que certains sujets méritent d'être traités davantage, c'est donc l'objet de notre question.

Pour commencer six orthophonistes soit 33 % ont affirmé que les « thèmes abordés [étaient] traités de manière suffisante » pour ce qui est d'un livret d'information. L'une d'entre elles a également ajouté qu'il était « toujours possible de piocher dans la bibliographie si on veut chercher des informations supplémentaires ».

Le thème de la famille demande à être approfondi par deux autres orthophonistes (11%). L'un aborde plus particulièrement le sujet des « pères souvent absents », que l'on retrouverait plus fortement à La Réunion. Le second évoque la prise en charge orthophonique avec la famille et notamment le fait que les patients bénéficient tous du tiers-payant, et affirme « les patients ne se rendent pas compte du coût de notre travail, ce qui peut nuire à l'investissement dans la prise en charge et à l'accroissement de l'absentéisme ». Elle parle également des communications limitées avec les familles de patients se rendant en séance presque exclusivement en taxi ou en ambulance.

Deux autres orthophonistes (11%) désireraient plus de développement concernant le thème de la culture et plus particulièrement sur les « différences culturelles, les écoles et le créole ». L'un des deux argumente le fait que la vision du handicap change selon la culture, « le choix de soigner, "normaliser", est très occidental, pas forcément parlant pour les cultures comorienne et mahoraise par exemple ».

Cinq orthophonistes (28%) font part de leur volonté d'approfondir les aspects linguistiques bien qu'ils notent que cette partie est déjà « bien renseignée ». L'un cite plus particulièrement les points « bilinguisme, illettrisme et administratif » tandis qu'un autre souhaiterait un point sur le vocabulaire ou encore des exemples plus précis qui illustreraient comment distinguer des énoncés interlectaux des énoncés évocateurs de troubles du langage.

Toujours concernant cet aspect linguistique, un dernier commentaire (5,5%) suggère une « partie plus longue [et plus complète] sur la formation de la langue » mais également dans la partie lexicale « étayer les erreurs de sens d'un même mot (en français et en créole) avec des sens extrêmement différents » car ce serait ce qui marque le plus en arrivant à La Réunion. Dans la partie phonologie, on pourrait « davantage préciser les différences de créole selon les différentes parties de l'île ».

Les deux autres évaluateurs restants (11%) n'ont pas laissé de commentaire.

En conclusion et au regard de notre hypothèse de départ, nous pouvons dire que le livret a été validé dans son ensemble à travers l'évaluation. De plus, pour les orthophonistes interrogés, il apparaît comme utile pour les futur(e)s orthophonistes primo-arrivant(e)s. Notre hypothèse est donc validée. Nous terminons cette partie avec deux commentaires faisant un état général de la réalisation du livret. L'un d'eux énonce brièvement « ce livret est globalement bien réalisé » tandis que le second plus ciblé nous dit que « ce manuel (...) semble pratique pour les orthos primo-arrivant(e)s, leur permettant surtout de ne pas se sentir perdu(e) au niveau linguistique lors des premières évaluations orthophoniques ».

Chapitre V

DISCUSSION DES RESULTATS

I Validation de l'hypothèse générale

Notre hypothèse générale était la suivante : Le contenu du support d'informations créé, regroupant des notions spécifiques à la pratique orthophonique à La Réunion, pourra répondre à la demande d'information des orthophonistes primo-arrivant(e)s, et son évaluation validera en majorité ce nouvel outil d'information. Concernant les résultats obtenus à l'évaluation du livret, nous avons relevé que pour la forme ainsi que pour le fond du livret, les sujets avaient en moyenne attribué plus de 3 points à l'évaluation et, ceci concerne plus de 50% de l'échantillon. Notre hypothèse est donc validée.

1 Les raisons de cette validation

Si l'on considère notre projet de recherche dans son ensemble, nous pouvons tout d'abord remonter à l'enquête préalable à la réalisation de notre livret pour considérer une première raison à cette validation. En effet, cette enquête préalable a obtenu 122 réponses, ce qui constitue un élément solide dans notre démarche de travail. Elle a ainsi permis de cibler une forte demande d'informations et des thèmes précis à développer. Par la suite, ce sont les entretiens avec les orthophonistes exerçant à La Réunion qui nous ont permis d'affiner le contenu du livret et donc de viser un document répondant le plus possible au besoin exprimé.

Un autre élément pouvant expliquer cette validation réside dans le caractère assez exhaustif du livret, perçu par les participants comme « complet ». Beaucoup d'informations abordant différents thèmes sont ainsi réunies dans un même document. Ainsi, plusieurs commentaires des participants reprennent cette idée de livret complet, contenant de nombreuses informations dont ils peuvent se saisir de suite.

Cette validation peut également être due à la pertinence des informations contenues dans chaque partie du livret et que nous avons fait évaluer. Ce critère d'évaluation est celui ayant obtenu la meilleure moyenne dans chacune des parties du support d'information. A cela s'ajoute l'évaluation qualitative, composée des commentaires des participants, dans laquelle la pertinence des informations fournies revient plusieurs fois : ils considèrent ce support d'information comme utile pour les primo-arrivant(e)s mais également pour les orthophonistes installées depuis des années, et évoquent le gain de temps que la mise à disposition du livret entraînerait.

Enfin, la totalité des participants a répondu favorablement à la question ouverte « Ce livret vous semble utile pour des orthophonistes primo-arrivant(e)s ? », confirmant une dernière fois l'apport que ce support d'information constitue en réponse à la demande des orthophonistes exerçant sur l'île de La Réunion.

2 Confrontation aux données de la littérature

Lemaire et Lespinasse (2013) avaient mis en exergue le manque de formations spécifiques au contexte réunionnais, constaté par les orthophonistes de l'île. En axant ce livret sur les aspects linguistiques, socio-culturels de la prise en soin à La Réunion, nous avons tenté de répondre à ce constat. Quantitativement le livret a été validé, ce qui implique que ces informations ont été transmises de façon satisfaisante d'après les orthophonistes. Ajoutée à cela, l'évaluation qualitative ne fait que renforcer cette validation. Ainsi une

orthophoniste témoigne par exemple, que les « informations [sont] pratiques notamment en ce qui concerne les évaluations ».

De plus, la volonté de certaines orthophonistes, de s'informer et se former davantage sur la langue et la culture réunionnaise, que Lemaire et Lespinasse (2013) avaient constatée se retrouve aujourd'hui dans l'évaluation qualitative du livret. En effet, les participants à l'évaluation du livret soulignent l'apport important d'informations pour la pratique orthophonique à La Réunion grâce au livret d'information. Ils présentent ce dernier comme un bon condensé, un bon résumé ainsi qu'un gain de temps en début d'exercice sur l'île. La partie linguistique est jugée primordiale voire indispensable par certaines participantes.

Noël (2012), quant à elle, soumettait l'idée de repenser la pratique orthophonique à La Réunion. Elle estimait que les orthophonistes évoluant dans un milieu créolophone avaient besoin d'un certain nombre de concepts théoriques afin de mieux appréhender la situation sociolinguistique réunionnaise. Les évaluateurs ont fait ressortir dans leurs commentaires et tout au long de l'évaluation, que ce livret apportait certaines notions nécessaires à l'exercice orthophonique à La Réunion. On retrouve des appréciations telles que « informations importantes pour les primo-arrivants » ou encore « bon résumé qui s'adapte à toutes les régions de l'île, dans les Hauts comme dans les Bas ». Ce sont des éléments importants à retenir puisque notre but était principalement d'informer, et ceci de la façon la plus juste, sans stigmatiser une partie ou l'ensemble de l'île et de sa population.

II Analyse des résultats

1 Comparaison des résultats

En comparant les résultats reçus pour l'évaluation du fond et pour l'évaluation de la forme du livret d'information, nous pouvons faire plusieurs remarques. Tout d'abord, ces deux parties de l'évaluation ont toutes les deux été validées par les réponses des participants avec des moyennes respectives de 3,1 pour la forme et 3,4 pour le fond.

Ainsi, nous constatons que les résultats obtenus à l'évaluation du fond sont supérieurs à ceux de la forme. Cela s'explique d'une part, à travers les commentaires que les participants ont fait sur cette partie. En effet, dans les critères de clarté, de lisibilité et d'attrait/présentation, nous pouvons trouver des suggestions des participants concernant le caractère trop long du document ou encore certains éléments de mise en page à modifier. D'autre part, le dernier critère de l'évaluation de la forme, l'illustration des sujets, n'a pas répondu à toutes nos conditions de validité. Bien que plus de 50% des participants aient attribué la note de 3 à cet item, la moyenne globale étant de 2,53, une des deux conditions de validité n'est pas remplie : l'illustration des sujets n'est donc pas un critère validé. Ces différents points moins réussis sont d'ailleurs illustrés de façon synthétique et schématique dans les pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation de la forme : il y a 13,9% des participantes qui ont jugé « plutôt correct » les différents éléments de la forme du livret.

Pour ce qui concerne le fond du livret, plus de 50% des participants l'estiment « satisfaisant ». De plus, un faible pourcentage lui a attribué le statut d' « insuffisant ». En analysant les résultats de l'évaluation du fond des différentes parties du livret, nous pouvons observer que : la partie sociolinguistique obtient la plus haute moyenne globale de 3,5 points ce qui se retrouve dans les pourcentages de réponses obtenues. En effet, 50,7% des participants la qualifient de « très satisfaisant ». Cela peut s'expliquer, à en juger l'évaluation

qualitative, par le fait que les informations contenues dans cette partie sont très pertinentes. Les autres parties ont, quant à elles, des moyennes globales similaires les unes par rapport aux autres.

Si nous tentons maintenant d'analyser les trois critères « pertinence des informations », « compréhension » et « apport par rapport aux sources existantes », évalués dans chacune des parties, exceptée la partie bibliographie, nous pouvons établir le fait que le critère de pertinence des informations est celui qui a systématiquement obtenu la meilleure moyenne dans chaque partie, par rapport aux deux autres critères. Alors que le critère d'apport par rapport aux sources existantes (soit les informations nouvelles apportées en parallèle de la littérature) est celui ayant eu une moyenne plus faible que les deux autres. Cela peut s'expliquer par le fait que les informations contenues dans le livret se veulent être une sorte de synthèse des ressources existantes sur les différents sujets abordés dans ce support d'information. Ainsi, bien que plusieurs participants aient souligné l'apport fait pour les orthophonistes primo-arrivant(e)s, certaines informations ne doivent pas leur sembler nouvelles.

Enfin, si nous comparons les différentes notes possibles à attribuer lors de l'évaluation quantitative, nous constatons que, globalement, les participants ont attribué en majorité 3 points, ce qui correspond à « satisfaisant ». En effet, si l'on observe le pourcentage de « satisfaisant » sur l'ensemble de l'évaluation, il s'élève à 49,7 %. L'attribution de 4 points (« très satisfaisant ») est la deuxième plus fréquente avec 38,8%. Ensuite, les participants ont donné 2 points, ce qui correspond à « plutôt correct », à hauteur 9,7%. Enfin, avec 1,8%, l'attribution par les évaluateurs d'un seul point reste quand même très minoritaire. Pour finir, aucun évaluateur n'a donné 0 point à un quelconque item. Cette synthèse est en accord avec l'évaluation globale: le livret est validé et répond aux attentes des évaluateurs avec une appréciation générale de « satisfaisant ». Toutefois des modifications et ajouts seraient éventuellement à apporter sur certains aspects.

2 Ce qui ressort des résultats

2.1 Les suggestions de modifications

Lors de l'analyse qualitative des résultats, nous avons noté ce qui en était ressorti : les commentaires en accord avec notre travail et ceux qui suggéraient de nouvelles choses. Nous nous attarderons plus particulièrement sur ceux qui nous ont proposé des modifications ou ont décelé des oublis. Si nous pouvons aisément mettre en œuvre certaines de ces suggestions, et nous expliquerons comment dans un premier temps, d'autres nous apparaissent peu pertinentes dans le cadre de ce livret, ce que nous verrons dans un deuxième temps.

Dans un premier temps, nous relevons les commentaires qui nous sont apparus pertinents et qui permettent une réelle amélioration.

Dans le volet de la forme, le premier élément que l'on pourrait donc transformer serait le sommaire. Un des sujets précise qu'il est un peu long, ce qui décourage un peu de lire l'ensemble mais, son côté très détaillé est très pratique. Il serait donc possible de proposer un sommaire plus concis en début de livret et une table des matières plus détaillée en fin de livret.

Si nous poursuivons avec les modifications à apporter à la forme du livret, un participant nous a fait remarquer que la couleur vert clair attribuée à la partie « Informations pratiques » n'est pas forcément lisible pour tous. Cette couleur peut donc tout à fait être modifiée.

Autre suggestion, la réduction de certaines marges laissées en haut de page pourrait, elle aussi, améliorer la lisibilité du livret.

Enfin, nous pourrions redéfinir l'usage des différents encadrements présents dans le corps de texte du livret.

Lorsque l'on s'intéresse au volet concernant le fond du livret, à son contenu, il nous a été suggéré de nuancer certaines formulations notamment, l'idée que les personnes âgées s'expriment plus en créole que des personnes plus jeunes. Il ne s'agit pas d'une généralité, nous pourrions donc modifier les termes employés afin d'être au plus juste dans nos propos.

Par la suite, un des sujets a regretté que les informations fournies sur la prise en soin soient trop ciblées sur les enfants. Il serait effectivement possible d'apporter davantage d'informations sur la prise en soin de la population adulte.

Un autre point que les participants souhaiteraient voir approfondi, dans la partie morphosyntaxe, concerne les temps verbaux. En effet, ils n'ont pas tous été décrits. On parle notamment de deux marqueurs présents souvent dans les énoncés, à savoir l'usage de « té » de manière isolé pour exprimer un passé révolu, et également la forme « ma la finn » qui exprime une action terminée. Exemples : « Mi té la plage (*j'étais à la plage*) ». « Ma la finn dire a ou (*je te l'ai déjà dit*) ».

Enfin, l'inégalité d'accès aux soins est un sujet que l'on nous a demandé de traiter davantage. Nous pourrions éventuellement faire un point sur ce sujet afin d'établir un parallèle entre le contexte métropolitain et le contexte réunionnais dans lequel l'accès aux soins n'est pas aussi systématique et évident. Cependant, il s'agirait d'une digression de notre sujet principal.

Dans un second temps, nous avons relevé les autres commentaires et idées des participants. Bien qu'intéressants et proposant de bonnes idées, ils étaient pour nous, hors de propos et auraient élargi les domaines traités dans notre livret d'information.

Pour commencer, un sujet a considéré que plusieurs parties étaient trop longues. Ce genre de commentaire est apparu pour chacune des trois premières parties concernant l'évaluation du fond. Nous avons fait le choix de présenter des parties assez longues et complètes. Nous ne souhaitons pas les réduire davantage, afin de ne pas prendre le risque de survoler le sujet. En effet, un sujet complexe implique un développement long.

Au commentaire: « il manquerait peut-être plus d'illustrations pour le rendre plus attractif », nous souhaitons répondre qu'effectivement, quelques illustrations de plus pourraient apporter un aspect plus attrayant visuellement à ce support d'information. Mais le choix d'illustrations n'est pas simple, nous souhaitons rester assez neutres et ne pas stigmatiser certains sujets, d'où le petit nombre d'illustrations. De plus, nous n'avons pas les compétences « marketing » nécessaires, notre objectif était le contenu et non la forme.

Concernant la partie linguistique, et plus précisément le lexique, il nous a été suggéré de faire un lexique détaillé et de donner plus d'exemples. Hors, nous avons fait le choix de citer des ouvrages très bien réalisés sur le sujet, car la réalisation d'un lexique créole/français n'était pas notre objectif. De plus le lexique créole est majoritairement similaire au français et les distinctions sont facilement compréhensibles par le contexte. Enfin, il nous a semblé

compliqué de sélectionner de façon pertinente la partie du lexique qui sera utile à un orthophoniste primo-arrivant à La Réunion, n'étant pas des spécialistes du lexique.

D'autres sujets nous ont proposé de transmettre les coordonnées de l'ARS ainsi que les formalités indispensables pour exercer, les adresses où se rendre. Nous savons que ces éléments posent parfois problème aux orthophonistes au début de l'exercice sur l'île. Cependant, il n'était pas de notre ressort de détailler ces informations, nous avons donc proposé au lecteur des liens qui les renverraient sur des sites répondant à ce genre de questions.

Enfin concernant les thèmes que les orthophonistes auraient voulu voir abordés davantage, le jeu et l'accompagnement parental sont revenus plusieurs fois. Ces sujets auraient été intéressants à traiter mais les orthophonistes que nous avons rencontrés étaient partagés sur ces questions et nous n'avons malheureusement pas pu nous appuyer sur des références théoriques pour développer ces sujets.

Pour terminer, nous avons jugé que certaines modifications n'étaient pas pertinentes à apporter. Notamment l'idée « d'égayer le sujet en dernière page par une carte de la Réunion avec toutes les villes et les cirques pour une meilleure représentation en arrivant et/ou une photo regroupant les différents types de mélange dans la population » ne nous paraît pas être indispensable. Nous ne souhaitons pas que notre livret soit interprété comme un style de guide touristique mais bel et bien comme un support d'information.

Une demande ne concerne pas le contexte socio-culturel réunionnais. En effet, un des participants nous a suggéré de « lister les structures existantes sur l'île (cmpp, chu etc) ». Nous avons estimé que ces informations pouvaient se trouver facilement et n'entraient pas dans les critères du livret.

Il en est de même quant à l'idée de faire apparaître une « petite note sur les tarifs de la nomenclature et les exonérations particulières à La Réunion ». Ces informations sont relativement accessibles et ne représentent pas une priorité dans les informations que nous voulions transmettre, le livret étant déjà assez conséquent.

Un autre avis nous proposait de faire ressortir « notre positionnement en séance par rapport au fait que souvent les enfants n'ont pas saisi les différences de langue et qu'ils ne s'adaptent donc pas à ce qu'on peut attendre d'eux ». Cette question semble intéressante mais nous ne pensons pas qu'un avis général sur celle-ci puisse ressortir clairement. Et il nous semble difficile de se restreindre à un paragraphe sur le sujet.

Dans le même esprit, nous pourrions « peut-être expliquer davantage ce qui est fait en séance, ceci permettrait de comprendre certaines erreurs et de faire le lien avec les difficultés à l'écrit ». Nous pensons que chaque orthophoniste pratique à sa manière, nous ne pouvons que donner des pistes (exemple du blog d'une orthophoniste qui crée son propre matériel que nous avons proposé dans les Informations pratiques) et encourager les orthophonistes à entrer en contact avec des collègues de l'île, leur titulaire ou collaborateur, et à réfléchir sur leur pratique, à procéder aux ajustements qui leur correspondent.

Enfin, approfondir le thème de la maladie à La Réunion est une idée tout à fait intéressante qui nous a été proposée mais que nous ne pouvons pas traiter dans ce livret, déjà long et complexe comme l'ont fait remarquer plusieurs sujets. Ce thème trouvera peut-être sa place dans un autre document informatif.

2.2 Portée des résultats

L'une des limites de notre travail est le fait que notre échantillon d'évaluateurs ne comprenait que dix-huit orthophonistes contre plus de trois cents soixante qui exercent sur l'île. Les résultats, bien que globalement positifs, ont donc une portée qui reste limitée et auront sans doute plus de signification par une nouvelle expérimentation où un plus grand groupe d'orthophonistes évaluerait le livret.

Par ailleurs, le fait que l'échantillon soit réduit transparait lors de l'évaluation qualitative. En effet certains thèmes se retrouvent dans les commentaires de plusieurs sujets, mais la taille réduite de l'échantillon (le nombre total de l'échantillon n'étant que de dix-huit) fait que, la fréquence du thème cité plusieurs fois est peu significative.

Nous notons aussi le fait que les critères de sélection des orthophonistes pouvant évaluer le livret étaient larges, ce qui a pu avoir une influence sur l'évaluation. Ainsi, lorsque nous savons que 50% des orthophonistes avaient entre 3 et 10 ans d'expérience à La Réunion et 5,5% plus de dix ans d'expérience, nous pouvons supposer que ces dernières attendaient davantage d'informations nouvelles, de pistes qui leur seraient inconnues ou autre. En revanche, les 44,5% d'orthophonistes restants, exerçant depuis moins de trois ans sur l'île étaient possiblement plus satisfaits des informations que nous leur proposons. Ceci nous amène à penser une nouvelle fois que notre objectif de départ est atteint puisque le public visé est celui des primo-arrivants.

2.3 Finalité du travail de recherche

Au vu des résultats que nous avons obtenus et de la validation de notre livret d'information, l'objectif final est d'aboutir à la diffusion libre de ce support d'information aux orthophonistes installées à La Réunion, aux orthophonistes primo-arrivant(e)s sur l'île mais également à toute autre personne qui serait intéressée.

En suivant le Guide méthodologique à l'élaboration d'un document écrit d'information à destination des patients et des usagers du système de santé, nous avons réfléchi à une stratégie de diffusion et d'utilisation du document écrit d'information par la suite, une fois notre recherche et notre mémoire terminé.

L'un des canaux de diffusion les plus adaptés à la cible du document nous semble être le groupe « Les orthos de l'île de La Réunion » sur un réseau social, par lequel les orthophonistes primo-arrivant(e)s ou souhaitant exercer à La Réunion passent en majorité. La visibilité serait donc importante.

Une autre voie de diffusion serait le bouche à oreilles directement entre orthophonistes : nous transmettrions le support d'information aux orthophonistes installées sur l'île et avec qui nous sommes en contact, et ces dernier(e)s transmettraient à leur tour le livret à leurs remplaçants ou nouveaux collaborateurs primo-arrivant(e)s.

Nous avons également pensé à la possibilité de transmettre ce document d'information au Syndicat des Orthophonistes de la Région Réunion (SORR) afin qu'il puisse le transmettre aux nouveaux syndiqués, qui sont souvent de nouveaux arrivants sur l'île.

Enfin, de part notre appartenance à l'Ecole d'Orthophonie de Lyon, nous faisons partie de la mailing-list des orthophonistes travaillant, ayant travaillé ou ayant étudié à Lyon. Cette mailing-list constituerait un canal de diffusion supplémentaire bien qu'insuffisant à lui seul.

Concernant la mise à disposition du document, nous souhaiterions qu'il soit disponible gratuitement et en libre accès sur Internet.

III Limites et perspectives de la recherche

1 Limites et biais

1.1 Limites du protocole

Bien que nous ayons longtemps réfléchi à l'élaboration de notre protocole et à sa mise en place, il comporte finalement quelques limites et biais.

Une des limites de ce protocole concerne tout d'abord la grille d'évaluation que nous avons établie. Bien que relativement complète, nous aurions pu encore davantage la détailler. Dans la partie sur l'évaluation de la forme par exemple, certains items auraient pu être ajoutés comme les fautes d'orthographe, élément qui a été souligné dans certains commentaires. En effet, cela nous aurait permis de quantifier nos fautes d'orthographe et ainsi souligner la gêne qui a éventuellement été occasionnée.

Autre point sur lequel nous pouvons revenir, le délai que nous avons choisi entre le moment de la transmission du livret et de la grille d'évaluation, et la date butoir à laquelle les orthophonistes devaient nous avoir renvoyé la grille d'évaluation complétée. En effet, nous avons proposé, au départ, un délai de dix-neuf jours. Puis, nous avons décidé de le prolonger de dix jours. Ainsi, le temps total accordé est de vingt-neuf jours, soit presque un mois. Nous pouvons faire l'hypothèse que, si nous avons proposé un délai plus long, un mois et demi ou deux, nous aurions obtenu davantage de réponses à notre grille d'évaluation et élargi notre échantillon de population. De plus, nous pouvons nous questionner sur le choix de la période de transmission du livret et de la grille d'évaluation. En effet, de fin novembre à la mi-décembre, les orthophonistes n'étaient peut-être pas aussi disponibles que les mois précédents. Cependant, la version finale de notre livret n'a été achevée qu'en novembre, d'où le choix de le transmettre ainsi que la grille d'évaluation, qu'à la date du 20 novembre.

Également, une des limites majeures de notre protocole est le faible échantillon de population. Le nombre de dix-huit participants ne représente pas un nombre suffisant pour considérer l'évaluation positive du livret comme représentative de ce que pourrait penser l'ensemble de la population des orthophonistes exerçant à La Réunion, même si le livret a été validé par l'échantillon de population.

Une dernière limite du protocole pourrait être son caractère assez libre. En effet, nous avons donné pour seule consigne de lire le livret dans son intégralité et ensuite de remplir la grille d'évaluation. Nous aurions peut-être pu établir un protocole plus précis. L'idée aurait été de demander aux participants d'observer dans un premier temps l'aspect général du livret pour tout de suite après remplir l'évaluation de la forme dans la grille. Puis, il aurait fallu qu'ils lisent le livret, partie par partie, en évaluant chacune d'entre elles au fur et à mesure. Ce déroulement aurait peut-être permis d'obtenir des réponses et commentaires plus spontanés sur la seule partie lue, sans pouvoir faire de liens avec les autres parties.

Dans une autre mesure, l'absence d'illustrations de la pratique clinique, comme des études cas ou des analyses de corpus, pourrait constituer une limite à notre travail. En effet, nous avons fait le choix lors de l'élaboration de notre support d'information de ne pas

développer cette partie pratique mais de rester dans une transmission d'informations théoriques tout autant concrètes. Il aurait été intéressant de donner des exemples de comment les orthophonistes pouvaient être confrontés dans la pratique au plurilinguisme à La Réunion et quels étaient les axes thérapeutiques proposés en lien avec cette particularité. Au départ, nous avions dans l'idée de faire figurer quelques études de cas dans le livret mais après avoir fait des ébauches du support d'information, il nous est apparu comme complexe de rajouter une partie supplémentaire. En effet, la somme d'informations déjà présente étant très conséquente mais indispensable pour les orthophonistes primo-arrivants, nous avons choisi de faire primer l'aspect théorique sur l'aspect clinique. De plus, nous n'avions que peu de temps et avons une pression supplémentaire de créer un outil tel que celui-là, qui n'existait pas auparavant à La Réunion et qui se devait d'être d'une certaine qualité et validité.

1.2 Biais du protocole

Nous pouvons relever un premier biais concernant l'évaluation qualitative du livret d'information. En effet, nous avons donné la possibilité aux sujets de commenter librement chaque partie du livret dans notre évaluation, après une série de questions fermées. Cependant, cette possibilité n'est pas apparue pour les parties « Bibliographie » et « Général ». Nous nous sommes aperçues de cet oubli lors du traitement des résultats et il s'est avéré qu'il aurait été intéressant d'avoir quelques retours sur les différents points abordés. En effet, la moyenne de points pour la question du mode de transmission du livret n'est que de 2,8. Des commentaires sur ce sujet auraient sans doute permis d'expliquer cette moyenne, qui se situe en dessous du critère que nous nous étions fixé (soit une moyenne minimum de 3 points) et ainsi, d'avoir des propositions d'amélioration sur la question.

De plus, le manque de diversification (selon la variante du sexe) dans l'échantillon de population peut constituer un biais à notre protocole. Sur les dix-huit participants, 100% sont des femmes orthophonistes. Il aurait été intéressant d'avoir un ou plusieurs participants masculins, afin d'avoir une meilleure représentativité de la population d'orthophonistes exerçant à La Réunion. A cela s'ajoute également le manque de variabilité du critère géographique d'exercice sur l'île. En effet, la majorité des participants travaille dans l'Ouest et le Sud de l'île et trois autres exercent dans le Nord mais l'Est n'est quant à lui représenté par aucune orthophoniste.

2 Perspectives et questions soulevées

Par notre travail de recherche, nous avons pu constater qu'une évolution était en train d'avoir lieu concernant la pratique orthophonique à La Réunion. Cette évolution concerne notamment la création de nouveaux outils ou le réajustement d'outils existants, dans le but d'être plus adaptés au contexte réunionnais. Cependant la demande est toujours importante concernant les divers domaines que sont le bilan, la rééducation, l'accompagnement parental, les aspects socio-culturels. Ce livret n'est donc qu'un outil parmi d'autres et nous espérons en voir d'autres prendre forme dans les années à venir, afin de répondre aux demandes des orthophonistes, qui souhaitent prendre en soin leur patient du mieux possible dans ce contexte riche qu'est celui de l'île de La Réunion. Nous pourrions voir se créer des livrets sur le système de soins, sur le rapport à la maladie etc.

Concernant les pistes que nous pourrions citer pour poursuivre cette étude, l'une d'entre elles nous semble particulièrement importante. En effet, il serait judicieux de faire réévaluer le livret par un plus grand échantillon de population, et pourquoi pas l'organiser en deux sous-groupes qui distingueraient les orthophonistes primo-arrivant(e)s des orthophonistes ayant plus d'expérience. On peut alors se demander si l'évaluation du livret sera toujours positive, avec cet échantillon plus grand ou si, au contraire, un autre résultat ressortira de cette nouvelle évaluation.

Une autre question que l'on peut se poser serait : par quels moyens continuer l'adaptation de la pratique orthophonique au contexte réunionnais ? Il pourrait être intéressant de faire un travail de recherche qui aborderait le bilan, et plus précisément la création de bilan, et la rééducation avec notamment la création de protocoles et leur évaluation, dans le contexte réunionnais. Les recherches concernant le bilan du langage oral sont en cours et dans le domaine de l'aphasiologie cela commence à être abordé aussi. Actuellement, aucune recherche n'a été réalisée concernant les domaines du langage écrit, et du fonctionnement neuropsychologique par exemple.

La rééducation spécifique à La Réunion a fait l'objet de plusieurs demandes des évaluateurs lors de l'évaluation du livret. Effectivement nous n'avons pas pu détailler cette partie car nous manquons d'informations, la littérature à ce sujet étant assez rare. De plus, il aurait fallu rallonger le livret, qui était déjà conséquent. Mais, il nous aurait également fallu plus de temps de présence sur l'île et varier les lieux de stage pour approfondir ce sujet.

Dans une perspective d'apporter de nouvelles données, il serait intéressant de réaliser une étude spécifique sur les particularités linguistiques à La Réunion et la rééducation des troubles qui peuvent s'en suivre. Ceci développerait l'aspect clinique de la pratique orthophonique sur l'île, qui a pu manquer à notre travail de recherche.

Enfin, toujours dans une volonté d'adapter davantage la pratique orthophonique à La Réunion, des nouveaux étalonnages de tests et évaluations pourraient être faits. Il s'agirait dans ce cas d'éviter les nombreux sur-diagnostic qui ont lieu avec ces tests étalonnés en Métropole et qui ne correspondent pas au contexte réunionnais. Par exemple, certains pourraient ainsi poursuivre les travaux de Pichori (2013) et Descamps et Guyon (2015) sur le réétalonnage de certaines épreuves de l'ÉVALO.

Enfin, nous pouvons soulever la question de: comment poursuivre l'essor de sources d'informations pour les orthophonistes de La Réunion ? Une piste de travail serait de créer un document du même format en axant davantage les informations sur la prise en charge des adultes réunionnais. En effet, un des participants a regretté que les informations spécifiques aux rééducations d'adultes à La Réunion ne soit que très peu abordé.

Également, il pourrait être pertinent au vu de la demande de formations et d'informations des orthophonistes de faire un état des lieux des formations proposées à La Réunion, afin que les orthophonistes soient informées des formations spécifiques au contexte réunionnais ou des formations existant en Métropole mais qui axent une partie de leur programme sur des éléments adaptés à la Réunion. Après avoir réalisé cet état des lieux, il faudrait ensuite s'interroger sur les attentes des professionnels et faire le point sur les moyens d'informations et de formations existants et se demander s'ils sont suffisants.

CONCLUSION

Suite au constat que nous avons fait, concernant l'augmentation permanente du nombre d'orthophonistes allant exercer à La Réunion et la nécessité de s'adapter à un contexte plurilingue, nous avons mis en avant d'une part un manque d'outils adaptés pour la pratique orthophonique spécifique à l'île de La Réunion et d'autre part un besoin réel des orthophonistes de s'informer et se former à ce sujet. Nous nous étions alors fixé comme objectif de réaliser un outil qui répondrait à cette demande des orthophonistes qui arrivent, un peu plus chaque année, à La Réunion pour travailler.

Ainsi, nous avons créé un outil d'information à destination des orthophonistes primo-arrivant(e)s sur l'île. Nous sommes passées par un long travail de recherche et des entretiens sur le terrain pour réaliser notre projet et aboutir à un support d'information le plus complet possible et ciblant certains thèmes majeurs du contexte réunionnais, pouvant impacter sur la pratique orthophonique sur l'île.

Nous l'avons ensuite soumis à une évaluation par un groupe d'orthophonistes exerçant sur place. Les résultats de cette évaluation ont été en grande majorité positifs. En effet, sur les dix-huit participants, 100% jugent le livret utile pour des orthophonistes primo-arrivant(e)s à La Réunion. De plus, l'évaluation quantitative de la forme et du fond du livret d'information, est validée avec des moyennes globales supérieures à 3 points et plus de 50% des évaluateurs ayant obtenu une moyenne de notes supérieure à 3 points. L'évaluation qualitative rejoint ces résultats avec des commentaires très positifs des participants. Cependant, certains proposent des modifications à apporter afin d'améliorer le support d'information. Quelques points concernant la forme seraient notamment à retravailler. Pour conclure, ces résultats valident notre hypothèse générale selon laquelle la création d'un livret d'information répondra à la demande des orthophonistes et son évaluation validera sa forme et son contenu.

Suite à notre travail de recherche, plusieurs pistes et questionnements sont apparus afin de poursuivre le développement de l'information et de l'adaptation des orthophonistes exerçant à La Réunion.

Tout d'abord, il serait intéressant de faire réévaluer ce livret d'information par un échantillon de population plus conséquent (30 personnes minimum) afin de reconfirmer sa pertinence et son utilité. Cela permettrait d'apporter plus de poids aux résultats que nous avons obtenus.

Autre question soulevée, par quels moyens continuer l'adaptation de la pratique orthophonique au contexte réunionnais ? La poursuite des recherches sur les outils d'évaluation pourrait s'inscrire dans ce travail.

Enfin, d'autres supports d'information pourraient être créés afin d'informer encore davantage les orthophonistes travaillant à La Réunion sur certaines spécificités comme la prise en charge des adultes réunionnais, les spécificités du bilan et la rééducation dans le contexte réunionnais.

En définitive, ce livret ne se veut pas exhaustif et ne répond pas à toutes les questions soulevées par la pratique dans un contexte tel que celui de La Réunion. Cependant, il propose une bonne base d'informations sur différents thèmes qui posent ou peuvent poser question aux orthophonistes primo-arrivant(e)s. De plus, c'est un outil qui orientera son lecteur vers les nombreuses pistes qui existent pour approfondir ses connaissances et qui

l'informera sur les concepts fondamentaux à connaître lorsqu'on exerce dans ce milieu multilingue et multiculturel spécifique. Nous espérons que les orthophonistes primo-arrivant(e)s et orthophonistes exerçant depuis plusieurs années à La Réunion pourront y trouver les informations dont ils auront besoin et que cela leur donnera l'envie d'aborder leur pratique de façon différente, avec un objectif sous-jacent d'adaptation au contexte.

REFERENCES

- Abdelilah-Bauer, B. (2008). Le défi des enfants bilingues : Grandir et vivre en parlant plusieurs langues. La Rochelle : La Découverte.
- Adelin, E., & Lebon-Eyquem, M. (2009). L'enseignement du créole à la Réunion, entre coup d'éclat et réalité. *Tréma*, n°31, 121-132. DOI : 10.4000/trema.99.
- Adelin, E. & Lebon-Eyquem, M. (2010). Adaptation de la didactique du français aux situations de créolophonie. Guide du maître - La Réunion, Cycle 2 (CP et CE1). OIF, Direction de l'Éducation et de la Formation, Programme d'apprentissage du français en contexte multilingue, 150 p.
- Agence Régionale de Santé. (2014). STATISS, Statistiques et indicateurs de la Santé et du Social Mayotte-Réunion, En ligne <http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/Publication-du-STATISS-STATis.187872.0.html>.
- Bavoux, C. (2003). Fin de la " vieille diglossie " réunionnaise ? *GLOTTOPOL*, n°3, 29-39. En ligne http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_2/02bavoux.pdf.
- Baylon C., (1991). *Sociolinguistique, Société, langue et discours*. Paris: Nathan.
- Bazin-Ravaloson, S., (2004). Quand la bouche fait des maux. Les troubles du langage oral en contexte réunionnais : paroles d'orthophonistes. Mémoire de maîtrise de Français Langue Etrangère non publié, Université de La Réunion, Saint-Denis, La Réunion.
- Bennabi Bensekhar, M., Simon, A., Rezzoug, D. & Moro, M-R. (2015). Les pathologies du langage dans la pluralité linguistique. *La psychiatrie de l'enfant*, Volume 58, 277-298. DOI 10.3917/psy.581.0277.
- Bonnet, D. Pourchez, L., (2007). Introduction. *Du soin au rite dans l'enfance*, 11-39.
DOI: <http://dx.doi.org/doi:10.1522/030569645>
- Bordal, G. (2006). Traces de la créolisation dans un français régional : le cas du /R/ à l'île de la Réunion, Mémoire de Master en sociolinguistique non publié, Université d'Oslo, Oslo, Norvège.
- Camara, H. (2015). Pourquoi faut-il défendre le bilinguisme des enfants de migrants ? L'exemple du bilinguisme soninké-français, *Le Carnet PSY*, n° 188, 31-36. DOI 10.3917/lcp.188.0031.
- Chaudenson, R. (1974). *Le lexique du parler créole de La Réunion*. Paris : Honoré Champion.
- Chaudenson, R. (2002). Le cas des créoles. *Hérodote*, n°105, 60-72. DOI 10.3917/her.105.0060.
- Cellier, P. (1985). Comparaison syntaxique du créole réunionnais et du français : réflexions pré-pédagogiques. Saint-Denis, La Réunion.
- Collot, M. (2007). L'orthophoniste en terre étrangère, *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n° 70, 71-76. DOI 10.3917/lett.070.0071.

Coste, D., Moore, D. & Zarate, G. (2009). Compétence plurilingue et pluriculturelle. Strasbourg: Éditions du Conseil de l'Europe. En ligne https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/SourcePublications/CompetencePlurilingue09web_FR.pdf.

Estienne, F. (2004). Orthophonie et efficacité : les fondements d'une pratique. Marseille: Editions SOLAL.

Georger, F. (2014). Pluralité linguistique réunionnaise et implication d'un chercheur, Cahiers internationaux de sociolinguistique, n° 5, 125-134. Paris : L'Harmattan.

Gueunier, N., Genouvrier, E. & Khomsi, A., (1978). Les français devant la norme. Contribution à une étude de la norme du français parlé . Paris : Champion.

Haute Autorité de Santé. (2008). Elaboration d'un document écrit d'information à l'intention des patients et des usagers du système de santé. Guide méthodologique. Saint-Denis La Plaine: HAS.

Kremer, J-M. & Lederlé, E. (2012). Que sais-je ? L'orthophonie en France, Septième édition, Paris : Presses Universitaires de France.

Lebon-Eyquem, M. (2008). Attitudes langagières et positionnement identitaire. Dans une ville de l'Est de La Réunion. Cahiers de sociolinguistique, n° 13, 133-146. DOI : [10.3917/csl.0801.0133](https://doi.org/10.3917/csl.0801.0133).

Lebon-Eyquem, M. (2013). Débordements et reterritorialisation sociolinguistiques en milieu créole réunionnais. GLOTTOPOL, n°21. En ligne http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_21/gpl21_02leboneyquem.pdf.

Ledegen, G. (2003). Regards sur l'évolution des mélanges codiques à La Réunion : l'avènement de l'interlecte ?. Anciens et nouveaux plurilinguismes. GLOTTOPOL, n°2. En ligne http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_2/10ledegen.pdf.

Lefèbre, F. (2008). Orthophonie et bilinguisme : comment penser la prise en charge orthophonique ? Élaboration d'un livret d'information à l'usage des orthophonistes. Mémoire pour le certificat de capacité d'orthophoniste non publié, Université de Nantes, Nantes.

Lemaire, S., Lespinasse, S. (2013). La socialisation professionnelle des orthophonistes en situation transculturelle : le cas de l'île de La Réunion. Mémoire pour le certificat de capacité d'orthophoniste non publié, Université Lyon 1 Claude Bernard, Lyon.

Lesigne, R., Meunier, C. (2014). L'aphas'île, batterie d'évaluation de l'aphasie à La Réunion : création, normalisation, validation. Mémoire pour le certificat de capacité d'orthophoniste non publié, Université Paris VI Pierre et Marie Curie, Paris.

Manteau, E. (2001). Expérience africaine, des pistes de réflexion pour le travail d'orthophonie en France, Enfances & Psy, n°14, 148-152. DOI [10.3917/ep.014.0148](https://doi.org/10.3917/ep.014.0148).

Médéa, L. (2003). La construction identitaire dans la société réunionnaise », Journal des anthropologues, n°92-93, 261-281. En ligne <http://jda.revues.org/2013>.

Mercier, S. (2012). Évaluation linguistique standardisée dans un milieu diglosse: la problématique réunionnaise et l'étalonnage réunionnais de la batterie d'Évaluation du Langage Oral de A. Khomsi. In. P. Gatignol & S. Topouzkhianian (Eds.) Bilinguisme et biculture : nouveaux défis ? (pp. 203-230).

Noël, A. (2013, octobre). Évaluation du langage oral en milieu créolophone : problématique, enjeux, solutions. Communication présentée lors du colloque « Troubles spécifiques du langage oral chez l'enfant », Saint-Gilles-les-Bains, La Réunion. En ligne http://www.favron.org/IMG/pdf/presentation_colloque_noel_audrey.pdf.

Noël, A. (2012). Intérêt de l'analyse des représentations linguistiques et des pratiques langagières à La Réunion dans la pratique orthophonique. Pour une meilleure évaluation des compétences langagières des enfants réunionnais, Mémoire de Master 2 en Sciences du Langage non publié, Université de La Réunion, Saint-Denis, La Réunion.

Noël, A. (2014, juillet). La théorie de macrosystème interlectal et l'acquisition langagière en contexte plurilingue : réflexion sur la situation réunionnaise. Communication présentée lors du 4ème Congrès Mondial de Linguistique Française - SHS Web of Conferences, Berlin. En ligne <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801050>.

Pichori, N. (2013). Pertinence d'un étalonnage spécifique de six épreuves de l'ÉVALO 2-6 chez l'enfant réunionnais de 4 ans 3 mois à 6 ans 3 mois. Mémoire pour le certificat de capacité d'orthophoniste non publié, Université Bordeaux Segalen, Bordeaux.

Rispail, M., Wharton, S. (2003). Réalités sociolinguistiques et dimension interculturelle en formation : comparaison entre la Réunion et les Seychelles, *Ela. Études de linguistique appliquée*, n°129, 41-52. En ligne www.cairn.info/revue-ela-2003-1-page-41.htm.

Rosenbaum, F. (1997). Approche transculturelle des troubles de la communication, *Langage et migration*, Paris: Editions Masson.

Royer, M. (2012). Polyculture – Multilinguisme : pertinence de tests informatisés métropolitains pour l'évaluation langagière d'écoliers d'Outre-Mer. In. P. Gatignol & S. Topouzkhianian (Eds.) Bilinguisme et biculture : nouveaux défis ? (pp. 553-568).

Sanson, C., Serre, G. & Moro, M-R. (2008). Les langues de Krishna : l'orthophoniste face au bilinguisme, *L'Autre*, Volume 9, n°2, 195-202. DOI 10.3917/lautr.026.0195

Sanson, C. (2010). Troubles du langage, particularités liées aux situations de bilinguisme, *Enfances & Psy*, n° 48, 45-55. DOI 10.3917/ep.048.0045.

Simonin, J., (2003). Médias de contact et contact de langues, Le cas réunionnais. Anciens et nouveaux plurilinguismes, *GLOTTOPOL*, n°2. En ligne http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_2/05simonin.pdf.

Simonin, J. (2002). Parler réunionnais ?, *Hermès, La Revue*, n° 32-33, 287-296. En ligne http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=HERM_032_0287.

Souprayen-Cavery, L. (2010). L'interlecte réunionnais. Approche sociolinguistique des pratiques et des représentations. Paris: L'Harmattan.

Southwood, F. (2013). Towards a dialect-neutral assessment instrument for the language skills of Afrikaans-speaking children: the role of socioeconomic status. *Journal of Child Language*, n°40, 415-437. En ligne DOI:10.1017 .

Tabouret-Keller, A . (2006). A propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre « haute » et « basse » : ses sources et ses effets ». *Langage et société*, n° 118, 109-128. DOI 10.3917/lis.118.0109.

Watin, M., Wolff, E. (2010). *La Réunion, une société en mutation. Univers créoles 7*. Paris: Economica-Anthropos.

ANNEXES

Partie 1

ANNEXE I : Enquête préalable Mars 2015

Questionnaire à destinations des orthophonistes exerçant ou ayant exercé à la Réunion

Dans le cadre de notre projet de mémoire : “ Comment adapter la pratique orthophonique à un contexte plurilingue ? Réalisation d'un livret d'information sur la situation socio-linguistique à La Réunion à destination des orthophonistes primo-arrivant(e)s et mesure de sa pertinence”, nous avons créé ce questionnaire préalable afin d’orienter au mieux notre projet et de construire un livret adapté aux besoins qui nous aurons été exprimés. Nous avons donc besoin de vos avis et de vos expériences pour cibler précisément notre travail.

*Obligatoire

1. **Année du diplôme d’orthophoniste ***

Seule l'exactitude de l'année est importante, si le mois et le jour ne sont pas connus remplir de façon aléatoire

Où avez-vous débuté après l'obtention du diplôme ? *

Indiquez la ville/commune ainsi que le département

Période(s) d'exercice à la Réunion *

Dates de préférence (ou durée en mois/années)

1. **Avant de débiter votre exercice professionnel sur l’île, aviez-vous connaissance des particularités de la prise en charge orthophonique à la Réunion ? ***

- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout
- Autre :

2. **Si oui, par quels moyens avez-vous obtenu ces informations ?**

- Journée de formation du SORR
- recherches personnelles
- par des collègues orthophonistes déjà installés
- par des collègues ayant travaillé sur l’île auparavant
- propre expérience et connaissance du contexte réunionnais
- Autre :

3. **En arrivant à la Réunion, est-ce que certaines particularités vous ont semblé problématiques dans l’exercice de votre pratique ? ***

-
- Plutôt oui
 - Plutôt non
 - Pas du tout

4. **Si oui, s'agit-il**

- de particularités linguistiques
- de particularités culturelles
- des deux
- Autre :

5. **Commentaires sur ce qui a semblé problématique dans chaque domaine (particularités linguistiques/particularités culturelles/ autres)**

6. **Au début de votre exercice à la Réunion, avez- vous manqué d'informations pour faire face à ces particularités, à d'autres difficultés ? ***

- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

7. **Si autres difficultés rencontrées, lesquelles :**

8. **Avez-vous ressenti ou ressentez-vous encore le besoin d'être davantage informés, voire formés, concernant : ***

- les spécificités culturelles
- les caractéristiques de la langue créole
- la situation sociolinguistique
- Autre :

9. **Si vous avez plus de 3 années d'exercice, estimez-vous que les particularités socio-linguistiques de la Réunion vous posent encore question dans votre pratique ?**

- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

10. **Pensez-vous qu'un livret d'informations pourrait être utile pour préparer son installation à la Réunion ? ***

- a. Plutôt oui
- b. Plutôt non
- c. Pas du tout

11. **Si non, pourquoi ?**

12. Si oui : quels sont les éléments indispensables qu'il devrait contenir pour répondre à vos besoins ?

- Spécificités linguistiques
- difficultés linguistiques fréquemment rencontrées par les patients
- informations théoriques sur la situation sociolinguistique
- informations théoriques concernant les spécificités culturelles
- conseils pratiques pour débiter l'exercice professionnel à La Réunion
- lexique courant français/créole
- Autre :

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à notre questionnaire et espérons qu'il vous a paru complet. Si vous avez des remarques supplémentaires n'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse mail suivante : festas.schilles@gmail.com. D'autre part, si vous êtes intéressé(e) par notre projet et souhaitez être informé(e) de son avancée et de la réalisation du livret vous pouvez nous laisser votre adresse mail ci-dessous.

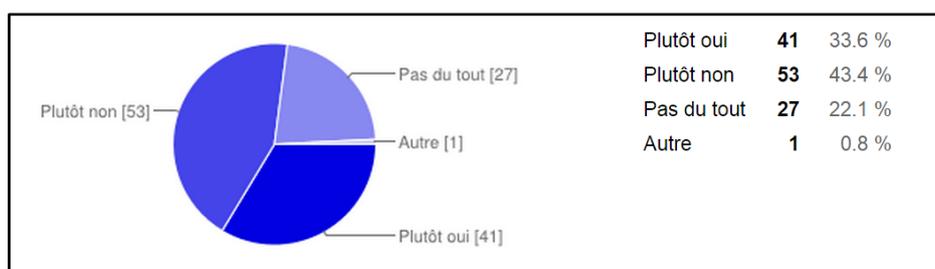
ANNEXE II : Réponses à l'enquête préalable

- Total de réponses : 122
- Début d'exercice après l'obtention du diplôme : 73 en Métropole et 49 à La Réunion.
- Année du diplôme :

Périodes	Nombre d'orthophonistes
< à 1985	1
1985 - 1989	2
1990 - 1994	3
1995 - 1999	2
2000 - 2004	10
2005 - 2009	37
2010 - 2015	67

- Période d'exercice à La Réunion : Entre 5 mois minimum à dix ans et plus.

1. Avant de débiter votre exercice professionnel sur l'île, aviez-vous connaissance de particularités de la prise en charge orthophonique à la Réunion ?



2. Si oui, par quels moyens avez-vous obtenu ces informations ?

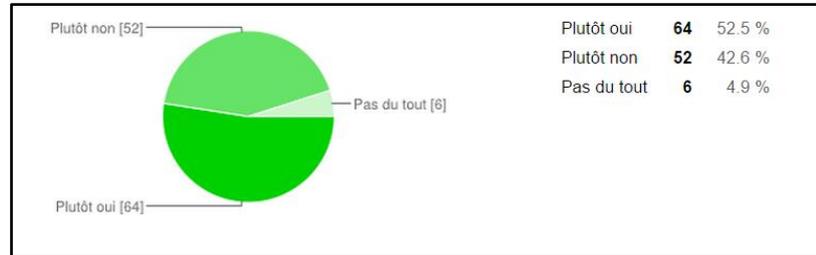
Journée de formation du SORR	2	1.6 %
recherches personnelles	16	13.1 %
par des collègues orthophonistes déjà installées	45	36.9 %
par des collègues ayant travaillé sur l'île auparavant	9	7.4 %
propre expérience et connaissance du contexte réunionnais	19	15.6 %
Autre	8	6.6 %

3. En arrivant à la Réunion, est-ce que certaines particularités vous ont semblé problématiques dans l'exercice de votre pratique ?



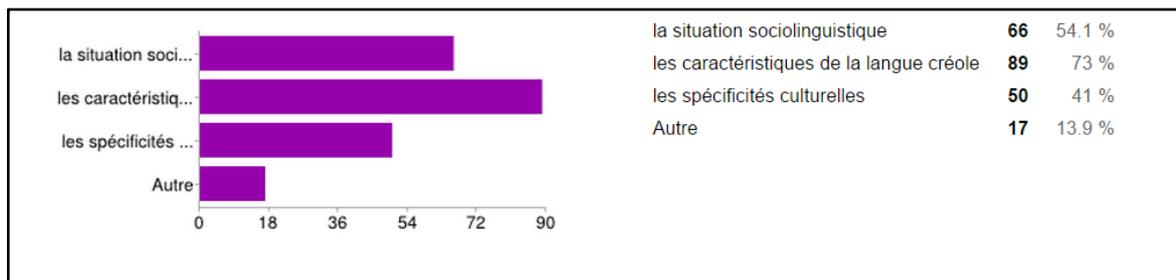
4. Commentaires sur ce qui a semblé problématique dans chaque domaine : Commentaires libres des participant(e)s.

5. Au début de votre exercice à la Réunion, avez- vous manqué d'informations pour faire face à ces particularités, à d'autres difficultés ?

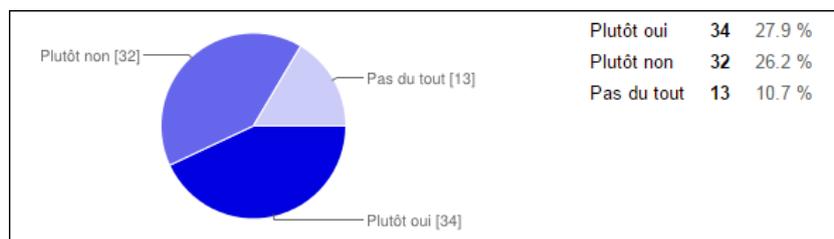


6. Si autres difficultés rencontrées, lesquelles : lexique, modalités d'exercice (modalités administratives), manque d'outils adaptés, manque d'investissement des familles, frontière français-créole etc.

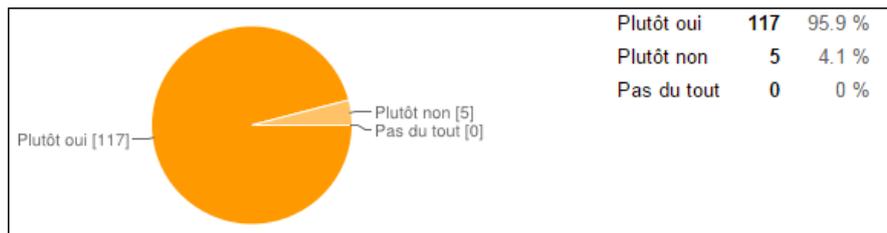
7. Avez-vous ressenti ou ressentez-vous encore le besoin d'être davantage informés, voire formés, concernant :



8. Si vous avez plus de 3 années d'exercice, estimez-vous que les particularités socio-linguistiques de la Réunion vous posent encore question dans votre pratique ?



9. Pensez-vous qu'un livret d'information pourrait être utile pour préparer son installation à La Réunion ?



10. Si non, pourquoi ?

Commentaires libres des participant(e)s

11. Si oui, quels sont les éléments indispensables qu'il devrait contenir pour répondre à vos besoins ?

Spécificités linguistiques	105	86.1 %
difficultés linguistiques fréquemment rencontrées par les patients	86	70.5 %
informations théoriques sur la situation sociolinguistique	77	63.1 %
informations théoriques concernant les spécificités culturelles	67	54.9 %
conseils pratiques pour débiter l'exercice professionnel à La Réunion	85	69.7 %
lexique courant français/créole	92	75.4 %
Autre	11	9 %

ANNEXE III : Synthèses des entretiens libres menés à La Réunion

Nous avons demandé à chaque orthophoniste de se présenter. Puis nous demandions ensuite aux orthophonistes de nous exprimer ce qui leur avait le plus manqué au début de leur pratique, en termes d'information principalement, et les éléments que l'on devrait faire figurer dans le livret. Chaque orthophoniste a ainsi pu nous faire part de ses idées de façon libre, sans suivre un ordre précis.

Dans un deuxième temps, nous leur présentions notre plan de livret afin qu'elles aient la possibilité de compléter leur propos par rapport aux parties que nous avons déterminées.

Enfin, nous proposons en toute fin d'entretien de conclure en nous donnant les points leur semblant indispensables à traiter dans le livret.

Entretien n°1 : L.B.

Présentation

Diplômée en 2010, L.B. débute son exercice à la Réunion. Après 2ans et demi de collaboration elle s'installe dans son propre cabinet. Originnaire du sud de la France elle part en voyage à La Réunion l'année du diplôme, sans aucune connaissance du contexte réunionnais puis décide de s'y installer et d'y rester.

L. B. a débuté en centre-ville de Saint-Denis, où la population était plus « favorisée » et exerce maintenant à Sainte Clotilde.

Qu'est-ce qui vous a le plus manqué au début de votre pratique, en terme d'information principalement, et quels éléments devraient selon vous figurer dans le livret ?

Elle a été confronté au problème du créole avec les tests standardisés, et a vu un impact sur le diagnostic. Pour la compréhension du créole, ça n'a pas été un problème, elle s'est adaptée.

Mais la pratique orthophonique à La Réunion est différente (en tout cas elle le pense) de la pratique en métropole.

L.B. pose peu de diagnostics, du fait de la complexité de la langue : on retrouve dans le créole des choses typiques d'un retard (« erreurs » phonologiques, de segmentation).

Elle constate des fausses croyances concernant le créole. Une partie de la population semble penser qu'il faut du français donc ils mélangent avec le créole. Elle prend donc l'initiative lors de chaque anamnèse de faire un point sur le créole, et explique qu'il s'agit d'une langue à part entière.

L.B. Fait venir les parents en séance. La culture réunionnaise fait qu'il n'y a pas le même rapport au jeu. Avant de les faire venir elle donnait plutôt des conseils mais ceux-ci n'étaient pas forcément pris en compte donc elle a souhaité inviter les parents à participer aux séances pour pouvoir reproduire certaines choses à la maison.

Pour séparer les deux langues elle a mis en place un procédé avec deux cartes, chacune avec une image pour symboliser le créole (paille en queue) d'une part, le français

(bonhomme de neige) d'autre part. On choisit l'une ou l'autre carte pour se concentrer sur une des langues. Cela peut se faire en séance mais aussi à la maison.

La présence des parents en séance est plus ou moins régulière plus ou moins durable selon la famille et son investissement, selon les progrès du patient et est considéré comme différent de l'accompagnement familial.

Les cultures présentes à la Réunion et formant LA culture réunionnaise sont enrichissantes pour la pratique d'après L.B. Il n'y a pas vraiment de difficultés à se comprendre.

Il existe une forte structure familiale, un modèle différent du modèle métropolitain (ou en tout cas plus présent). Les parents sont plus dans la stimulation motrice mais proposent peu de jeux type loto, et peu de communication avec l'enfant. Souvent lorsqu'ils viennent en séance ils apprennent à avoir plaisir à jouer.

L.B. était très en échec avec les populations des Comores, malgaches, mahoraises et de religion musulmane. Elle avait l'impression de ne pas réussir à communiquer, l'impression d'un non investissement. Elle est allée à Mayotte, s'est informée, à rapporter des livres. Ainsi elle peut échanger avec les familles originaires de là-bas et cela se passe mieux. IL est important de réussir à comprendre chaque culture d'après elle.

L.B. constate que la population, de manière générale donne une grande confiance à l'orthophoniste. Si la demande vient de l'école ou médecin, cela ne pose généralement pas de problème pour l'investissement futur, les parents voient une évolution donc une utilité à la PEC.

Elle n'observe pas de souffrance par rapport à la langue, peut-être une gêne de ne pas maîtriser le français mais si on remet le créole dans sa place de langue à part entière cela les rassure, les met à l'aise. Les familles font des efforts pour le français mais il est important de leur rappeler que le créole est une langue.

L.B. note qu'un grand nombre d'orthophonistes tournent beaucoup trop à La Réunion, ce qui pose problème dans le sens où les patients voient passer beaucoup d'orthophonistes, doivent repartir à zéro à chaque fois.

Quels seraient les points indispensables à traiter dans le livret ?

Il faut voir les capacités, le potentiel existant de chaque patient. Quand on sort de l'école on bloque trop sur la syntaxe correcte, on oublie ce qu'il y a derrière, le message.

Le genre, le nombre, la grammaire sont moins travaillés à fond. Le travail est plus axé sur la logique, qui permet ensuite à la grammaire de se mettre en place. Il faut relativiser beaucoup de choses, les objectifs sont d'abord la communication, le langage puis éventuellement l'articulation mais L. B. ne demande pas d'atteindre la norme.

Le lien avec l'école est important pour une prise en charge en globalité. L'objectif est que l'enfant soit adapté. La norme de métropole pas adaptée à La Réunion.

Il faut aborder les épreuves de bilans : ELO, gnosies, praxies pour langage oral. La situation linguistique est complexe, trop pour poser un diagnostic. Donc L.B. émet des hypothèses puis passe par le centre de référence pour un diagnostic plus approfondi.

Parler du SORR (syndicat des orthophonistes de la région Réunion), il propose une journée d'accueil et fait le point sur les applications existant sur tablette ; sur l'accessibilité, il y a une intervention orthoptiste, et un point sur le créole.

Quelques supports à conseiller :

- Formation transculturalité (à rechercher)
- Sketch du letchi
- L'imagerie de La Réunion Français/ Créole, Gilles AMZALAC et Patrick DRIEU, ORPHIE.

Entretien n° 2: N.T

Présentation

Diplômée en logopédie en 2011, N.T a ensuite fait un stage d'équivalence pour obtenir le statut d'orthophoniste en France. Elle est originaire de La Réunion et plus particulièrement de sa ville d'exercice, Saint Joseph. Avant ses études de logopédie, N.T était éducatrice spécialisée avec un important aspect associé à la parentalité. Elle a également créée une association, ARGP (Association Réunionnaise Guidance Parentalité) avec L.B (Entretien n°3). N.T est animatrice en communication bienveillante : formée par l'Atelier des parents.

Elle fait un gros travail sur guidance avec les parents pour mettre les choses en place, comment accueillir les parents, les représentations sociales.

Travail avec les parents et avec le schéma familial. Echange se crée quand les parents assistent aux séances : ils peuvent observer des choses afin d'être plus vigilant à la maison et également ont ainsi la possibilité de s'investir.

Qu'est-ce qui vous a le plus manqué au début de votre pratique, en terme d'information principalement, et quels éléments devraient selon vous figurer dans le livret ?

Etant réunionnaise et parlant couramment créole et français, N.T était déjà bien informée sur les spécificités du contexte réunionnais. Elle nous expose donc comment elle travaille et les informations importantes qu'elle connaît.

Elle arrive à faire la différence entre le trouble et l'emploi du créole ou l'utilisation d'un énoncé mélangé. Cela ne lui pose pas de problème d'évaluation.

Elle nous explique que les parents accordent une grande confiance à l'orthophoniste mais ont également une grande méconnaissance du métier et qu'il s'agit d'un élément que les orthophonistes qui s'installent doivent savoir.

N.T propose des séances en créole si l'enfant n'a pas de langage et si les parents ne parlent que créole : cela prend plus de temps mais permet d'installer une confiance, et un dialogue se met en place. Pour les orthophonistes ne parlant pas créole, il est possible d'utiliser des expressions ou de questionner sur « comment on dit chez toi/ici ? ».

Elle nous parle également de la situation sociolinguistique à La Réunion. Elle distinguerait deux types majoritaires de population :

– ceux qui s'expriment comme ils veulent avec une affirmation de leur liberté d'expression : ils utilisent le créole, le français, les deux, peu importe.

– Ceux qui vont se justifier, se culpabiliser si leur enfant a des difficultés : cela est souvent rattaché à un niveau socioculturel faible. Parler en créole pendant les séances va souvent permettre de rétablir le dialogue et de rassurer.

Quels seraient les points indispensables à traiter dans le livret ?

Pour N.T, il faudrait parler de l'accompagnement parental. En effet, selon elle, on trouve parfois une carence éducative en fonction des quartiers et c'est un champ d'intervention important.

L'adaptation du matériel lui semble également être un point indispensable à apporter, que ce soit les épreuves, comment échanger avec la personne. Elle utilise majoritairement l'ELO et sait que CLEA est en cours d'étalonnage. Elle a aussi constaté que, quand le travail est centré sur la culture du patient, les choses se mettent en place.

De plus, N.T estime qu'il est important d'aborder le fait de se mettre au niveau de la culture, d'avoir une connaissance pour pouvoir échanger avant de rentrer dans la prise en charge.

Entretien n° 3: L.B.2

Présentation

L.B est née et a vécu à La Réunion étant petite, elle avait donc des connaissances de la culture réunionnaise. Elle a travaillé à Saint-Joseph et travaille maintenant à Petite-Île.

Qu'est-ce qui vous a le plus manqué au début de votre pratique, en terme d'information principalement, et quels éléments devraient selon vous figurer dans le livret ?

Pour L.B, il est important de parler de l'adaptation aux différentes cultures : si on souhaite un Joyeux Noël, on le fait aussi pour toutes les autres fêtes par exemples. Il faut apprendre à être conciliant sur les absences pour les cérémonies religieuses. Ce n'est pas qu'ils s'en fichent des séances d'orthophonie mais c'est que la religion tient une place très importante pour eux. Et ce, tout au long de l'année.

Elle aborde la question de l'absentéisme. Les 3/4 des patients préviennent de leur absence. Elle compte environ 10% d'absents par semaine. Selon elle, le niveau socio-culturel faible va jouer, les petits niveaux intellectuels également et l'état d'esprit de certains qui pensent que rien n'est grave. Quand la plainte vient l'école ou du médecin : les parents ne se rendent pas vraiment compte. Elle fait après chaque bilan, une séance où elle explique aux parents l'intérêt, les objectifs, etc.

L.B estime également qu'il faut traiter le schéma familial qui est compliqué. En effet, les amis des parents sont appelés les taties et les tontons. L'enfant gravite entre beaucoup de personnes différentes. Elle a également pu observer un modèle matriarcal : avec la mère voire la grand-mère bien présente et qui gère tout.

Autre point à savoir selon elle, une partie des parents qu'elle rencontre ne savent pas jouer avec leurs enfants et ont du mal à communiquer aussi. D'où l'importance de la guidance parentale.

L.B rejoint N.T au niveau de la sociolinguistique. Elle distingue cependant, deux autres populations :

– ceux qui ne parlent qu'en créole mais assurent qu'ils parlent créole en utilisant le français : c'est un vécu plus difficile de la langue, un peu de déni mais sont peu nombreux.

– Ceux qui font les deux : ils essaient mais ce n'est pas facile, ils prennent conscience de l'importance du français pour les administrations, les études : pensent au long terme pour leurs enfants.

Pour ce qui est du créole, au bout de quelques années, elle a une compréhension de son fonctionnement et arrive à faire la part des choses entre créole et anarchie des structures de phrases.

Autre point qu'elle suggérerait aux orthophonistes primo-arrivant(e)s : ne pas s'acharner sur l'articulation, cela fait partie de la langue créole.

Pour elle, il faut avoir en tête que les objectifs sont différents et réadaptés par rapport à la Métropole.

Elle nous indique également que l'orthophoniste peut reformuler en français pendant la séance quand l'enfant parle en créole mais cela n'est pas nécessaire de le reprendre si le but de l'exercice n'est pas de parler en français.

Selon L.B, il faut avoir une petite connaissance du vocabulaire que l'on peut retrouver en bilans.

Les retards de parole et retard de langage ne sont pas diagnostiqués sur les mêmes critères qu'en Métropole : ils dépendent de nombreux facteurs et notamment des différentes personnes qui gravitent autour de l'enfant. C'est un élément important à prendre en compte.

Si l'orthophoniste a des difficultés pour comprendre l'enfant, L.B propose de demander conseil à une collègue ou encore d'utiliser un enregistrement vidéo au moment du bilan : cela peut aider pour échanger avec les collègues ou encore pour l'analyser par la suite.

De plus, il faut savoir que les orthophonistes adaptent les tests en fonction de ce qu'ils observent : c'est une notation propre à chaque orthophoniste mais il faut se tenir à ce qu'on peut observer.

Quels seraient les points indispensables à traiter dans le livret ?

Faire un lexique de base : peut-être plus pour travailler avec les personnes âgées qu'avec les enfants et ados.

Présenter une bibliographie, banque de données semble être important pour L.B.

Autre point indispensable à aborder dans le livret: les différentes cultures de la Réunion ainsi que les traditions religieuses.

Pour L.B, il faut également faire figurer qu'il y a beaucoup de remplacements et de changements de collaboration et qu'il faut en connaître les avantages et inconvénients : le retour des remplaçantes apporte d'autres choses à la prise en charge : c'est une autre façon de travailler, cela relance la dynamique de travailler. Cependant, cela peut gêner un peu les familles. On ne peut pas forcément faire autrement: il est difficile de trouver une collaboration : la réunion est une plaque tournante.

Autre point intéressant au sujet d'une formation: L.B a fait la formation sur le bilinguisme français/créole par Rozenn Henry et la conseillère.

Entretien n° 4: C.R.

Présentation

Diplômée en 2014, à l'école de Lyon. C.R. a fait un an de collaboration en métropole. Elle s'est installée à la Réunion pour le cadre, et a pour projet d'y rester un an. Exerce depuis fin juillet donc, dans la ville de Saint-Pierre, depuis environ 15 jours.

Qu'est-ce qui vous a le plus manqué au début de votre pratique, en terme d'information principalement, et quels éléments devraient selon vous figurer dans le livret ?

Les premiers problèmes rencontrés ce sont des problèmes d'ordre administratifs. A La Réunion le tiers-payant est mis en place pour tout le monde, donc il y a un lien à faire avec chaque mutuelle pour le remboursement.

C.R. nous fait savoir que le numéro Adeli change dès changement de département pour exercer.

Elle est venue sans faire de recherche préalable, sans question particulière à part un peu autour du créole. Concernant le créole en séance, il est difficile de faire la part entre les mots existants en créole ou les déformations. Ça peut faire douter mais globalement la compréhension se fait.

Les adultes parlent plus créole que les enfants qui utilisent plus le français avec des mots créoles parfois.

La majorité des parents maîtrise le français et le parle à la maison.

Au sujet des bilans, C.R. utilise la ELO, BALE, EVALO mais n'utilise pas l'étalonnage réunionnais pour la ELO.

Au niveau du lexique, pas de transposition créole flagrante, C.R. a pu avoir « paille en queue » pour hirondelle mais a compris qu'il s'agissait du terme semblable en créole donc a compté juste. Également « neuf » pour « neuve ».

C.R. a participé à une réunion du SORR sur la formation en général (FIFPL, formations continues) où on explique le fonctionnement, l'organisation de tout ça.

Le thème de l'accompagnement parentale C.R. n'est pas prête à aller au-delà du 1er niveau, c'est-à-dire ce qui est de l'ordre des conseils et des échanges. Elle fait beaucoup de retours à chaque séance.

Enfin, elle rencontre un problème d'absences fréquentes, un patient lui a dit « les réunionnais sont comme ça ». Il faut rappeler les RDV.

Quels seraient les points indispensables à traiter dans le livret ?

-Nécessité d'un point sur les mutuelles des patients.

Concernant le créole, parler de la syntaxe, expressions courantes à faire apparaître dans le livret. Avoir une base dans le livret si on n'a pas d'accès internet.

Aborder le schéma familial particulier à La Réunion (oncle, grands-parents, cousins, très présents). L'anamnèse est très importante pour avoir une idée du cadre de vie, quelle langue est parlée à la maison, quels membres de la famille forment l'entourage proche.

Entretien n° 5 : C. L.

Présentation

Camille est diplômée depuis 2010 de l'école de Caen. Elle exerce à La Réunion depuis un an et demi, auparavant exerçait en Normandie. C.L. a exercé sur Bellemène puis Etang-Salé-Les-Hauts.

Elle nous apprend avoir participé à l'étalonnage réunionnais du test CLEA (3-5ans).

Qu'est-ce qui vous a le plus manqué au début de votre pratique, en terme d'information principalement, et quels éléments devraient selon vous figurer dans le livret ?

C.L. a rencontré des difficultés avec la prononciation, la syntaxe. Par exemple elle observe fréquemment qu'il n'y a pas de prononciation de consonne en fin de mot. Pour la compréhension ça ne pose pas de problème mais au niveau du bilan elle est gênée pour savoir si doit compter juste ou non dans les tests étalonnés et créés sur des normes de métropole. Elle a fini par compter juste car souvent la réponse correspond à la réalité ici.

C.L. a diminué ses exigences au niveau de la construction des phrases, des pronoms il/elle. Elle en a conclu que si les parents ne demandent pas cette distinction il est difficile de l'imposer en tant qu'orthophoniste.

Les normes concernant la langue sont différentes de celles exigées en métropole. Tous les enfants n'ont pas le même bain de langage.

En tant que primo-arrivant, le facteur temps est important pour comprendre la syntaxe et savoir reconnaître une syntaxe correcte.

Pour la prononciation elle suggère d'attendre l'écrit pour avoir support visuel.

La communication avec les parents au début est difficile et peut représenter un léger obstacle à la restitution des séances.

C.L. n'a jamais utilisé le créole avec ses patients, en revanche, elle fait appel parfois à la famille pour l'aider à interpréter. Les familles sont solidaires donc acceptent volontiers de participer. Les grands frères (fada) et sœurs (nenenes) sont très présents.

Les familles se montrent investies ou non, cela dépend. Il n'y a pas de généralisation à observer.

Quels seraient les points indispensables à traiter dans le livret ?

Le problème des absences : le rapport au temps compliqué, peuvent être très en avance comme en retard. Ceci est peut-être lié à une habitude d'attendre dans d'autres services (médecins etc.).

Les moyens de locomotion peuvent entraîner des absences ou des retards : la voiture est souvent en panne, si le patient vient à pied sa présence dépend du climat. Aussi on rencontre souvent des patients qui ne préviennent pas car n'ont plus d'unités pour téléphoner.

C.L. n'a pas ressentie de culpabilité, de gêne par rapport à l'une ou l'autre langue.

Les informations pratiques à mentionner seraient de citer la page facebook des orthos de l'île de la Réunion. Également préciser que la CPAM à la Réunion est connue sous l'acronyme CGSS.

La formation Makathon à La Réunion, propose quelques signes de vocabulaire adaptés au contexte réunionnais.

Entretien n° 6: M.J

Présentation

M.J est diplômée depuis 1 mois de l'école d'Amiens. Elle effectue un remplacement de 2 mois au Port. Elle ne pense pas rester plus pour le moment. Son objectif est de découvrir les DOM TOM grâce aux possibilités offertes par la profession.

Qu'est-ce qui vous a le plus manqué au début de votre pratique, en terme d'information principalement, et quels éléments devraient selon vous figurer dans le livret ?

Le principal souci depuis le début de son exercice il y a une semaine (10 août 2015) concerne les démarches administratives nécessaires pour s'installer à La Réunion. Elle dit « personne ne sait », et les différentes instances contactées ont toutes des réponses différentes. Les démarches semblent changer souvent.

Dans son exercice, elle fait face à une population plutôt défavorisée, elle ne s'attendait pas à cela. Dissocier les langues pour ces populations est très compliqué selon elle. Beaucoup de familles parlent créoles, et peu français.

Avant son arrivée, elle n'a pas trop réfléchi au contexte particulier à la Réunion et dans la pratique orthophonique.

Elle note des difficultés pour les conversations téléphoniques avec les parents.

D'autre part le schéma familial est différent de celui de la métropole, en tout cas dans beaucoup de familles il est difficile de faire les liens et de savoir clairement qui constitue l'entourage de l'enfant.

Il est difficile de travailler des sons que les parents n'ont pas eux-mêmes, difficile donc de le travailler à la maison, avec les parents. Exemple du « ch » difficile, elle suggère d'y revenir plus tard, de même pour ce qui concerne le vocabulaire.

Elle relève les paires de sons posant problèmes souvent dans la prononciation : ch/j ; s/z ; i/u.

Quels seraient les points indispensables à traiter dans le livret ?

- Demander ou essayer d'aborder le sujet concernant la lecture des parents : maîtrisée ou non.
- Des informations de réunions d'orthophonistes, d'orthophonistes primo-arrivantes.
- Communiquer avec l'ARS et clarifier le processus d'installation à La Réunion.
- Lexique : page facebook ; PONTE lexique créole avec langage écrit et photos.

Entretien n° 7: S.T

Présentation

Diplômée en 1988 à Lyon, S.T a été parmi les premières orthophonistes à s'installer sur l'île. Elle a d'abord travaillé deux ans à Lyon puis est arrivée à La Réunion. Cela fait 25 ans qu'elle exerce sur l'île. Elle a travaillé dans différents endroits de l'île : Saint-André, La Montagne, L'Etang Salé les Hauts, Saint Gilles, Piton Saint Leu.

Qu'est-ce qui vous a le plus manqué au début de votre pratique, en terme d'information principalement, et quels éléments devraient selon vous figurer dans le livret ?

Elle ne s'est pas posée de question en arrivant sur l'île car elle s'en faisait une autre idée : plus sauvage, moins habitée, etc. Elle a été un peu en difficulté avec le changement de vocabulaire mais elles étaient plusieurs orthophonistes dans le même cas et se sont aidées mutuellement.

S.T pense qu'il faut savoir que la phonologie n'est pas la même en fonction du lieu. A Piton Saint Leu, elle retrouve une utilisation fréquente des verbes à l'infinitif alors qu'à Saint-Denis ce n'était pas le cas.

Pour ce qui est de la question de l'évaluation, elle s'est adaptée pendant les tests : pour l'expression du ELO par exemple. Elle fait une cotation telle quelle puis elle fait une seconde

cotation avec l'acceptation de la morphosyntaxe créole. Il lui apparaît difficile pour ceux qui arrivent de repérer la bonne syntaxe créole. Elle a réussi à l'apprendre avec des collègues, des connaissances linguistes.

Elle ne parle quasiment pas créole mis à part quelques expressions toutes faites. Elle utilise surtout du vocabulaire mais pas constamment des phrases. Elle ne va pas refuser que l'enfant lui parle en créole si cela est approprié à l'exercice. C'est compliqué pour les parents qui parlent créole car ils mélangent souvent.

Quels seraient les points indispensables à traiter dans le livret ?

Elle a pu observer la particularité du schéma familial. Beaucoup d'enfants sont élevés par les grands-parents. Les liens ne sont pas définis clairement. Les notions de parrains/marraines sont très fortes : il s'agit d'un investissement complet. Les frères ou soeurs aînés vont souvent accompagner aux séances.

Autre information qu'elle trouve intéressante, pour ce qui est de l'utilisation de surnoms, elle a constaté qu'il s'agissait souvent du prénom que l'on voulait donner à l'enfant et son prénom officiel est le prénom religieux.

De plus, S.T a constaté et trouve qu'il serait intéressant de faire apparaître dans le livret le fait que parfois, les gens n'osent pas parler. Ils se mettent en position de « tu as le savoir et moi je ne l'ai pas ». Il peut arriver qu'une incompréhension mène à de l'agressivité. Il est important de bien connaître le patient et la famille et d'être connue d'eux : le temps d'approvisionnement peut être plus long qu'en métropole.

Concernant l'administratif, elle nous donne une information qui lui semble importante: lorsque l'on se rend à l'ARS, il est important d'apporter l'original de son diplôme et son n° Adeli.

Dernière information qu'elle nous transmet, le logiciel de télétransmission Ortho 4000 a passé un accord avec les mutuelles de La Réunion, ce qui fait qu'il y a moins de paperasses.

Entretien n° 8: F.G

Présentation

F.G est diplômée depuis 1996 de l'école de Nantes et exerce à La Réunion depuis 2 ans au Port.

Qu'est-ce qui vous a le plus manqué au début de votre pratique, en terme d'information principalement, et quels éléments devraient selon vous figurer dans le livret ?

Au début de son exercice à La Réunion, F.G était inquiète par rapport à la langue. En effet, pour les patients ayant fait un AVC, il est difficile de savoir s'il y a une dysarthrie ou non par exemple. Quand elle a un doute, elle demande à la famille et aux collègues.

Elle a lu le mémoire de Noël qui lui a permis de comprendre davantage la langue créole et de faire le lien avec ce qu'elle avait observé.

Pour F.G, quand il y a présence d'une aphasie, la syntaxe pose problème et, il est donc difficile de savoir avec le créole si la syntaxe correcte ou pas.

Elle s'est mise à parler créole petit à petit depuis deux ans car pour les patients aphasiques, bien qu'ils parlent français, c'est le créole (si c'est leur langue « maternelle ») qui va avoir tendance à ressortir en premier.

F.G trouve également intéressant à savoir que pour les adultes et les personnes âgées, utiliser le créole permet d'observer une différence dans la façon de réagir : ils sont plus présents, une dimension affective rentre en jeu. Ils se moquent gentiment parfois et corrigent également l'orthophoniste.

Autre information dont elle n'avait pas connaissance au départ: la complexité des noms et prénoms : il y a beaucoup de surnoms. La personne se fait appeler d'une certaine façon par les proches mais son nom officiel est différent. Dans le cahier de communication qu'elle a mis en place avec certains patients, cela peut être compliqué de s'y retrouver.

Sur le plan de l'alimentation, il faut savoir faire preuve d'une grande tolérance et adaptation par rapport aux particularités alimentaires de chacun. C'est important d'avoir cette tolérance lorsque l'on va proposer un travail sur l'alimentation. Le riz semble poser moins de difficultés aux patients qu'en Métropole. Selon F.G, cela peut être dû à une fréquence de consommation plus importante.

Autre information à savoir, les croyances, superstitions tiennent une grande place dans la vie de tous les jours pour certains Réunionnais. Il est important d'être tolérant par rapport à ça et de ne pas chercher à contredire le patient.

De plus, elle constate que les adultes pris en charge écoutent beaucoup, sont à fond, font les exercices. Pour les familles, c'est variable.

F.G souligne un autre élément important à ne pas oublier: demander si les patients ont du diabète ou des récidives d'AVC car le taux est plus important sur l'île qu'en Métropole.

Pour ce qui est des bilans, pour évaluer la compréhension orale, elle parle en créole au patient car si elle ne parlait qu'en français, elle ne serait pas complètement adaptée. Elle a donc traduit en créole, avec l'aide de collègues, certaines épreuves qu'elle utilisait. F.G nous parle également de l'Aphas'île. Selon elle, les images utilisées ne fonctionnent pas beaucoup : il n'y a pas de reconnaissance. Alors qu'avec de vraies photos : la reconnaissance est immédiate.

Quels seraient les points indispensables à traiter dans le livret ?

Des moyens pour apprendre le créole comme : Mi koz kréol ou la méthode Assimil'.

Beaucoup de patients illettrés donc c'est important d'adapter le matériel car pas de support écrit possible.

Démarches administratives : différentes entre le salarial et le libéral.

Annexe IV : Grille d'évaluation du livret d'information

Après avoir découvert et lu notre livret d'informations, voici une grille d'évaluation qui vous permettra de nous donner votre avis. Deux modalités d'évaluation vous sont proposées : dans un premier temps, des questions fermées sur la forme et le fond du support.

Vous répondrez en choisissant un des items suivants pour chaque question :

Très satisfaisant / Satisfaisant / Plutôt correct / Insuffisant / Pas du tout.

Puis, dans un deuxième moment, nous vous laissons la possibilité de commenter vos réponses ou d'apporter des suggestions ou précisions sur n'importe laquelle des parties de la grille dans l'espace prévu.

Nous vous remercions de votre participation et de votre implication.

Maëlle FESTAS et Marylou SCHILLES.
Etudiantes en quatrième année d'orthophonie, Lyon.
festas.schilles@gmail.com

*Obligatoire

1. Présentez-vous

Nom, prénom, année du diplôme *

Ville d'exercice actuelle à La Réunion *

Durée d'exercice à La Réunion *

(Nombre d'années, de mois, le plus précis possible.)

2. EVALUATION DE LA FORME

Forme - Lisibilité *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Lisibilité du livret					
Taille de la police					
Mise en relief des informations					
Couleurs et polices utilisées					
Espace entre les lignes					
Longueur des phrases					

Livret pratique à lire					
------------------------	--	--	--	--	--

Forme - Clarté *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Aération des paragraphes					
Distinction entre parties et sous-parties					
Clarté du sommaire					
Mise en avant des notions à retenir					
Facilité à trouver les informations recherchées					

Forme - Attrait/ Présentation *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Le livret donne envie d'être lu					
Taille du livret adaptée (nombre de pages)					

Forme - Illustrations *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Utilité des supports imagés					
Quantité d'images par rapport au texte					

Commentaires sur cette partie *

3.ÉVALUATION DU FOND

Les particularités culturelles

Pertinence des informations *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Choix des thèmes adapté au sujet de l'installation à la réunion					
Pertinence des informations fournies par rapport aux attentes					
Utilité des informations					

Compréhension *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Explication des notions complexes					
Pertinence des titres et sous-titres					
Vulgarisation suffisante du propos					

Apport par rapport aux sources existantes *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Apport d'informations nouvelles					
Facilitation d'accès aux informations existantes à travers le livret					

Particularités culturelles *

Commentaires sur cette partie.

Les particularités sociolinguistiques

Pertinence des informations *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Choix des thèmes adapté au sujet de l'installation à la réunion					
Pertinence des informations fournies par rapport aux attentes					
Utilité des informations					

Compréhension *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Explication des notions complexes					
Pertinence des titres et sous-titres					
Vulgarisation suffisante du propos					

Apport par rapport aux sources existantes *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Apport d'informations nouvelles					
Facilitation d'accès aux informations existantes à travers le livret					

Particularités sociolinguistiques *

Commentaires sur cette partie

Les particularités linguistiques

Pertinence des informations *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Choix des thèmes adapté au sujet de l'installation à la réunion					
Pertinence des informations fournies par rapport aux attentes					
Utilité des informations					

Compréhension *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Explication des notions complexes					
Pertinence des titres et sous-titres					
Vulgarisation suffisante du propos					

Apport par rapport aux sources existantes *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Apport d'informations nouvelles					
Facilitation d'accès aux informations existantes à travers le livret					

Particularités linguistiques *

Commentaires sur cette partie

Informations pratiques

Pertinence des informations *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Choix des thèmes adapté au sujet de l'installation à la réunion					
Pertinence des informations fournies par rapport aux attentes					
Utilité des informations					

Compréhension *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Explication des notions complexes					
Pertinence des titres et sous-titres					
Vulgarisation suffisante du propos					

Apport par rapport aux sources existantes *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Apport d'informations nouvelles					
Facilitation d'accès aux informations existantes à travers le livret					

Informations pratiques *

Commentaires sur cette partie

Bibliographie

Ressources bibliographiques *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Apports de ressources nouvelles					
Quantité de ressources citées					

Bibliographie *

Commentaires sur cette partie

General

Références citées *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Visibilité des références					
Suscite l'envie d'approfondir					

Plan cohérent *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Cohérence de l'ordre des parties dans le livret					
Développement de chaque thème suffisant					

Mode de transmission *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plutôt correct	Insuffisant	Pas du tout
Choix de la voie électronique comme moyen de diffusion du livret					

QUESTIONS OUVERTES

Quel(s) thème(s) mériteraient d'être plus abordé(s) ? *

Quel(s) autre(s) thème(s) auraient pu être traité(s) ? *

Apporteriez-vous des modifications au livret ? Si oui, lesquelles ? *

Ce livret vous semble-t-il utile pour des orthophonistes primo-arrivant(e)s ? *

ANNEXE V : Recherche population

Message diffusé aux orthophonistes ayant répondu au questionnaire préalable

Bonjour,

Vous avez répondu au mois de mars 2015, à un questionnaire préalable à notre mémoire "**Comment adapter la pratique orthophonique à un contexte plurilingue ? Réalisation et évaluation d'un livret d'information sur la situation socio-linguistique à La Réunion à destination des orthophonistes primo-arrivant(e)s**". Nous l'avons diffusé dans le but de confirmer l'existence d'un besoin d'information sur la pratique orthophonique à La Réunion. Nous vous avons également questionné sur les différentes choses qu'il était important pour vous de faire apparaître dans ce livret, vos questionnements et autres difficultés.

Nous sommes en train de rédiger le livret final et sommes à la recherche d'orthophonistes exerçant à La Réunion depuis au moins un mois et qui accepteraient de participer à l'évaluation de ce livret. Si vous avez des connaissances autour de vous qui pourraient être intéressées n'hésitez pas à leur transmettre ce message. Plus il y aura de personnes pour l'évaluer plus il aura une valeur objective.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre message et espérons avoir de nombreuses réponses de votre part.

Bonne fin de journée à vous,

Maëlle FESTAS et Marylou SCHILLES, 4ème année d'orthophonie à l'école de Lyon.

festas.schilles@gmail.com

Message diffusé sur le groupe "Les orthos de l'île de La Réunion" appartenant à un réseau social

Bonjour à tous,

Nous sommes deux étudiantes de 4ème année de l'école d'orthophonie de Lyon. Nous avons laissé un message sur ce groupe il y a quelques temps concernant notre mémoire "Comment adapter la pratique orthophonique à un contexte plurilingue ? Réalisation et évaluation d'un livret d'information sur la situation socio-linguistique à La Réunion à destination des orthophonistes primo-arrivant(e)s».

Nous sommes actuellement à la recherche d'orthophonistes exerçant depuis au moins un mois à La Réunion et qui souhaiteraient participer à l'évaluation de notre livret.

Si vous souhaitez en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter.

Merci à tous pour votre attention.

Maëlle FESTAS & Marylou SCHILLES

festas.schilles@gmail.com

ANNEXE VI : Ensemble des réponses obtenues aux questions ouvertes dans l'évaluation du livret

Ce livret vous semble-t-il utile pour des orthophonistes primo-arrivant(e)s ?

- oui !
- Clairement OUI !
- Oui, tout à fait. Cela m'aurait vraiment servi si je l'avais eu à mon arrivée sur l'île. Cela fera gagner du temps aux orthophonistes et cela peut améliorer les pratiques professionnelles.
- oui!!
- oui
- C'est une première approche intéressante des spécificités de la Réunion.
- oui ! Merci pour cette réalisation, j'attends la forme finale avec intérêt !
- Ah oui! pour sûr...
- Très utile, et intéressant même après 2 ans de pratique sur l'île
- oui très utile
- Oui, bravo !
- Oui très!
- Oui, et très intéressant à lire même pour celles qui sont là depuis un moment, je pense.
- oui
- "oui c'est toujours intéressant de savoir où on met les pieds mis c'est au départ un choix, j'entends souvent dire mes collègues que certaines orthos qui viennent pour qq mois se sentent aussi à la plage ds le cabinet, respectons nos patients et évitons les savates et mini robes, on a tout le we pour en profiter "
- Oui, un tel outil me paraît très utile !
- oui car il présente le contexte réunionnais dans lequel évolue la pratique orthophonique. Très utile également pour les réunionnaises orthophoniques :-)
- OUI

Apporteriez-vous des modifications au livret ? Si oui, lesquelles ?

- sur la forme, il reste des fautes d'orthographe (sujets inversés notamment). J'ajouterais la date du 20 décembre et les coordonnées de l'ARS dans les informations pratiques.
- Je ne pense pas à des modifications mais j'ajouterais plus d'exemples concernant le lexique créole.
- peut-être plus appuyé sur la pratique ortho
- "- il y a quelques coquilles que vous avez dû corriger
- Je n'ai pas de modifications particulières à apporter, travail très intéressant"
- "J'ai trouvé des fautes: page 10: dernier paragraphe encadré: paysagE réunionnais / page 10 : dernier paragraphe hormis POUR LES primo-arrivants / page 15: premier encadré avant dernière ligne: se trouve AU même niveau../ page 17:paragraphe ""une phonologie particulière"": Cette différence ...sera souvent liéE au fait... / page 17:tableau 2 ligne 2eme colonne: c'est le son [ʒ] et non [g] qui est remplacé par [z]"
- Voir remarques mise en page
- Il y a peut-être des petites parties qui pourraient être allégées, clarifiées.
- Non
- "ajout d'illustrations, réduction de certaines parties que je trouve un peu denses mais ceci dit très complètes"
- Oui, peut-être parler d'une différence de patientèle selon les régions de l'île. La Réunion étant métissée, les pratiques ortho sont aussi très différentes qu'on se situe dans l'est de l'île ou dans l'ouest. Il y a des endroits plus "métros" que d'autres, certains avec aucune liste d'attente tandis que d'autres croulent sous une liste de plus de 2 ans.. L'accès aux soins est inégal, tout comme en métropole.
- Illustrations
- Quelques fautes d'orthographe à corriger qui ont été relevées par ma collègue, il me semble.
- rien à ajouter
- moins long
- faire ressortir de manière plus "listing" les éléments importants récapitulatifs.

- la mise en page
- déjà citées aux différents chapitres

Quel(s) autre(s) thème(s) aurai(ent) pu être traité(s) ?

- la patientèle en libéral qui n'est pas forcément sensibilisée aux troubles de déglutition ou d'origine neurologique ?
- Une partie plus étoffée sur le matériel de rééducation serait la bienvenue. Par exemple comment détourner le matériel de rééducation à l'avantage des patients créolophones.
- "comment s'adapter en orthophonie notamment pour les guidances parentales"
- Le jeu dans la société réunionnaise
- la répartition orthophonique dans l'île, très inégale ?
- je ne vois pas comme ça!
- Le livret me semble complet
- petite note sur les tarifs de la nomenclature et les exonérations particulières à la réunion
- Un thème non spécifique à La Réunion, mais un référentiel des institutions serait le bienvenu : au début, on s'y perd un peu entre les rôles des CMP, CMPP, CLIS, SESSAD et autres centres, leurs conventionnements spécifiques et les indications pour orienter nos patients vers l'un ou l'autre.
- La santé
- Les principaux ont été abordés, la bibliographie laisse la possibilité d'explorer davantage un thème ou un autre en fonction du choix de l'orthophoniste primo-arrivant(e).
- rien à ajouter
- "la grammaire, les mahorais: certains nous arrivent et parlent à peine français, culture mahoraise particulière"
- les représentations de la maladie sous un aspect sciences sociales
- "l'accompagnement parental, le jeu "
- c'est bien comme cela et c'est agréable à lire.

Quel(s) thème(s) mériterai(ent) d'être plus abordé(s) ?

- les thèmes abordés sont traités de manière suffisante. Il est toujours possible de piocher dans la bibliographie si on veut chercher des informations supplémentaires.
- Les aspects linguistiques (bien que ce soit déjà bien renseigné).
- bilinguisme, illettrisme, administratif
- - dans le thème de la famille on retrouve comme en métropole mais quand même plus fortement à la Réunion, des pères bien souvent absents (beaucoup d'orphelins ou de père ne reconnaissant pas l'enfant...)
- le développement des thèmes traités me paraît suffisant.
- La vision du handicap selon la culture (le choix de soigner, "normaliser", est très occidental, pas forcément parlant pour les cultures comorienne et mahoraise par exemple)
- Thème justement traités pour un livret d'informations
- je trouve ce livret déjà bien complet
- La prise en charge ortho avec la famille pourrait être plus abordée, notamment en ce qui concerne :- le fait de n'avancer aucun frais : les patients ne se rendent pas compte du coût de notre travail, ce qui peut nuire à l'investissement dans la prise en charge et à l'accroissement de l'absentéisme / - le transport des patients, qui viennent souvent en taxi ou en ambulance et donc pour lesquels les discussions avec la famille sont très limitées et exclusivement téléphoniques (si l'ortho prend sur son temps et que la famille se sent investie..)
- ?
- Je trouve que les principaux thèmes ont été suffisamment abordés pour un livret d'information.
- rien à signaler
- les différences culturelles, le créole, les écoles et le créole, le vocabulaire
- les aspects linguistiques
- distinction entre énoncés interlectaux et énoncés évocateurs de troubles du langage avec des exemples précis
- dans le cadre de la formation d'orthophonistes, une partie peut-être plus longue sur la formation de la langue, plus fournie en page 7 sur "emploi du français et premières ébauches

du créole"... et formation de a langue créole avec les apports sur la langue des multi-origines et pas seulement du français. Sur la partie du" lexique créole" : peut-être un peu plus étayer les erreurs de sens d'un même mot (en français et en créole) avec des sens extrêmement différents. C'est souvent ce qui marque le plus lorsque l'on arrive à la Réunion. Sur la partie "phonologie" : peut-être davantage préciser les différences de créole selon les différentes parties de l'île ou seulement le dire ; tout comme dans la prosodie.

ANNEXES

Partie 2

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 - Pourcentage de réponses obtenues à l'évaluation de la forme</i>	38
<i>Figure 2 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie culturelle</i>	41
<i>Figure 3 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie sociolinguistique.</i>	42
<i>Figure 4 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie linguistique</i>	43
<i>Figure 5 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie Informations pratiques</i>	44
<i>Figure 6 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie Bibliographie</i>	45
<i>Figure 7 - Pourcentages de réponses obtenues à l'évaluation du fond de la partie Général</i>	46

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – *Présentation des participants*. 33

TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMMES	2
1. UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1.....	2
1.1 Secteur Santé :.....	2
1.2 Secteur Sciences et Technologies :.....	2
2. INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION	3
REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	9
PARTIE THEORIQUE	11
I La pratique orthophonique dans un contexte plurilingue	12
1 La pratique orthophonique générale	12
1.1 Définition de l'orthophonie.....	12
1.2 Quelles sont les compétences de l'orthophoniste ?	12
1.3 Actes et pratique des orthophonistes.....	12
2 Le plurilinguisme : notions théoriques générales	13
2.1 Le bilinguisme.....	13
2.2 Le plurilinguisme	13
2.3 La diglossie.....	14
3 La pratique orthophonique en milieu plurilingue	14
3.1 La place de l'orthophoniste dans un contexte plurilingue	14
3.2 Une adaptation de l'évaluation nécessaire	15
II Les spécificités d'un contexte plurilingue : La Réunion	16
1 Situation linguistique.....	16
1.1 Évolution des concepts linguistiques	16
1.2 Particularités linguistiques du créole	17
2 Spécificités sociolinguistiques	18
2.1 Différentes représentations des langues	18
2.2 Revalorisation du créole mais persistance d'une institutionnalisation du français.....	19
2.3 Comment prendre en compte ces éléments dans la prise en charge orthophonique ?...	19
3 Spécificités culturelles	20
3.1 Histoire d'un métissage culturel.....	20
3.2 L'orthophonie en milieu multiculturel réunionnais	20

III	La pratique orthophonique à La Réunion : essor et adaptation	21
1	Démographie orthophonique.....	21
1.1	Population d’orthophonistes à La Réunion	21
1.2	Les remplacements.....	22
1.3	Disparité géographique	22
2	Un manque de ressources constaté.....	22
2.1	Manque de formations.....	22
2.2	Manque d’évaluations adaptées	22
3	Adaptations mises en place.....	23
3.1	Les réétalonnages.....	23
3.2	Les tests	23
3.3	Les autres outils.....	24
	PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES	25
I	Problématique	26
II	Hypothèse	26
	PARTIE EXPERIMENTATION.....	27
I	Enquête préalable.....	28
II	Création du livret	29
1	Revue de littérature	29
2	Rencontre d’orthophonistes à la Réunion	29
3	Synthèse des entretiens	30
4	Construction du livret.....	31
III	Participants.....	32
IV	Evaluation du livret	34
1	Création de la grille d’évaluation	34
2	Transmission et évaluation.....	36
	PRESENTATION DES RESULTATS.....	37
I	Introduction.....	38
II	Évaluation de la forme	38
1	Critère de lisibilité	39
2	Critère de clarté.....	39
3	Critère d’attrait et de présentation.....	40
4	Critère d’illustration des sujets	40
III	Evaluation du fond	40

1	Partie culturelle	41
2	Partie sociolinguistique	42
3	Partie linguistique.....	43
4	Informations pratiques.....	44
5	Bibliographie.....	45
6	Général	46
IV	Questions ouvertes	46
1	Ce livret vous semble utile pour des orthophonistes primo-arrivant(e)s ?	47
2	Apporteriez-vous des modifications au livret ? Si oui, lesquelles ?	47
3	Quel(s) autre(s) thème(s) aurai(ent) pu être traité(s) ?	47
4	Quel(s) thème(s) mériterai(ent) d’être plus abordé(s) ?.....	48
	DISCUSSION DES RESULTATS.....	50
I	Validation de l’hypothèse générale.....	51
1	Les raisons de cette validation	51
2	Confrontation aux données de la littérature	51
II	Analyse des résultats	52
1	Comparaison des résultats	52
2	Ce qui ressort des résultats	53
2.1	Les suggestions de modifications	53
2.2	Portée des résultats.....	56
2.3	Finalité du travail de recherche.....	56
III	Limites et perspectives de la recherche	57
1	Limites et biais.....	57
1.1	Limites du protocole.....	57
1.2	Biais du protocole.....	58
2	Perspectives et questions soulevées.....	58
	CONCLUSION.....	60
	REFERENCES.....	62
	ANNEXES Partie 1	66
	ANNEXE I : Enquête préalable Mars 2015	67
	ANNEXE II : Réponses à l’enquête préalable	70
	ANNEXE III : Synthèses des entretiens libres menés à La Réunion	73
	Annexe IV : Grille d’évaluation du livret d’information	84
	ANNEXE V : Recherche population	91

ANNEXE VI : Ensemble des réponses obtenues aux questions ouvertes dans l'évaluation du livret 92	
ANNEXES Partie 2.....	95
TABLE DES ILLUSTRATIONS	126
LISTE DES TABLEAUX	127
TABLE DES MATIERES	128

Maëlle FESTAS MATHIEU
Marylou SCHILLES

**CREATION ET EVALUATION D'UN LIVRET D'INFORMATION A DESTINATION
DES ORTHOPHONISTES PRIMO-ARRIVANT.E.S A LA REUNION**

132 Pages

Mémoire d'orthophonie – UCBL- ISTR – Lyon 2016

RESUME

Dans le Département et Région d'Outre-Mer (DROM) de La Réunion, le contexte linguistique est particulier. Le créole et le français sont deux langues très proches qui parfois se mélangent pour donner un discours interlectal. Il en résulte une difficulté importante quant à la distinction entre les énoncés en français, en créole ainsi que les énoncés mélangeant les deux langues et contenant d'autres éléments non déterminables. De plus, les outils à la disposition des orthophonistes de l'île, pour évaluer le langage, sont conçus et étalonnés pour une population métropolitaine monolingue. Ceci impacte donc largement l'une des principales missions de l'orthophoniste qui exerce à La Réunion, à savoir l'évaluation du langage et la pose d'un diagnostic. A cela s'ajoute le contexte multiculturel très riche de l'île, que ce même professionnel doit également appréhender, ce qui n'est pas toujours aisé, notamment pour les orthophonistes primo-arrivants. A la suite de mémoires créant de nouveaux outils d'évaluation ou proposant des étalonnages adaptés, réalisés sur une population réunionnaise, nous avons souhaité créer un autre type d'outil, à visée informative pour les orthophonistes primo-arrivants à La Réunion au sujet des spécificités de la pratique orthophonique dans ce contexte plurilingue. Un document d'information sous la forme d'un livret a été réalisé, en nous appuyant sur de nombreuses recherches et références ainsi que sur des entretiens menés avec des orthophonistes exerçant à La Réunion. Le livret a été évalué par dix-huit orthophonistes exerçant à La Réunion. Les résultats obtenus ont permis de valider sa forme et son contenu, admettant ainsi que les informations qu'il contenait répondraient, en majeure partie, aux interrogations professionnelles des orthophonistes primo-arrivants sur l'île.

MOTS-CLES

livret – outil - information – Réunion – primo-arrivant - spécificités – pratique orthophonique – évaluation - contexte socio-culturel - interlecte

MEMBRES DU JURY

HILAIRE DEBOVE Géraldine

KERN Sophie

VALVERDE Brigitte

MAITRES DE MEMOIRE

Mylène LEBON-EYQUEM

Audrey NOËL

DATE DE SOUTENANCE

30 Juin 2016
